HISTOIRE

DES

GUERRES

DES GAULOIS ET DES FRANÇAIS

EN ITALIE.

HISTOIRE

DES

GUERRES

DES GAULOIS ET DES FRANÇAIS

EN ITALIE;

Avec le Tableau des Événemens civils et militaires qui les accompagnèrent, et leur Influence sur la Civilisation et les Progrès de l'esprit humain;

DEPUIS BELLOVÈSE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XII,

Par l'ex-Adjud. gén. Auguste JUBÉ, Tribun;

DEPUIS LOUIS XII JUSQU'AU TRAITÉ D'AMIENS,

Par Joseph SERVAN, Général de Division;

DÉDIÉE A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.



TOME IV. — IIe PARTIE.

A PARIS,

CHEZ BERNARD, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS.

AN XIII — 1805.

GUERRES EN ITALIE.

4.

SOMMAIRE

DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

L'archiduc est nommé pour réparer les pertes et les échecs des Autrichiens en Italie. — Conjuration de Brothier, Dunan et Lavilleheurnois. — Sur le point de marcher contre l'archiduc, Bonaparte apprend les dispositions hostiles du pape. — Il s'empare du duché d'Urbin, de la Marche d'Ancône, du pays de Perugia, de la province de Camarino ; et le pape est trop heureux de signer la paix à Tolentino. — Bonaparte part de là pour marcher contre l'archiduc, et le pousser en peu de jours des bords de l'Adige sur ceux de la Drave ; bientôt après sur ceux du Muerch, où il signe à Leoben les préliminaires de la paix. — Insurrection à Vérone. — Prise de Venise. — Révolution à Gènes. — Elle occasionne une nouvelle constitution. Révolution à Paris, le 18 fructidor. — Traité de paix conclu à Campo-Formio, entre l'Autriche et la république française.

IIe PARTIE.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Depuis la prise de Mantoue jusqu'au traité de paix conclu à Campo-Formio.

Du 15 pluviose an 5 (4 février 1797) au 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797).

Les immenses pertes des Autrichiens en Italie, et la reddition de Mantoue, devaient naturellement avoir des suites funestes pour la maison d'Autriche. L'armée française, n'ayant plus rien à craindre pour ses derrières, devait marcher dans le Tyrol, où Bonaparte avait déjà tenté inutilement de pénétrer, mais où il n'existait plus que des débris de l'armée autrichienne, et où les renforts, envoyés de Vienne et du Rhin, n'étaient pas encore près d'arriver pour seconder l'ambition militaire de l'archiduc. Ce jeune prince, qui venait d'être chargé de la défense de tous les états de la maison d'Autriche qui tiennent à l'Italie et aux états vénitiens, brûlait de se mesurer avec Bonaparte, comme lui, jeune, ardent, favorisé par la victoire, mais n'ayant pour appui que des

troupes, ou vaincues ou non exercées, qu'il ne connaissait pas, tandis que le vainqueur de l'Italie conduisait des troupes aguerries et triomphantes, accoutumées, depuis un an, à vaincre sous ses ordres ! Spectacle vraiment digne des regards et de l'intérêt de l'Europe, mais qui devait lui coûter trop de sang et de larmes, pour qu'elle ne desirât pas de le voir éloigné par la paix.

L'Autriche et l'Europe ne devaient-elles pas réfléchir sur ce qu'elles avaient à attendre d'une armée et d'un général qui allaient enlevant, dans les pays qu'ils envahissaient, les hommes et l'argent dont ils avaient besoin pour marcher de conquêtes en conquêtes ? Toutes les puissances ne devaient-elles pas craindre le sort de ce prince qui était obligé de donner deux millions aux Français pour être venus délivrer Livourne de l'oppression des Anglais, et assurer la tranquillité de la Toscane ; ou de ce roi placé entre la contagion des principes de ses voisins et les murmures de sa capitale? Sans doute, c'est la destinée de tous les petits états de ne pouvoir échapper à la protection des grandes puissances ; et la Bavière était réduite, vis-à-vis de l'Autriche, à la même dépendance dont se plaignaient la Toscane et le Piémont, de la part de Bonaparte. Ainsi l'époque où les indi-

vidus s'enflammaient le plus pour la liberté, était celle où la plupart des puissances en jouissaient le moins; et l'Autriche, elle-même, quoique incontestablement une des premières puissances de l'Europe, n'était-elle pas captivée par l'Angleterre, et ne refusait-elle pas d'écouter la voix de son intérêt pour repousser l'influence de cette puissance dominatrice?

L'Autriche, après avoir perdu trois armées en Italie, avait vu fuir ses généraux Beaulieu, Wurmser et Dalvinsy, à la tête de ses vieilles bandes. Comment aurait-elle osé se flatter que l'archiduc, secondé des généraux Mak et Bellegarde, à la tête de nouvelles levées, pourrait s'opposer à cette masse invincible de soldats français, accoutumés à des succès sans nombre, et prêts à se répandre dans ses états? Aurait-elle dû livrer au hasard des batailles? aurait-elle dû acheter, par des monceaux d'or et de cadavres, la paix honorable qu'auraient pu encore lui assurer des négociations?

Plus intéressée que l'Autriche à voir sortir les Pays-Bas de la domination française, l'Angleterre employait, sans doute alors, tous ses moyens pour empêcher la cour de Vienne de faire une paix séparée. L'expédition de la baie de Bantri, en Irlande, quoique malheureuse, aurait

dû faire frémir le cabinet de Londres sur les risques qu'avait courus cette partie de la Grande-Bretagne, que les élémens seuls avaient garantie. Cette expédition avait appris au gouvernement anglais que son orgueilleuse marine peut quelquefois être prise en défaut. Le cabinet de Saint-James ne pouvait plus mépriser ces armemens, ces projets de descente dont pourraient s'occuper les Français avec bien plus de suite et d'étendue, dès qu'ils seraient délivrés de la guerre continentale, et avec bien plus de moyens, dès l'instant où ils resteraient les maîtres de l'Océan, depuis Anvers jusqu'à Baïonne. Ce n'était pas aux dangers seuls que pouvaient courir ses côtes que se bornaient les inquiétudes du ministère anglais. L'Inde, le véritable siége de sa puissance, lui en offrait de plus sérieux, peut-être; à la vérité, les nouvelles des Antilles étaient plus heureuses; mais les banqueroutes, dont le nombre s'accroissait chaque jour, n'étaient pas propres à faire bien augurer de la prospérité intérieure, qui souffrait beaucoup des prises considérables faites par les Français : ceux-ci étaient enfin revenus à cette guerre de corsaires, qui, seule, pouvait être si fatale à la Grande-Bretagne, dans un moment où il ne restait plus à ses vais-

seaux, sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, que quelques points de refuge, tandis que trois nations maritimes pouvaient lui lancer des flots de pirates, depuis le golfe de Gènes jusqu'au Texel; mais, d'un autre côté, l'on devait s'attendre que les efforts du gouvernement anglais seraient au-dessus de leurs dangers, pour faire face à une dette dont les intérêts étaient prêts à absorber le revenu. On devait s'attendre qu'obligé d'accroître ses richesses, d'en conserver, d'en multiplier les sources, il n'oublierait rien pour dépouiller la Hollande, la France, l'Espagne; et, après avoir mis la seule puissance formidable hors d'état de recréer un jour sa marine, dès-lors toutes les nations seraient devenues ses tributaires; dès-lors les finances anglaises auraient pu se rétablir[1] aux dépens de la fortune et de l'honneur de ces nations.

Malheureusement, la France avait alors bien peu de moyens pour s'opposer à toutes les ressources du cabinet de Londres : ne pouvant attendre aucun secours de ses alliés, elle était agitée, dans l'intérieur, par le directoire exécutif, qui croyait acquérir une plus grande

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (88).

importance, en décorant du nom pompeux de conspiration les idées extravagantes de trois ou quatre individus sans forces, sans argent, sans moyens.[1] Il se plaignait au corps législatif *du débordement affreux de tous les vices et de tous les crimes.* Le même embarras, la même obscurité, continuaient à régner dans les finances; le commerce ne pouvait plus rien espérer que par la création d'une marine très-forte, du rétablissement du crédit public, ou de la paix. Cependant cette paix si ardemment desirée, si elle devait être le fruit de la victoire, jamais elle n'avait pu paraître plus prochaine. Tant d'efforts, tant de succès en Italie, et tous ceux auxquels les Français semblaient se préparer sur le Rhin, ne pouvaient avoir d'autres termes que de séparer enfin l'Autriche de l'Angleterre, et de battre sur le continent cette puissance qu'ils ne pouvaient battre sur les mers.

Il faut donc encore revenir, malgré nous, sur ces théâtres de la guerre, dans l'espérance qu'enfin les combats et les batailles forceront le cabinet de Vienne à se pénétrer de ses véritables intérêts. Après avoir entièrement ex-

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (89).

pulsé les Autrichiens de l'Italie, ce n'était pas seulement contre l'Allemagne que Bonaparte projetait de diriger ses troupes victorieuses; il paraissait vouloir conduire de front trois projets : celui de battre et d'affaiblir de plus en plus la masse des forces autrichiennes dans les montagnes du Tyrol ; celui d'aller s'emparer des trésors qu'avaient accumulés à Trieste son commerce, les malheurs de l'Italie et les désastres de Marseille et de Toulon ; enfin son troisième projet était d'empêcher la cour de Rome d'effectuer ses plans d'alliance avec l'Autriche et d'hostilité contre les Français, au moment où le prince Charles entrerait en campagne. Déjà tout était prêt pour l'exécution de ce dernier projet; déjà Bonaparte avait dans ses mains et les raisons et les moyens de l'attaque. En surprenant les dépêches de la cour de Rome, il en avait pénétré les secrets, et, dans les expressions de la politique incertaine et ambiguë du ministre papal, de cette politique qui est le propre de la faiblesse, il avait trouvé les couleurs de la duplicité et les preuves de la perfidie; il se disposait à en tirer vengeance. [1] Ses troupes étaient prêtes à entrer dans la Romagne ; et c'est avec une

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (90).

armée composée en grande partie des propres sujets du pape, qu'il projetait de détruire son pouvoir ; c'est avec les levées faites dans la nouvelle république italienne, qu'il allait travailler à l'étendre et à la fortifier. Renouant les fils usés de son ancienne politique, la cour de Rome avait essayé de former une ligue avec celle de Naples, sans faire attention que la faiblesse de Ferdinand IV, autant que des considérations particulières, devaient l'éloigner de mettre ses sujets en contact avec les Français : frustré de cette vaine attente, le pape n'avait eu d'autre ressource que dans son alliance avec l'empereur. Les succès de l'archiduc Charles contre le général Jourdan avaient persuadé à François II que ce jeune prince dégagerait le pape, et rendrait aux armées autrichiennes la supériorité qu'elles avaient disputée vainement aux Français dans les plaines de la Lombardie.

Mais, au premier mouvement hostile des troupes papales, Bonaparte avait donné ordre au C. Cacault, agent de la république française, de quitter Rome sur-le-champ ; et, en même temps, il avait publié, le 15 pluviose an 5 (4 février 1797), une déclaration de son quartier-général de Bologne, [1] et fait marcher la

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (91).

division Victor vers Imola, première ville de l'état du pape, où elle avait couché le 13 pluviose. L'armée de sa sainteté avait coupé les ponts, et s'était retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Senio, qu'elle avait bordée de canons. Mais, d'après les ordres du général Lanes, le chef de brigade Lahoz, qui commandait la légion lombarde, ayant formé ses grenadiers en colonne serrée, avait marché la baïonnette en avant, passé la rivière à gué; et cette légion, qui voyait le feu pour la première fois, s'était couverte de gloire, en enlevant quatorze pièces de canon sous le feu de quatre mille hommes retranchés, au milieu desquels des prêtres, le crucifix à la main, prêchaient, au nom d'un Dieu de paix, la vengeance et le carnage.

Le 15, les Français se portèrent sur Faenza; les portes en étaient fermées; toutes les cloches sonnaient le tocsin, une populace égarée prétendait en défendre l'issue; deux ou trois coups de canon enfoncèrent les portes, et les troupes françaises y entrèrent au pas de charge. Là s'arrêta la vengeance des vainqueurs, qui ne voulurent pas punir tous les habitans d'une ville pour le crime de quelques prêtres; là, Bonaparte substitua la raison et les principes de

l'Évangile à la force et à la violence; il parla aux ministres du Seigneur en ami des hommes, et il se servit de leur influence pour ramener et assurer la tranquillité. Il envoya à Ravennes le général des Camaldules, qui éclaira ses habitans; et, tandis que le général Victor marchait sur Forli et Cesennes, le père don Ignacio, prieur des Bénédictins, le précédait dans cette dernière ville, la patrie du pape. Ainsi les Français s'emparaient de la Romagne, du duché d'Urbin, de la marche d'Ancône, de l'Ombrie, du pays de Perugia, de la province de Camerino; et le peuple romain, qui les attendait avec impatience, espérait voir bientôt renaître, par leur secours, la chimère de son ancienne république. Mais Bonaparte, au lieu d'entrer à Rome en triomphateur, et de renverser la chaire pontificale, s'arrêtait, au grand étonnement, et avec l'admiration de l'Europe entière, aux portes de l'ancienne capitale du monde; là, il écrivit au cardinal Mathei, [1] pour déterminer le pape à s'en remettre à la générosité de l'armée française.

Il ne restait plus au saint père que la Sabine, le patrimoine de saint Pierre et la campagne de

---

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (92).

Rome. En vain avait-il promis à ses sujets l'assistance de saint Pierre et de saint Paul, cette pieuse charlatanerie n'avait abouti qu'à ridiculiser ces prophéties, et à prouver leur impuissance. Les congrégations se succédaient, et la terreur était dans Rome; la famille du pape, les princes romains, profitaient de l'ombre de la nuit pour sauver leur fortune, et l'envoyer à Naples. Les pays qu'avait traversés l'armée française, comptant sur l'abolition du gouvernement des prêtres, créaient des municipalités, et s'organisaient pour être libres. Réduit à n'avoir d'autre parti à prendre que de quitter Rome, le pape écrivit, le 24 pluviose, au général français,[1] une lettre qui lui fut remise par le cardinal Mathei, chargé de traiter de la paix, qui fut signée à douze postes de Rome, le 1er ventose an 5 (19 février 1797), à Tolentino, où Bonaparte avait établi son quartier-général.[2]

En traversant le duché d'Urbin, Bonaparte n'avait pas oublié de rassurer la république de Saint-Marin, qui s'y trouve enclavée,[3] et qui

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (93).
[2] *Voyez*, à la fin du volume, la note (94).
[3] *Voyez*, à la fin du volume, la note (95).

s'était distinguée par la sagesse et la modération de sa conduite. Au retour de Tolentino, il lui fit présent de quatre pièces de canon, au nom de la république française; exempta les possessions de ses citoyens, dans la Romagne, de toute contribution, et fit délivrer gratuitement, à la république, une provision de blé, dont elle demandait à faire l'achat.

Le village de Petiole, dans le Seraglio, avait vu naître Virgile; les champs qui l'environnent, dus à la munificence d'Auguste, avaient été célébrés par ce grand poète, et portent encore le nom de Champs Virgiliens. Après dix-huit siècles, Virgile devait encore protéger sa patrie, comme le nom de Pindare avait jadis sauvé la sienne : Bonaparte voulut que l'ancien patrimoine du prince des poètes latins fût distingué, et que ses colons fussent indemnisés de toutes les pertes que la guerre avait pu leur occasionner.[1]

Mais, tandis que le vainqueur de l'Italie donnait des preuves de sa modération au pape, et de son amour pour les lettres aux habitans de Petiole, le cabinet de Vienne, plein de confiance dans le jeune archiduc Charles, qui ve-

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (96).

nait d'avoir des succès en Allemagne, s'était persuadé, en l'appelant au commandement de ses forces en Italie, qu'il leur rendrait cette supériorité qu'elles y avaient si vainement et si longuement disputée. Cependant, quelques talens qu'eût montrés le prince autrichien, il lui était difficile de lutter avec avantage contre une armée accoutumée à vaincre, et dont chaque soldat joignait l'expérience à la bravoure. La guerre que la maison d'Autriche soutenait depuis plusieurs années contre les Ottomans, lorsqu'elle forma la coalition des rois contre les Français, avait dévasté une partie de la Hongrie, et particulièrement le bannat de Temeswar : les recrues continuelles que fournissait ce royaume, avaient enlevé la plus grande partie de la jeunesse; on était obligé de recourir aux hommes attachés aux travaux de l'agriculture. Ces nouvelles levées ne pouvant guère répondre aux grandes espérances que l'empereur fondait sur leurs exploits, on leur adjoignit plusieurs divisions avec lesquelles l'archiduc avait combattu dans la Souabe et la Franconie, et que l'inaction des armées en Allemagne, pendant l'hiver, laissait reposer aux bords du Rhin : cette disposition avait déterminé le gouvernement français à suivre

cet exemple, en faisant passer en Italie une partie de l'armée d'Allemagne. Le général Bernadotte avait été chargé de les conduire ; et les Autrichiens dûrent être surpris d'avoir à combattre, au pied des Alpes Noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés dans la forêt Noire et aux bords de la Nahe.

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de Larisio, jusqu'à son confluent avec l'Adige, et la droite de la Piave, depuis sa source, dans les Alpes, jusqu'à la mer Adriatique. Les Autrichiens se rassemblaient entre le Tagliamento et la Piave. A peine Bonaparte avait-il signé la paix avec le pape, que déjà ses colonnes étaient en marche, et se dirigeaient contre l'archiduc. Ce prince s'était avancé sur la rive gauche de la Piave ; son centre au bord de la petite rivière de Cordevole ; sa droite appuyée à l'Adige, auprès de Falurn ; sa gauche du côté de Saletuolo.

Déjà la division qui était dans le Tyrol avait remporté quelques avantages les 17 et 18 pluviose. Le découragement s'était mis parmi les soldats autrichiens. [1] Des escarmouches journalières préludaient à des combats plus sérieux.

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (97).

Le général Guyeux s'était emparé, le 4 ventose (22 février), de la position de Treviso. Le général Walther avait culbuté l'ennemi en avant de Lovadina, et l'avait poursuivi jusque dans ses retranchemens de la Piave. Enfin, le 20 ventose (10 mars), le général Massena s'étant rendu à Feltri, les ennemis avaient évacué la ligne de Cordevole, et s'étaient portés sur Belluno, au confluent de la Piave et du Fisadanda. La division Serrurier s'était portée à Solo, et avait passé la Piave le 22, vis-à-vis le village de Vidor. Le corps ennemi qui avait voulu s'opposer à ce passage avait été culbuté, et les Français s'étaient portés à Saint-Salvador; mais, au premier avis de ce passage, l'ennemi, qui avait craint d'être cerné, avait évacué son camp de la Campana. Le même jour 22, le général Guyeux, après avoir aussi passé la Piave, s'était porté sur Conegliano; le 23, il avait poussé à Sacile, où, malgré l'obscurité, il avait attaqué avec succès l'arrière-garde des ennemis.

Sur la gauche, la division Massena, arrivée à Belluno, s'étant mise à la suite des ennemis qui se retiraient du côté de Cadore, après avoir atteint leur arrière-garde, l'avait enveloppée et prise; tandis que le général Joubert, à la

tête d'un corps séparé, et formant la gauche de l'armée française, se disposait à pénétrer dans la Carinthie par le Tyrol, en remontant l'Adige jusqu'à son confluent avec l'Eisach, auprès de Balsano, suivant ensuite cette rivière jusqu'à Brixen, et celle de Rients, depuis Brixen jusque vers les sources de la Drave.

Le 26 ventose (16 mars), les divisions Guyeux, Bernadotte et Serrurier, s'étaient dirigées, à la pointe du jour, de Pardenone, Sacile et Pasiano, sur Valvasone, situé sur la grande route de Conegliano à Udine, à la rive droite du Tagliamento, sur la rive gauche duquel l'archiduc s'était fortifié, avec l'intention d'en disputer le passage aux Français dans des retranchemens qui, s'étendant depuis les montagnes jusqu'à Belgrado, couvraient la grande route de Trévise à Udine et à Palma la Nuova; position dans laquelle il tirait ses subsistances du Frioul autrichien, par Gradisca et par Goritz.

A onze heures du matin, la division Guyeux avait dépassé Valvasone, et était arrivée sur les bords du Tagliamento; la division Bernadotte était arrivée à midi. Bonaparte donne ses ordres sur-le-champ : la division Guyeux doit passer la rivière, sous la protection de douze

pièces de canon, à la hauteur du flanc droit des retranchemens ennemis; la division Bernadotte dut en faire autant à la hauteur du flanc gauche. La canonnade commence avec une grande vivacité. Chaque demi-brigade se forme en colonne serrée, sur les ailes de son second bataillon.

A la gauche, le général Duphot, à la tête de la 27e légère, entre dans la rivière, qui se trouvait guéable; il est soutenu par les grenadiers de la division Guyeux, et il est bientôt sur la rive opposée. A la droite, le général Murat fait le même mouvement; dès-lors toute la ligne s'ébranle : chaque colonne par échelons, avec des escadrons de troupes à cheval en arrière, dans les intervalles. En vain la cavalerie ennemie veut-elle essayer d'arrêter l'infanterie française, en volant plusieurs fois pour la charger; elle est inébranlable, soutenue avec vigueur par sa propre cavalerie, qui protége les flancs de chaque colonne. La rivière est passée, l'ennemi est en déroute. Vainement encore l'archiduc cherche-t-il à déborder la droite des Français avec sa cavalerie, et la gauche avec son infanterie : à la droite, le général Dugua et l'adjudant-général Kellerman, à la tête de la cavalerie de la réserve,

aidés par l'infanterie aux ordres de l'adjudant-général Mireur, attaquent la cavalerie, la culbutent, en font prisonnier le général; à la gauche, le général Guyeux fait attaquer le village de Gradisca, s'en empare, et achève complétement la déroute de l'ennemi.

La division Serrurier, qui arrivait pendant le combat, avait passé la rivière, et s'était formée en bataille, pour se porter par-tout où elle pourrait être nécessaire. La promptitude des déploiemens et des manœuvres, la supériorité du service et du feu de l'artillerie, avaient jeté d'avance l'épouvante dans les rangs des ennemis, qui profitèrent de la nuit pour s'enfuir dans les gorges des montagnes, en abandonnant une partie de leur artillerie, de leurs bagages, les villes de Palma-Nuova, de Ciudad-Friuli, Udine et tout le territoire vénitien. Le 28 ventose (18 mars), la division Bernadotte, après avoir dépassé Palma-Nuova, avait pris position sur les bords du torrent de la Torre; la division Serrurier sur sa droite, celle de Guyeux sur sa gauche. Palma-Nuova venait d'être évacué par les Autrichiens, qui y avaient abandonné trente mille rations de pain et mille quintaux de farine en magasin.

En même temps, la division Massena, après

avoir passé à Saint-Daniel, à Osopo, arrivait à Gemona, sur la rive gauche du Tagliamento, et poussait son avant-garde dans les gorges, en remontant cette rivière.

Le 29, le général Serrurier s'était présenté vis-à-vis San-Pietro, pour passer l'Izonzo, au moment où la division Bernadotte bloquait Gradisca. L'ennemi, fort de quelques pièces de canon, avait espéré pouvoir s'opposer au passage de la division Serrurier; mais, Bonaparte ayant fait exécuter des mouvemens qui effrayèrent l'ennemi, il fut obligé, en se retirant, de laisser le passage libre. La division Serrurier traverse l'Izonzo, et se porte sur Gradisca, en suivant les crêtes supérieures qui dominent cette ville. Pendant ce temps, le général Bernadotte, pour occuper l'ennemi, faisait attaquer les retranchemens par quelques tirailleurs; mais ses soldats, emportés par leur ardeur naturelle, furent bientôt sous les murs de Gradisca. Le général Bernadotte, obligé alors de les soutenir, avait fait avancer quatre pièces de canon pour enfoncer les portes qui étaient couvertes par une flèche bien retranchée : au même instant, la division Serrurier se montrait sur les hauteurs qui dominent la ville; et la garnison, qui n'avait plus de retraite pos-

sible, ni de probabilité de se défendre, s'empressait de rendre Gradisca avec trois mille prisonniers, l'élite de l'armée du prince Charles, dix pièces de canon et huit drapeaux.

Pendant que la division Bernadotte s'immortalisait devant Gradisca, celle du général Massena s'emparait du fort de la Chiusa, culbutait l'ennemi sur le pont de Casasola, malgré ses retranchemens et ses chevaux de frise, le poursuivait jusqu'à la Ponteba, lui faisait six cents prisonniers, et s'emparait de tous ses magasins.

Maître de Gradisca, il importait à Bonaparte de profiter des avantages attachés à la prise d'une ville qui ouvrait aux Français la province de Goritz, la Carniole et le chemin de la Carinthie.[1] Le 2 germinal, l'armée française entrait dans Goritz; le 4, elle s'emparait de Trieste et des fameuses mines de mercure d'Ydria, où on en trouvait pour deux millions tout préparé.

La division Bernadotte, en se portant sur Camiza, avait passé sur le corps de l'arrière-garde ennemie.

La division Guyeux, marchant alors de Ci-

---

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (98).

vidale à Caporetto, rencontrait les ennemis retranchés à Pusero; elle les attaquait, leur prenait deux pièces de canon, et les poursuivait dans les gorges de Caporetto, à la Chiuse autrichienne, en laissant le champ de bataille couvert d'Autrichiens. Arrivée à la Chiuse, nouveaux obstacles à surmonter, nouveaux ennemis à combattre, nouveaux retranchemens à emporter : on les attaque, ils sont enlevés de vive force, malgré les cinq cents grenadiers qui les défendent, et auxquels on fait grace de la vie. Cependant la colonne ennemie, chassée de Pusero, avait espéré se retirer à la Chiuse; elle la trouve prise : elle presse alors sa marche, et elle tombe au milieu de la division du général Massena, qui s'empare de trente pièces de canon, de quatre cents chariots portant les bagages de l'armée autrichienne, et de cinq mille hommes, parmi lesquels quatre généraux. En ayant ainsi l'imprévoyance d'engager leurs bagages dans les Alpes Noriques, les ennemis n'avaient nullement pensé que la gauche de l'armée française aurait déjà passé les Alpes Italia, et occuperait celles qu'on nomme Noriques.

Arrivée à la Ponteba, la division Massena avait marché sur Tarvis, où elle avait été

attaquée par une division ennemie qui était partie de Klagenfurth, pour assurer la retraite de la colonne qui venait d'être faite prisonnière de guerre. Les Autrichiens venus de Klagenfurth ayant été mis complétement en déroute, après un combat très-opiniâtre et la perte de trois généraux, d'un grand nombre de prisonniers, de blessés et de morts, trois divisions se trouvèrent alors campées à Willach, sur les bords de la Drave, après avoir traversé les gorges qui, de l'état vénitien, conduisent en Allemagne.

Quelque temps avant le combat de Tarvis, qui s'était donné sur une sommité qui domine l'Allemagne et la Dalmatie, et où la cavalerie française avait chargé sur la glace, et l'infanterie dans trois pieds de neige, la division Joubert, dirigée sur le Tyrol pour le soumettre, et se porter ensuite sur la Drave, afin de rejoindre l'armée, avait rempli une grande partie de sa mission, et traversé en vainqueur ce pays regardé de tout temps, par l'Autriche, comme un des plus fermes boulevards de son empire.

Le 30 ventose (20 mars), cette division avait enveloppé les ennemis qui se trouvaient sur le Lavis, leur avait tué deux mille hom-

mes, leur en avait pris quatre mille, deux drapeaux et trois pièces de canon.

Après cette défaite, l'ennemi avait passé l'Adige, dans l'intention de se défendre et de se retirer à Botzen, s'il était forcé. Le 2 germinal (22 mars), le général Joubert s'était porté sur Salurn; et le général Vial, qui s'était emparé du pont de Neumarck, y avait passé l'Adige, afin d'empêcher l'ennemi de gagner Botzen. Le combat ne tarda pas à s'engager; et il était très-douteux, lorsque le général Dumas, s'étant jeté, à la tête de la cavalerie, dans le village de Tramin, décida la victoire en faveur des Français, en faisant six cents prisonniers, et en s'emparant de deux pièces de canon.

Dès-lors le général Laudon, à la tête de sa colonne ainsi battue et dispersée, obligé d'errer dans les montagnes, ne put plus se porter sur Botzen, que les Français, au contraire, ne tardèrent pas de traverser, et où ils laissèrent des forces suffisantes pour suivre le général Laudon. Continuant ensuite leur marche, les Français s'étaient portés droit sur Clausen, où l'ennemi, profitant des moyens de défense qu'offrait la nature, les avait augmentés avec le secours de l'art, dans la ferme persuasion

d'empêcher les Français de pénétrer plus avant dans le Tyrol. Mais, vains calculs! vaines espérances! l'infanterie légère grimpe les rochers les plus inaccessibles, tandis que les 11e et 30e demi-brigades, le général Joubert à leur tête, marchant en colonne serrée, surmontant tous les obstacles, atteignent le centre de l'ennemi, le percent, et obligent le reste, prêt à être tourné par l'infanterie légère, à prendre la fuite, poursuivi sans relâche par les Français : ceux-ci ne tardent pas, en entrant dans Brixen, et en forçant ensuite, le 8 germinal, les gorges d'Inspruck, de se trouver à portée des sources de la Drave, et en mesure de suivre cette rivière et sa vallée pour rejoindre l'armée, si le général en chef le juge nécessaire, dès l'instant où il aura pénétré dans la Styrie. On avait trouvé à Botzen, Brixen, et divers autres endroits, des établissemens d'hôpitaux, des magasins de toute espèce, entre autres, trente mille quintaux de farine.

Ainsi, à peine la campagne était commencée en Italie, à peine dans d'autres climats on songeait à l'ouvrir, déjà Bonaparte était au cœur des états héréditaires de la maison d'Autriche. La nature était encore morte dans ces âpres contrées, théâtre de la guerre, et déjà les mon-

tagnes du Tyrol étaient escaladées, celles de la Carinthie étaient franchies.

C'en était trop, sans doute, pour l'étonnement et l'admiration de l'Europe tremblante; c'en était assez pour les réflexions de l'homme d'état et du militaire qui cherchait à se rendre compte des motifs de l'exécution et des suites probables dc cette entreprise miraculeuse. Aux yeux des officiers les plus instruits, une défensive en Italie, comme celle que la nature et ses rapides victoires semblaient avoir disposée pour l'heureux vainqueur de Mantoue, paraissait une position infiniment favorable pour nos armées. Des militaires voyaient, en faveur des Français, sept lignes de défense, plusieurs places de première classe, et toutes les moissons de la plaine du Pô, pour l'entretien de leurs armées. L'occupation du haut Adige et du bas Trentin, celle de la Brenta, retranchée avec le soin dont les Français venaient de faire l'heureuse épreuve devant Kehl et Huningue, semblaient devoir leur assurer, selon eux, la jouissance de leurs conquêtes.... Tranquille derrière des retranchemens créés par la nature et par l'art, Bonaparte devait donc, à leur avis, se borner à compléter la décomposition des petits états d'Italie, qui roulaient dans l'or-

bite des petites républiques; et les Autrichiens, enlevant quelques lignes de la défensive française, auraient encore cru avoir fait beaucoup pour leur gloire, même en faisant bien peu pour leurs intérêts. Qui donc, se demandaient ces mêmes militaires, a pu faire négliger à Bonaparte des avantages aussi solides, aussi bien acquis, pour courir après des hasards incalculables, pour entreprendre une véritable guerre de Titans, pour s'enfoncer dans des contrées absolument inconnues aux Français, sur des routes où, malgré leurs nombreuses incursions en Italie, jamais, depuis Charlemagne, leurs ancêtres n'avaient pénétré? Dans la guerre de la succession, un plan à travers le Tyrol et le Saltzburg, concerté entre les armées françaises, de Bavière et d'Italie, échoua de manière que la division des armées eut toujours lieu, jusqu'à l'entière expulsion des Français de la Bavière, par la bataille d'Hochstet; et de l'Italie, par celle de Turin. Mais, en s'écartant de cette route, tracée, selon ces politiques militaires, par l'évidence de ses propres intérêts, Bonaparte qui n'avait jamais été guidé que par ses propres conceptions, son caractère personnel, son génie particulier, ne joignait-il pas alors à ces premiers mobiles une grande expé-

rience acquise dans l'espace si court d'une année, par cette multitude incalculable de rencontres, de combats, de batailles, de marches, de retranchemens forcés, de villes prises, de rivières passées de vive force, enfin, par cette quantité de faits militaires et de victoires qui surpassaient, par leur nombre, tous ceux dont les capitaines les plus fameux et les plus heureux eurent à se vanter dans le cours de leur vie ? Ne joignait-il pas encore les propres fautes de ses ennemis, dont il devait profiter? Ne devait-il pas, enfin, avoir le desir d'aider les armées françaises à rentrer en Allemagne, en attirant sur lui les forces des ennemis, en liant ses opérations aux leurs ? La plupart des hommes, dominés par une seule idée, ne s'attachent à considérer que les places ; l'homme leur échappe, et reste caché pour eux derrière ses fonctions ; ils font trop abstraction du naturel, des inclinations, des passions. Erreur déplorable ! Les lois, les empires, les arts, la guerre, sur-tout, reçoivent leur empreinte du chef qui est appelé à les diriger ; chaque général, en marquant sa carrière du sceau de son génie, a frappé ses armées de vie ou de mort.... Les débris de Closterseven, recueillis par le prince Ferdinand, couvrirent, par six campagnes de

gloire, la honte de leur capitulation.... Dès son début dans la carrière militaire, Bonaparte avait développé un caractère ardent, une célérité qui prévenait toute détermination de la part de l'ennemi ; c'est à coups redoublés qu'il l'avait toujours frappé. Avait-il combattu, négocié, décrété, puni, récompensé, par-tout il avait été le même ; il avait transigé avec Turin comme avec Rome, envahi Modène comme brûlé Binasco ; jamais il n'avait paru incertain, jamais il n'avait hésité : si on lui avait présenté le nœud gordien, il l'aurait coupé comme Alexandre. Comment donc, avec un si grand caractère, Bonaparte aurait-il pu s'assujettir à l'inaction de la défensive ? Comment, au milieu de tant de gloire, de tant de succès, ne pas s'indigner du seul projet de sacrifier tout ce qu'il avait droit d'attendre de l'avenir ? Comment enfin n'être pas flatté de l'expédition hardie et glorieuse dont il avait, sans doute, osé calculer la réussite ? Le général qui sauva l'Allemagne se présentait dans la lice, avec la prétention d'arrêter Bonaparte dans sa course ; l'Europe attentive considérait ces deux jeunes favoris de la victoire. Que de motifs pour inspirer à Bonaparte le projet de s'assurer de l'initiative de la gloire !

Convaincu de l'obstination du cabinet de Vienne à resserrer toujours davantage ses liens avec celui de Saint-James, quoique l'Autriche eût déjà perdu ses plus belles provinces, quoiqu'on lui eût arraché les Pays-Bas et l'Italie, ne devait-il pas entrer dans les desseins de Bonaparte d'aller chercher à Vienne une soumission que rien jusqu'alors n'avait pu arracher? N'était-il pas déjà pleinement justifié de son entreprise, lorsque, de son quartier-général de Klagenfurth, il offrait vainement la paix à l'archiduc, au moment où les Autrichiens, battus par-tout, étaient en pleine retraite, depuis Inspruck jusque sur les bords du Muerch ? Aurait-on voulu soutenir qu'il n'en était pas de Vienne comme de presque toutes les capitales, dont la perte laissant le souverain sans ressource, il doit périr ou transiger? Placées à l'extrémité du pays, elles en complètent géographiquement la conquête; il est soumis avant qu'on arrive à elles : ainsi les Français avaient eu à traverser le Piémont, la Hollande, l'État de l'Église, avant d'arriver aux capitales, au-delà desquelles il n'existait plus rien; tandis que, Vienne occupée, il restait à l'empereur la Bohême, la Moravie, les deux Gallicies : une bataille gagnée pouvait

lui rendre sa capitale, dont la conquête et la garde auraient dû infiniment affaiblir l'armée qui l'aurait prise. En effet, depuis trois cents ans, Vienne avait vu régulièrement, chaque siècle, l'ennemi sous ses murs, y trouver son tombeau ou sa honte. Mais toutes ces raisons, si spécieuses en apparence, étaient-elles bien solides? En effet, à l'époque où Bonaparte avait formé le projet de porter la guerre sur le Danube, s'était-il jusqu'alors présenté une circonstance où les troupes de l'empereur eussent jamais été battues aussi souvent du côté du Rhin, et sur-tout en Italie? Dans l'espace d'une année, l'élite du militaire impérial était venue successivement se briser contre un seul général français. Lui seul avait vu fuir la plus grande partie des officiers-généraux allemands les plus renommés; son génie militaire avait fait disparaître tous les hommes de l'art : jamais la maison d'Autriche avait-elle été autant épuisée d'hommes et d'argent? Jamais ses officiers, ses soldats, ses sujets, avaient-ils été autant effrayés et découragés? Enfin jamais les Français s'étaient-ils avancés dans une position aussi formidable pour ses états? Jamais étaient-ils arrivés jusqu'à Vienne par la Bavière et la Carinthie? L'esprit révolutionnaire, porté sur

les ailes de la victoire, ne menaçait-il pas l'aigle germanique?

Tout, de la part de l'ennemi, semblait donc inviter Bonaparte à l'audacieuse résolution de terminer enfin la guerre aux portes de Vienne. La lenteur des préparatifs des Autrichiens devait lui assurer le temps nécessaire pour frapper un coup décisif. Les divisions de l'armée de Sambre et Meuse, parties de Cologne, avaient traversé la France et l'Italie d'un bout à l'autre, et étaient arrivées sur les bords du Tagliamento, avant que les renforts hongrois et autrichiens, qui touchaient au théâtre de la guerre, eussent joint l'armée de l'archiduc; ce qui avait dû lui ôter les moyens de soutenir avantageusement ses premières positions.

Les bataillons autrichiens de l'armée du Rhin couvraient encore la Souabe, lorsque la Piave était déjà passée et le Tyrol attaqué; ils ne pouvaient plus joindre l'archiduc, en passant par Inspruck, Brixen et le Tyrol; ils avaient dû tourner l'archevêché de Saltsbourg, dans le dessein de rencontrer l'archiduc au moins sur les bords de la Drave. Quelle absence de plans, de vues, d'exécution, dans le conseil aulique! Quelle activité, au contraire, quelle prévoyance, quel aplomb dans les idées

de Bonaparte! Primauté de vues et d'exécution, voilà ce qui assura toujours les succès de ce général : aussi réussit-il parfaitement dans une des idées vraiment militaires auxquelles tenait son plan de marcher sur Vienne, en opérant en Italie une diversion en faveur de l'armée française en Allemagne. De nombreux détachemens accoururent du haut Rhin en Italie, qui appelait encore à elle non seulement les renforts qui marchaient sur le Rhin, mais encore le général Mack, qui fut obligé d'abandonner l'exécution de ses plans au général Werneck, pour se rendre auprès de l'archiduc. Ainsi les malheurs du général Beaulieu, ayant forcé d'envoyer en Italie le maréchal de Wurmser, à la tête de vingt-deux mille hommes tirés de l'armée du Rhin, livrèrent ses bords sans défense à l'invasion des Français.

Il est vrai cependant qu'en faisant une diversion en Italie, en faveur des armées françaises qui allaient se porter sur le Rhin, Bonaparte pouvait courir de grands risques, si, par un de ces événemens si communs à la guerre, il éprouvait quelque revers, ou même si l'archiduc, se bornant à renforcer son armée, à la conserver, à l'aguerrir, en harcelant l'ennemi, réussissait à l'arrêter : dès-lors le gé-

néral français eût été obligé de demander des renforts, et de les attendre long-temps, si leur marche n'avait pas précédé l'instant du besoin; et, ne pouvant les retirer que de l'armée du Rhin, si alors elle avait entrepris les siéges d'Ehrenbreisten et de Mayence, ou si elle avait passé le Rhin, la moindre diminution de ses forces pouvait l'obliger à rétrograder ou à rester stationnaire : d'où les politiques militaires concluaient que Bonaparte eût dû préférer la défensive dont nous avons parlé, et arriver aux mêmes fins sans courir autant de chances, qui pouvaient être malheureuses. Mais ils s'obstinaient à ne voir dans Bonaparte qu'un général ordinaire, et à circonscrire ses opérations dans le cercle étroit d'une prudente théorie qui, la règle et le compas à la main, ne soupçonne pas même les inspirations du génie.

Le plan de Bonaparte était basé sur la priorité de ses préparatifs, sur la célérité de ses mouvemens, sur la bravoure incalculable de ses troupes et de ses généraux, sur l'épouvante des ennemis. Prêt à agir avant les Autrichiens, il dut chercher à compléter cet avantage par la rapidité de ses marches, la multiplicité et l'audace de ses attaques, et empêcher l'archi-

duc de réunir ses forces. D'une part, il pouvait facilement calculer le temps nécessaire à l'archiduc pour recevoir ses renforts; et, de l'autre, celui d'une marche directe sur Vienne. Aussi Bonaparte, après avoir envoyé douze mille hommes dans le Tyrol, pour en chasser les Autrichiens, et couvrir ses derrières, avait fait avancer, comme nous l'avons déjà vu, le reste de son armée dans la Styrie et dans la Carinthie. La gauche, sous le général Massena, après avoir enlevé M. de Lusignan, s'était avancée, par Ponteba, sur Willach et Klagenfurth; elle devait ensuite poursuivre sa marche par Saint-Vast et Fudenburg. L'avant-garde du centre, sous le général Guyeux, s'était portée par le Loilberg : des corps détachés, qui formaient une droite assez faible, n'ayant point d'ennemis à craindre, avaient occupé Trieste, et marché ensuite sur Fiume et l'Istrie autrichienne. Le centre, sous Bonaparte, s'était avancé par Laybac. Tous ces corps étaient sans doute destinés à se diriger sur Bruck, petite ville au-delà du Muerch, sur la grande route, et à seize stations de Vienne, point central des embranchemens du chemin sur lequel paraissaient se diriger les trois corps.

Dans ces circonstances, pressé par le nombre

et la célérité de l'ennemi, l'archiduc n'avait songé qu'à la retraite ; il s'était refusé à tout combat décisif, pour marcher vers ses renforts et vers ses magasins : par ce moyen, il raccourcissait sa ligne de communication et d'opération; il espérait aguerrir son armée ; mais, en même temps, il l'avait affaiblie par les hommes laissés, mal à propos, à Gradisca, à Goritz, à Klagenfurth, et ceux qui escortaient la colonne des équipages, tous étant tombés entre les mains des Français. En conséquence de ce plan, il n'avait défendu ni la Save, ni la Drave, et était venu prendre sa position derrière le Muerch; la droite à Lens, la gauche au Raab, dans l'espérance d'être joint par le général Spork, et afin d'y attendre l'armée française, que des petits combats, des détachemens, des garnisons, des escortes de tout genre, devraient avoir fort diminuée, sans avoir aucun renfort à attendre; tandis que, se trouvant sur son terrain, l'archiduc devait profiter de toutes les connaissances locales, et pouvait recevoir tous les secours nécessaires à son armée, sans aucun besoin de s'affaiblir par des garnisons ou des escortes.

L'archiduc devait aussi avoir naturellement une autre espérance; il savait que douze mille hommes avaient paru suffisans à Bonaparte,

pour contenir dans le Tyrol le petit corps du général Kerpen ; il est vrai que les Français s'étaient appropriés les excellentes positions de ce pays, et qu'en s'établissant à Botzen et à Brixen, ils s'étaient rendus maîtres du pays entre l'Adige et la Reinez, et du cours entier de cette dernière rivière, qui couvrait toute la ligne du flanc gauche et les derrières de l'armée française. Mais les Français n'avaient-ils pas, en même temps, fait une faute grave, en s'arrêtant à Botzen et à Brixen, et en souffrant que les Autrichiens s'établissent à Merau et Sterzinguen? tandis qu'ils auraient dû les rejeter au-delà de la Brenner, et garnir les crêtes des montagnes ; mesure de rigueur pour s'assurer du Tyrol ; mesure sans laquelle l'ennemi, débouchant de Merau et de Sterzinguen, pouvait se porter, en même temps, sur Botzen et Brixen, ainsi qu'il l'avait tenté le 11 germinal (31 mars), sur-tout s'il avait songé et réussi à mettre en mouvement les masses tyroliennes, qui, dans une circonstance aussi critique pour les habitans du Tyrol, pouvaient être mises momentanément sur pied, et auxquelles n'auraient certainement pu résister les douze mille Français qui se trouvaient là, sans avoir pris la sage précaution de s'emparer

des crêtes des montagnes, et de rejeter entièrement les Autrichiens sur le penchant opposé à l'Italie. Cependant il paraît probable que le cabinet de Vienne n'avait calculé aucune de ces possibilités; il aurait envoyé beaucoup plus tôt l'archiduc en Italie, et, au lieu de diriger sur son armée les dix-neuf bataillons détachés du Rhin, il les aurait portés dans le Tyrol, où, réunis à ceux qui y étaient déjà, ils auraient pu s'emparer de Botzen et de Brixen, et, s'affermissant ensuite sur la Piave ou la Brenta, rendre le retour de Bonaparte en Italie, sinon impossible, au moins très-hasardeux.

Mais Bonaparte, bien instruit de toutes ces fautes, convaincu, par l'expérience, de la lenteur des démarches et des résolutions du conseil aulique, attendant tout de la hardiesse de son entreprise, de l'aguerrissement de son armée, certain de la confiance de ses troupes, sachant combien elles avaient acquis pour les marches une rapidité inouie jusqu'à ce jour, devait mettre l'archiduc dans l'impossibité de se reconnaître, ni de recevoir ses renforts à temps : aussi ce général réussit-il à remplir parfaitement ses vues, puisque, dans moins d'un mois, après avoir pénétré des bords de la Brenta sur ceux de la Drave, il établis-

sait son quartier-général à Klagenfurth, d'où il envoyait le général Zazouzech à Lienz, pour y opérer sa jonction avec la division Joubert, qui était à Brixen, tandis que l'armée française avait alors sous ses yeux le bassin du Danube, le cœur des états héréditaires, et les murs de Vienne.

Ce fut dans une position aussi brillante, dans un moment où les débris de l'armée du prince Charles, extrêmement découragée, fuyait devant les Français, que Bonaparte jugeait à propos d'écrire, le 11 germinal (31 mars), à l'archiduc, pour lui faire sentir combien il était temps d'arrêter les fléaux de la guerre.[1] La réponse du prince, très-évasive, suivie de la demande d'une suspension de quatre heures, ayant paru un moyen pour gagner du temps, et opérer sa jonction avec le général Sporck, Bonaparte, qui n'avait précisément pressé sa marche que pour empêcher cette jonction, refusa la suspension, et marcha, le 12 germinal, sur Neumarck. La division Massena, qui formait l'avant-garde, ayant rencontré l'arrière-garde des ennemis dans les gorges entre Frei-

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (99).

sack et Neumarck, après l'avoir culbutée, s'était acharnée à la poursuivre avec une telle vîtesse, que le prince Charles s'était cru obligé de faire venir en grande hâte les huit bataillons de grenadiers qui avaient pris Kehl, et qui étaient alors l'espoir de son armée; mais ils ne purent réussir à ralentir un seul instant le mouvement de la deuxième légère, qui se précipita sur leurs flancs droit et gauche : dans le même temps, le général Massena, à la tête des grenadiers de la 18e et de la 32e, formés en colonne, les attaquait sur leur centre, les repoussait dans les gorges : malgré l'avantage de leur position, hérissée de canons, il les mettait dans une déroute complète, et il les suivait d'assez près pour entrer le lendemain, à la pointe du jour, dans Neumarck, où les Français s'approprièrent le pain et l'eau-de-vie préparés pour les Autrichiens, qui avaient profité de l'obscurité de la nuit pour marcher sur Hundsmarck.

Le 14 germinal (3 avril), le quartier-général français, qui s'était arrêté la veille à Freisach, se portait sur Scheifling. Dans la marche de l'armée, l'avant-garde rencontrait l'arrière-garde ennemie, disposée à lui disputer sa couchée, comme la veille. Ce jour-là, elle était

composée de quatre régimens qui arrivaient du Rhin; la deuxième légère était encore d'avant-garde : elle n'hésita pas plus à attaquer qu'elle ne l'avait fait la veille, et elle eut le même succès. Les quatre régimens autrichiens furent mis en déroute, et se retirèrent après avoir laissé plus de trois cents des leurs sur le champ de bataille, six cents prisonniers, et le pain et l'eau-de-vie, qui les attendaient de même que le jour précédent.

Le 15, l'armée française occupait Muerhau, Fidenburg et Kintenfeld, sur le Muerch, tandis que la division Guyeux était occupée à poursuivre le général Sporck, commandant l'avant-garde du corps aux ordres du général Laudon, qui, battu dans le Tyrol, après s'être retiré du côté d'Inspruck, avait marché à grandes journées sur la rive droite de l'Inn, jusqu'à Ratenberg, et ensuite sur la rive droite de la Salzach, jusqu'à Coprun, d'où il avait traversé l'Ens, entre les villages de Radillats et de Schiaming, pour descendre vers le Muerch, afin de se réunir à l'armée de l'archiduc. Mais la promptitude avec laquelle les Français avaient occupé, au bord du Muerch, le poste important de Scheiling, avait rendu cette jonction impraticable; et elle ne pouvait

plus avoir lieu qu'au-delà de la chaîne des montagnes qui couvrent Vienne du côté de Mariæ-Zell.

Les Français, ainsi maîtres des bords du Muerch, depuis Muerhau jusqu'à Leoben, se trouvaient à trente lieues de Vienne, où des ordres violens et précipités augmentaient l'effroi universel : chacun se dérobait, par la fuite, aux malheurs d'un siége prochain. Le dévouement malheureux des volontaires autrichiens, qui n'avaient paru en Italie que pour y trouver la mort ou la captivité, portait dans toutes les ames le découragement : personne n'osait s'offrir pour la défense de son pays. En vain le prince Charles avait bien voulu se sacrifier, en se montrant à la tête des armées impériales; il avait été plus malheureux encore que ses prédécesseurs, et tout l'effet qu'on s'était promis de ses talens, ou du prestige de sa dignité, venait de tromper les dernières espérances. Il ne restait plus d'autre point de défense à son armée que les montagnes qui avoisinent la capitale de l'Autriche, du côté du sud. Et, dans le temps où ses soldats, effrayés, témoignaient hautement leurs craintes de se mesurer davantage avec les Français, l'adjudant-général Kellerman présentait au di-

rectoire les trophées des défaites autrichiennes.[1]

Cependant Bonaparte avait transféré à Fudenburg son quartier-général, autour duquel il avait réuni toutes ses forces. Il se disposait à suivre ses premiers plans, et à profiter de ses victoires : mais, sur le point d'arriver à Vienne, où des succès très-probables pouvaient renverser le trône impérial, la sage prévoyance ne devait-elle pas inspirer à Bonaparte des réflexions sur sa nouvelle position ? Les habitans des pays conquis ne pouvaient-ils pas être séduits par des émissaires de Vienne et de Venise ? Ne pouvait-on pas leur persuader qu'il leur était facile de couper les vivres à l'armée française, et de s'emparer de ses derrières ? L'astucieux sénat de Venise, qui ne voyait pas avec plaisir les Français dans ses états, ne pouvait-il pas vouloir se réunir à la maison d'Autriche, pour les perdre, et s'en faire un mérite auprès du cabinet de Vienne ? Le général Laudon, obligé de remonter vers les sources de la Drave, ne pouvait-il pas vouloir tenter d'attaquer Brixen et Botzen ? Les subsistances ne devaient-elles pas devenir tous les jours plus difficiles ? Ne pouvaient-elles pas le devenir

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (100).

davantage ? L'armée française n'avait-elle pas éprouvé des pertes, ou des diminutions, dans ses marches, dans ses combats, et par les troupes laissées pour garder les magasins et assurer les communications ? Les Autrichiens, se trouvant au cœur de leurs états, ne devaient-ils pas espérer de se fortifier et de s'accroître à mesure qu'ils se concentraient ? Après avoir passé la chaîne méridionale des Alpes, ne restait-il pas la chaîne septentrionale à percer, opération non moins difficile que la première ? [1] Le Muerch roule de l'ouest à l'est, depuis sa source jusqu'à la petite ville de Bruch, à quelques lieues au-dessus de Leoben : arrêté en cet endroit par les montagnes de la haute Styrie, il change de direction, et se porte au sud de la vallée de Gratz. Il n'existe aucune route sur le col d'Afflent, pour descendre avec des voitures, vers le nord, soit à Lilliensfield, au bord du Truzen, ou à Neustadt, au bord de la Leytha : on ne pouvait suppléer à ces obstacles de la nature que par des travaux immenses. L'armée française, cependant, était en mesure de remonter le Muerch par les défilés de Rotterman, et de descendre sur les rives de l'Ens : alors la route

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (101).

devenait moins difficile, mais elle était très-longue; et les corps de troupes que Bonaparte aurait été obligé de laisser sur ses derrières, pour conserver quelque communication avec l'Italie, auraient beaucoup affaibli son armée. Mais Bonaparte était bien informé que les retranchemens élevés sur les bords de la Lahn avaient été abandonnés sans résistance, et que le général Hoche s'apprêtait à pénétrer en Allemagne, et à y venger, à la tête de l'armée de Sambre et Meuse, les malheurs qu'y avait éprouvés le général Jourdan.[1] Cependant le passage du Rhin ne s'était-il pas effectué trop tard? N'aurait-il pas fallu le passer au moment où l'aile gauche de l'armée de Bonaparte occupait une grande partie du Tyrol? N'aurait-il pas fallu que les Français eussent été en même temps aux portes de Francfort et à celles d'Inspruck? Et, quoique les projets des généraux Hoche et Moreau fussent de se porter rapidement sur les bords du Danube, le trajet des bords du Rhin aux extrémités orientales de la Bavière n'était-il pas trop long pour une grande armée? Et Bonaparte n'aurait-il pas couru les risques d'être affamé au milieu des montagnes

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (102).

stériles où il se trouvait, avant d'avoir pu recevoir des secours efficaces du général Moreau ou Hoche?

Telles pouvaient être, sans doute, les craintes de la froide raison; mais les Français avaient pour eux cet esprit belliqueux qui préside aux destinées de la nation, sous les drapeaux républicains, comme sous les étendards monarchiques; ils avaient sur-tout cette théorie nouvelle qui les portait à faire le contraire de tout ce qui s'était fait, se faisait, ou pouvait se faire ailleurs : moyen presque infaillible de réussite en politique, comme dans la partie militaire, sur mer, comme sur terre. Ainsi les Français, en réalisant l'improbable, en se tenant toujours au pôle opposé de leurs ennemis, avaient tout tenté, tout exécuté, et peut-être était-ce à ce mot *impossible* que l'Europe devait la plus grande partie de ses malheurs. En effet, ce mot remplissait encore la bouche de tous les ennemis des Français, et déjà il était rayé de leur idiome; Bonaparte, qui avait contribué à en effacer le souvenir, Bonaparte, dont les regards pénétrans avaient embrassé cette région d'idées, trouva dans son génie le secret de faire disparaitre tous ces prétendus dangers : il marchait sur Vienne, lorsque les généraux autri-

chiens, Bellegarde et Melveld, vinrent le trouver à Fudenbourg; et, le 19 germinal an 5 (8 avril 1797), ils lui remirent une note, à laquelle Bonaparte répondit.[1] Des conditions de suspension d'armes;[2] l'occupation des villes et des positions par l'armée française; enfin, le 25 germinal an 5 (14 avril 1797), la signature des préliminaires de paix au château de Neuwald, proche de Leoben, où Bonaparte avait transféré son quartier-général, tels furent les heureux fruits de cette conférence entre les généraux autrichiens et Bonaparte.[3]

Mais, tandis que le vainqueur de Lodi s'occupait à régler les préliminaires de la paix à Leoben, il fut informé que le sénat de Venise, malgré la neutralité qu'il devait observer, malgré les protestations d'amitié et de bonne intelligence qu'il ne cessait de faire, tramait quelque perfidie, et semblait, par quelques mouvemens hostiles, manifester plus que jamais sa prédilection particulière pour l'Autriche, qu'il devait spécialement redouter. Depuis la paix de Passarowits, la politique du

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (103).

[2] *Voyez*, à la fin du volume, la note (104).

[3] *Voyez*, à la fin du volume, la note (105).

sénat avait été constamment de se maintenir en paix au milieu des commotions qui agitaient l'Europe. Sans ambition comme sans énergie, ce gouvernement défiant et circonspect, avait laissé traverser et envahir son territoire par les Français et par les Allemands, toutes les fois que la guerre fut portée en Italie. Cette pusillanimité passait pour prudence, et l'expérience l'avait en quelque sorte justifiée, puisque, malgré sa nullité militaire et l'inquiète ambition de ses voisins, cette république était restée intacte et paisible. Le sénat de Venise ne devait craindre que la maison d'Autriche; des demandes impérieuses de sa part, refusées par le sénat; des négociations orageuses avaient précédé de peu d'années la révolution française : ce procès n'était pas terminé. Il semblait donc que les sénateurs auraient dû donner des preuves d'attachement à la république française : mais on était persuadé à Venise, comme dans toutes les cours de l'Europe, que la France serait écrasée par la coalition. L'esprit démocratique, qui gagnait de proche en proche, pouvait détrôner les patriciens. La seigneurie du sénat, adoptant une feinte neutralité, accablait les Français des témoignages de son affection, tandis que, pré-

textant des traités, non seulement elle laissait les Autrichiens occuper les forteresses qui leur convenaient ; mais tous les secours secrets, toutes les facilités qu'on pouvait leur procurer, sans rompre ouvertement avec la France, leur étaient donnés, ou on les leur laissait prendre.

Cependant Bonaparte, qui n'ignorait ni le cauteleux manége du sénat de Venise, ni les motifs de sa conduite, y faisait d'autant moins d'attention, que la marche des Autrichiens dans les provinces vénitiennes lui donnait l'exemple de ne pas respecter le territoire de cette république : ainsi, tous les états vénitiens, à l'exception des lagunes, se trouvèrent insensiblement envahis par les Autrichiens ou par les Français. La république n'osa pas se permettre des protestations contre ces actes arbitraires; mais, fidelle à son systême de dissimulation, elle réunit autour de ses lagunes quinze mille Esclavons destinés, en apparence, à protéger la capitale. Bonaparte s'enfonçait donc à peine dans les Alpes Noriques, et déjà il circulait dans l'état de Venise des proclamations qui excitaient les paysans à s'insurger contre les Français, que l'on qualifiait d'athées, de brigands, d'incendiaires.[1] Bientôt après le

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (106).

bruit se répandit dans toute la Lombardie que Bonaparte avait été battu au bord du Muerch, et que sa perte était inévitable, pour peu que les Italiens voulussent seconder les Allemands. Cette nouvelle était accréditée par la marche du général Laudon, qui venait de remporter quelques avantages dans le Tyrol. On savait aussi que le maréchal Dalvinzy s'avançait vers le Frioul vénitien, par la Carniole inférieure : on ne paraissait donc pas douter que les Français, environnés de toutes parts, ne fussent obligés de mettre bas les armes. Les nobles Vénitiens crurent le moment favorable pour assouvir impunément leur vengeance. Cependant la politique vénitienne ne permettait pas de se montrer ouvertement ; des émissaires furent répandus dans les villes et dans les campagnes, excitant par-tout le peuple, au nom de la religion, à prendre les armes et à massacrer les Français. Au tocsin du fanatisme, plus de quarante mille habitans des campagnes avaient demandé pieusement des armes. Une insurrection générale s'était déclarée, des officiers s'étaient mêlés dans les rangs pour commander ; on avait battu la caisse au nom du peuple, on avait ordonné à tout citoyen de s'enrégimenter. Les quinze mille Esclavons

cantonnés près de Venise s'étaient réunis à ces nouvelles troupes ; il fallait des exploits à cette multitude ; on lui avait fait attaquer les Français qui se trouvaient dans Vicence, Padoue, Bergame ; et, au son d'une cloche qui avait donné le signal du meurtre, tous les Français qui se trouvaient dans Vérone, avaient été impitoyablement égorgés : on n'avait pas même respecté les hommes malades ou mourans dans les hôpitaux.

Bonaparte instruit, quoique éloigné du théâtre de ces horreurs, avait écrit au doge ;[1] et le général Augereau, qui commandait en Lombardie, avait pris des mesures pour arrêter le cours de ces attentats et les punir. Ayant réuni quelques faibles corps de troupes françaises aux légions lombardes, il les avait envoyés à Vérone ; mais l'insurrection avait déjà fait des progrès si rapides, que la ville avait refusé d'ouvrir ses portes, enhardie par les troupes esclavones et un grand nombre d'habitans des campagnes, armés et enrégimentés, qui s'étaient retranchés sous le canon de la place, et avaient garni d'une nombreuse artillerie les fortifications dont ils s'y étaient en-

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (107).

tourés. La résistance que cette armée pouvait faire était d'autant plus à craindre, qu'elle croyait être fortifiée et augmentée par le corps du général Laudon, qui s'avançait le long de l'Adige, après avoir repris Botzen, Trente, Roveredo, Rivoli; mais les préliminaires de paix entre la France et l'empereur ayant été signés, le général Laudon ne put arriver dans les environs de Vérone que pour être le témoin de la défaite entière des insurgés sous les murs de cette ville, et pour apprendre en même temps que déjà vingt-cinq mille Français campaient au bord de la mer, à la vue de Venise; que les troupes qui avaient pris Vérone marchaient sur Vicence et sur Padoue; que les insurgés fuyaient éperdus; que les peuples s'empressaient de prêter serment de fidélité à la république française, et que Bonaparte publiait, dans un manifeste, les raisons qui le forçaient de prendre les armes contre Venise.

Depuis l'époque de la fameuse ligue de Cambrai, la puissance vénitienne avait déchu, moins par la diminution de son territoire, que par l'affaiblissement de son commerce, occasionné par la découverte du Cap de Bonne-Espérance. Cependant cette république, dont

les troupes réglées, y compris six mille Suisses, formaient vingt-huit mille combattans, et qui pouvait armer cinquante mille hommes en temps de guerre, semblait être en état de faire quelque résistance : elle avait aussi la ressource de sa marine, plus redoutable encore dans un moment où l'escadre française, retenue dans Toulon, ne pouvait pas tenir la mer; mais la résistance que peut faire un pays d'une médiocre étendue, dépend trop souvent des circonstances dans lesquelles il est attaqué. Le sénat n'avait pu prévoir qu'un traité récent qui lierait la France avec l'empereur, empêcherait ce dernier de lui donner aucun secours, qu'en même temps toutes les villes de terre ferme proclameraient leur indépendance, et que l'esprit révolutionnaire se répandrait même parmi les matelots qui montaient la flotte.

Dans une position aussi critique, les nobles Vénitiens, craignant d'être livrés aux Français par les citadins de Venise, parlementaient avec les envoyés de Bonaparte, qui leur offrait la paix, moins dans l'espoir d'obtenir des conditions plus douces, que pour avoir le temps d'abandonner la ville. Cependant il fallait finir par se rendre, et l'on se rendit. Le 22 floréal (11 mai), le grand conseil ayant remis toute

l'autorité publique à trente sénateurs, ce comité, pour se concilier les citadins, arrêta que l'ancienne forme démocratique serait rétablie dans Venise, comme elle existait avant la révolution de 1296. Dans toute autre circonstance, la publication de cet arrêté eût réuni tous les citoyens pour la défense commune; mais alors il ne montrait que la faiblesse du gouvernement, et il ne servit qu'à faire introduire, sur-le-champ, les Français dans Venise, le 23 floréal (12 mai). En y entrant, le général Augereau, qui était à la tête des troupes, leur fit occuper les principaux postes, les forts, le palais, l'arsenal, et il fit former une municipalité démocratique, qui, le 27 floréal, publia : « Que le grand « conseil, en abdiquant l'autorité publique, « avait bien mérité de la patrie; qu'il serait « fait des remerciemens à l'ancien gouverne- « ment et au commandant français qui avait « arrêté l'effusion du sang pendant la journée « du 23 floréal (12 mai); que le gouverne- « ment accordait une amnistie pour tous les « délits commis dans Venise depuis le moment « où le grand conseil avait abdiqué son pou- « voir, jusqu'à celui où le général français, « Augereau, avait rétabli la tranquillité dans « la ville; que le général Bonaparte serait prié

« de rendre la liberté aux trois inquisiteurs « d'état et aux autres prisonniers ; que la li- « berté de la presse serait rétablie ; que per- « sonne ne pourrait être recherché pour des « événemens antérieurs à l'établissement de la « municipalité ; qu'il serait accordé des pen- « sions aux nobles sans fortune ; que les ci- « toyens qui auraient éprouvé des pertes dans « la journée du 23 floréal (12 mai), seraient « indemnisés par le trésor public ; que les dettes « de l'état seraient mises sous la sauve-garde « publique ; qu'il ne serait porté aucune atteinte « à la sûreté des personnes et des propriétés ; « que tous les individus déjà établis dans la « ville, et ceux qui s'y établiraient dans la suite, « auraient la liberté d'exercer le culte qui leur « conviendrait : enfin, que toute distinction « entre les plébéiens et les patriciens serait « abolie.... »

Ainsi le gouvernement aristocratique de Venise, établi à la fin du treizième siècle, au milieu des flots de sang versé par les citoyens, s'éteignit presque sans secousse, à la fin du dix-huitième.[1] En entrant dans Venise, les Français s'étaient emparés des forces navales

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (108).

vénitiennes ; ils s'en étaient servi pour se porter dans les îles de l'Adriatique, qui faisaient partie du domaine de cette république, et qui furent bientôt soumises à la domination française. [1]

Cependant la signature des préliminaires de la paix avait arrêté la marche des généraux français, sur les divers points de l'Empire, au milieu des espérances les plus flatteuses. Les amis de la coalition ne manquèrent pas de prétendre que, quoique le cabinet de Vienne se fût décidé à signer ces préliminaires, la situation de l'Autriche était bien loin d'être désespérée. Les succès obtenus par le général Laudon, dans le Tyrol, et qui l'avaient conduit presque sous les murs de Vérone; la reprise de Trieste par le colonel Casimir; l'armement des Vénitiens et les dispositions non équivoques de leur gouvernement contre les Français, devaient les exposer, selon eux, à se voir entourés de manière qu'il leur eût été très-difficile d'échapper; et ils croyaient pouvoir appuyer leurs assertions des dépêches fréquentes de Bonaparte au directoire, ce qui ne pouvait être, d'après leurs raisonnemens, que l'effet de l'embarras

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (109).

et des dangers dans lesquels se trouvait Bonaparte, qui devaient l'obliger à de vives instances sur l'indispensable nécessité de conclure la paix. Mais ici ; comme dans tout le cours des actions de Bonaparte, on croyait pouvoir s'étayer des principes ordinaires de conduite militaire et politique, et on ne cessait d'oublier ce dont une expérience constante, de quinze mois, aurait dû enfin donner la conviction ; le caractère de Bonaparte, sa manière de voir, de se conduire, de juger, d'agir ; excitée, soutenue, encouragée par la valeur impétueuse et toujours croissante des troupes françaises. Ainsi ces courriers si fréquens n'arrivaient sans doute au directoire, que pour se plaindre des instructions pacifiques qui lui avaient été données, et pour réclamer la liberté de poursuivre ses conquêtes, plutôt que de traiter aux conditions qui lui étaient prescrites. A l'égard de ses dangers, la faiblesse des corps des généraux Laudon et Casimir, le peu de moyens et le peu d'union des Vénitiens, et les importans succès des armées françaises sur les bords du Rhin, ne pouvaient pas permettre à Bonaparte de grandes inquiétudes.

Quoi qu'il en soit, quelque probable, quelque certaine même que fût alors la continuité

des succès, en Allemagne, de Bonaparte et des autres généraux français, la saine politique n'en prescrivait pas moins au directoire de s'occuper spécialement de la paix; et, en la faisant avec l'Empire, de faire aux Anglais, sur le continent, le plus de mal qu'il lui serait possible.

Alors, il est vrai, s'écroulait entièrement tout le système politique auquel avait semblé devoir servir de base le traité de la Prusse avec la république française; alors ce n'était plus l'Autriche qui allait être condamnée à un dangereux isolement; l'Autriche que ses ennemis se plaisaient à considérer humiliée par la France, menacée par la Porte, insultée par la Prusse, abandonnée par la Russie, et ne pouvant même plus espérer l'or de l'Angleterre.

Alors la Prusse se serait trouvée frustrée dans ses espérances; mais la santé chancelante de son monarque, les qualités de l'héritier du trône, la révolution probable dans le ministère, devaient faire espérer des changemens qui feraient accueillir avec empressement une paix qui ne pouvait ôter à la Prusse aucune des causes de sa prépondérance dans le nord de l'Europe, et qui lui laisserait le temps et les moyens de réparer les maux que lui avait faits la guerre.

Le Danemarck tremblait alors pour les jours du comte de Bernstorff, qui, dans des temps de délire, de faiblesse et de calamités, avait su, par son énergique sagesse, assurer le calme et le bonheur du peuple, dont le sort lui était confié.

La Suède et la Russie, depuis six mois, étaient gouvernées sur d'autres principes. En Suède, le jour où le nouveau roi avait été déclaré majeur, le duc de Sundermanie avait perdu toute espèce d'influence; et la France s'était vue frustrée de l'autorité que le régent lui avait laissé prendre, pendant quelque temps, à Stockolm.

En Russie, le temps n'était plus où cette puissance se montrait avide de domination. Paul Ier ne semblait occupé que de ses sujets, et il se faisait pardonner beaucoup de sévérité par beaucoup de justice. Dans la crainte que l'équilibre politique de l'Europe ne fût altéré, il s'occupait à empêcher que l'Autriche ne disparût du rang des premières puissances, au moment où elle signait les préliminaires de la paix. Mais ne devait-il pas craindre alors que cet équilibre ne fût rompu de même, en laissant l'Angleterre isolée dans l'un des bassins de la balance? ou pensait-il que l'Angleterre

pouvait seule servir de contre-poids à tout le reste de l'Europe? ou plutôt que la France, maîtresse du continent, et l'Angleterre encore maîtresse des mers, sauraient se balancer sans chercher à se détruire?

Tel semblait devoir être, en effet, le but le plus louable auquel pussent tendre les Français victorieux. L'Angleterre, à cette époque, ne se voyait-elle pas tout à la fois menacée dans ses finances, dans sa force publique, dans son territoire? L'Irlande, la banque, la flotte, l'Inde, tous les motifs de sa sécurité, toutes les sources de ses richesses, n'étaient-elles pas devenues pour elle des sources d'inquiétudes? La flotte, à la vérité, était rentrée dans le devoir; mais c'était au prix des concessions du ministère; et quel exemple pour toutes les troupes, quel encouragement pour l'avenir, quelle situation que celle d'un gouvernement réduit à composer avec ses soldats, et n'ayant, pour leur obéissance, d'autre garantie que sa condescendance et son humiliation! La banqueroute n'était pas faite; le gouvernement n'était pas encore descendu jusqu'à la fatale ressource du papier-monnaie; l'Angleterre n'avait pas encore éprouvé les funestes effets qu'elle devait craindre de la secousse reçue par la banque : mais quel

génie et quel trésor devaient pouvoir suffire à cette dette prodigieuse, dont les intérêts absorbaient les revenus de l'état? Et comment ne pas penser que les paiemens seraient nécessairement suspendus, faute de moyens pour les continuer? L'Inde n'était pas tout à fait perdue pour la Grande-Bretagne; mais, si le mal était connu, le remède ne l'était pas encore, et, là aussi, ce gouvernement si fier n'avait d'autre ressource que de composer avec ses troupes. L'Irlande n'était pas encore séparée de l'Angleterre; mais, en considérant ce vaste plan d'insurrection, où tout était calculé, tout disposé, tout prévu; en songeant à l'immense majorité des mécontens, aux secours qu'ils pouvaient espérer de l'étranger, aux moyens qu'ils trouvaient dans l'embarras même du gouvernement; en voyant le ministère prêt enfin à se rendre aux réclamations des catholiques, si long-temps et si durement méprisés, on pouvait juger s'il trouvait l'insurrection périlleuse et le salut facile.

Dans ses rapports extérieurs, la France n'avait rien à desirer sur terre; et c'était déjà pour elle un avantage inestimable contre les Anglais, que de pouvoir leur fermer la très-grande majorité des ports du continent. La guerre ma-

ritime exigeait sans doute de grands efforts; mais la France pouvait les attendre de ses alliés : la marine de la France, de la Hollande et de l'Espagne, en se bornant à protéger leur commerce, et à gêner celui des Anglais, pouvait soutenir une guerre très-longue; et une longue guerre devait, pour les Anglais, être une guerre ruineuse. Mais la France ne présentait pas au dedans un aspect aussi brillant qu'au dehors. « Les besoins dévorans d'une « guerre si terrible (disait Tronçon-du-Coudray « à la tribune des anciens) ne nous ont pas per- « mis de guérir les plaies que la révolution a « faites; nous avons été forcés d'ajouter les sa- « crifices aux sacrifices; nous sommes environ- « nés de malheureux. Les rentiers, les pension- « naires, les créanciers de l'état, attendent de « nous des secours trop légitimes; le peuple est « affamé de justice, d'ordre et de repos; une « immoralité effrayante a rompu presque tous « les liens de la société; des fortunes fraudu- « leuses nous attestent de nombreuses prévari- « cations; des embarras sans cesse renaissans « ont amené des opérations forcées peut-être, « mais à coup sûr désastreuses, et en opposition « avec tous les principes d'une bonne adminis- « tration. L'instruction publique, cette pre-

« mière base des mœurs, est nulle; nous en
« avons souvent parlé, nous n'en avons point :
« notre législation est un chaos d'inconséquen-
« ces, d'erreurs, de contradictions, d'absurdités
« quelquefois, et plus souvent d'injustices; elle
« appartient presque toute entière à ce siècle
« reculé et barbare, que nous avons appelé *le*
« *gouvernement révolutionnaire.* Voilà ce qui
« est, voilà ce que, de tous côtés, on nous rap-
« pelle; et, ne nous y trompons pas, représen-
« tans du peuple, cet enthousiasme qui éclate
« de toutes parts, dans nos places publiques, à
« nos spectacles, dans nos maisons, et sur-tout
« dans la retraite du pauvre, à la première
« lueur d'espérance de la paix, est moins pour
« nous un remerciement qu'une grande, mais
« touchante leçon. C'est nous dire : Le peuple
« souffre; voici le terme de ses maux, il y
« compte. » Cependant les couleurs si rembru-
nies de ce tableau étaient adoucies en partie
par l'espoir d'une sorte de régénération parmi
les législateurs, qui promettaient de travailler
à mériter l'estime et la reconnaissance du peu-
ple français. En attendant de voir s'effectuer
des promesses aussi flatteuses, on voyait enfin
se terminer le procès de la haute-cour de
Vendôme, dans lequel avaient paru des hom-

mes d'une énergie digne d'une meilleure cause.[1]

D'un autre côté, après les préliminaires de Leoben, les troupes françaises avaient évacué entièrement le territoire autrichien, dans le Tyrol, la Carinthie et la basse Carniole, pour refluer en Italie ; elles avaient même abandonné le port de Trieste; et, pendant qu'on rédigeait les articles du traité définitif, le général français, voulant témoigner à l'empereur la plus entière confiance, remettait aux officiers du grand duc de Toscane la ville et les forts de Livourne. Tranquille ensuite au milieu de ses triomphes, Bonaparte avait profité du repos que lui laissait la cessation des hostilités, pour consolider la république italienne, qui lui devait son existence. Cette république naissante avait d'abord été partagée en deux gouvernemens : la Lombardie autrichienne et quelques villes de l'état de Venise, situées à la rive gauche du Pô, formaient le premier; le second comprenait quelques légations papales et autres districts placés à la rive droite du Pô, avec le duché de Modène : réunis ensemble, ils prirent le nom de république cisalpine. Le gouvernement en fut formé sur le modèle de celui de

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (110).

France; un corps législatif partagé en deux chambres, et un directoire exécutif, composé de cinq membres.

Pendant qu'une partie de l'Italie prenait une forme nouvelle, la même révolution qui s'était opérée à Venise, s'annonçait à Gènes, sans avoir été amenée par les mêmes causes. Nous avons vu André Doria, contemporain de Charles-Quint et de François Ier, changer l'administration de cette république, dans laquelle, malgré la ligne de démarcation entre les patriciens et les plébéïens, le grand crédit obtenu par la banque de Saint-Georges, devenue dans l'état une puissance qui avait ses magistrats, pris indifféremment parmi les plébéïens ou les patriciens, rétablissait la balance entre les deux ordres; mais cette balance avait disparu lorsque la banque perdit tout son crédit par les suites de l'invasion autrichienne dans Gènes, en 1746. Depuis cette époque, la haine la plus prononcée subsistait dans Gènes entre les patriciens et les plébéïens; mais les premiers, investis de toute la force publique, arrêtaient aisément les effets d'une vaine malveillance. Il fallait des circonstances particulières pour lui imprimer un caractère capable d'inquiéter le gouvernement; l'expédition des

Français en Italie les amena. Gènes, qui avait cru devoir embrasser la neutralité, avait montré néanmoins, dans beaucoup d'occasions, sa partialité en faveur des ennemis de la France; les succès même de Bonaparte n'en avaient détruit ni la cause, ni les effets; il s'était manifesté à Gènes un soulèvement contre les Français, peu de temps après leur entrée dans le Milanais; les mêmes dispositions s'étaient renouvelées, lorsque Bonaparte levait le siége de Mantoue pour marcher contre le maréchal de Wurmser; mais la masse entière de la nation génoise se laissait visiblement entraîner à l'ascendant des principes de la république française; la ville était donc divisée en deux partis dont les vues étaient entièrement opposées; une fermentation, dont la force augmentait progressivement, annonçait une révolution prochaine, qui se manifesta quelque temps après la signature des préliminaires de la paix à Leoben. Douze mille ouvriers ayant à leur tête Philippe Doria, après avoir enfoncé les prisons et mis en liberté les prisonniers qui n'étaient pas détenus pour crime capital, s'étaient rendus maîtres des principaux postes de la ville, et demandaient à grands cris l'abolition du gouvernement patricial, et le rétablis-

sement de la démocratie. Dans cette conjoncture, le petit conseil avait cru éloigner la catastrophe, en armant d'autres ouvriers; mais, après quelques pourparlers, les deux partis populaires s'étaient réunis, et le danger du gouvernement était devenu plus imminent. Le tumulte augmentait de jour en jour; l'état était en proie à tous les fléaux de l'anarchie; près de trois mille individus, soupçonnés d'attachement au parti des nobles, étaient incarcérés; le peuple était maître du môle, et menaçait d'enfoncer les portes du palais qui renfermait les archives de la république. Le grand conseil se décida enfin alors à déclarer que le gouvernement était dissous; et, ayant nommé quatre nobles et quatre plébéïens pour diriger la république jusqu'à l'établissement d'un nouvel ordre de choses, il avait abdiqué l'autorité que lui donnaient les anciennes lois. Les huit nouveaux éphores ayant refusé d'accepter, le pouvoir était resté dans les mains d'une administration provisoire créée par les plébéïens dès les premiers jours de l'insurrection. On assembla des députés des communes, pour travailler à la confection d'un nouveau code constitutionnel; on forma des gardes nationales, et la nouvelle constitution fut proclamée en fructidor an 5 (septembre

1797) : ses bases étaient celles de la constitution française.

En même temps, l'événement le plus extraordinaire se passait en France entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Depuis long-temps, la guerre était déclarée entre ces deux pouvoirs de la république. Vainement les amis de la paix avaient fixé leurs regards sur Lille, où s'étaient entamées des négociations qui devaient décider du sort de l'Europe;[1] les dissentions entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif arrêtaient les négociations, et servaient de prétexte à l'empereur pour retarder le traité définitif de paix.

Paris paraissait calme, malgré les bruits sinistres qui y circulaient; chaque soir on annonçait des catastrophes pour le lendemain; et le père de famille, après avoir passé sa journée dans les alarmes, rentrait chez lui dans la crainte d'être réveillé au milieu de la nuit; enfin, le 18 fructidor (4 septembre), le canon d'alarme se fait entendre, à quatre heures du matin, sur le Pont-Neuf : à ce signal, des corps de troupes avaient cerné l'enceinte où siégeait le conseil des cinq-cents; d'autres s'étaient em-

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (111).

parés des ponts, des places, des quais, garnis d'artillerie. Le directeur Barthélemi était gardé à vue dans son appartement, le directeur Carnot avait disparu vers minuit. Au point du jour, les Parisiens, éveillés par le bruit du canon, s'attendaient à un choc, sans en calculer l'issue. A huit heures, on avait signifié aux députés qui se trouvaient dans la salle des séances, que, le général Augereau étant chargé de mettre les scellés sur les portes des deux conseils, on invitait les représentans du peuple à s'assembler : les anciens, dans l'École de Santé ; les cinq-cents, dans la salle de l'Odéon.

Quelques membres du conseil des anciens s'assemblèrent chez leur président Lafond-Ladebat ; les cinq-cents, chez André (de la Lozère). Ces derniers s'occupaient d'une protestation ; ils furent avertis que les anciens, réunis chez Lafond-Ladebat, venaient d'être enlevés et conduits au Temple ; ils se séparèrent à la hâte. A une heure, le conseil des anciens fut réuni à l'École de Santé, et le conseil des cinq-cents, dans la salle de l'Odéon ; ils reçurent un message du directoire exécutif, qui leur faisait part des motifs de ces mesures extraordinaires ; il alléguait une conspiration qui tendait à rétablir la monarchie en France. Après

cette communication, les deux conseils s'étaient déclarés en permanence, et rendirent, le 19, une loi qui expulsait de leur sein les députés nommés par les assemblées primaires de quarante-neuf départemens, en l'an 5 (1797), et condamnait à la déportation les directeurs Carnot, Barthélemi, et cinquante-deux députés; une autre loi, qui condamnait à la déportation environ cent particuliers, propriétaires, directeurs ou entrepreneurs de journaux; enfin une troisieme loi, qui condamnait à la déportation tous les individus des deux sexes, de la famille de Bourbon. Le corps législatif donna pour successeurs, aux directeurs Carnot et Barthélemi, les citoyens Merlin (de Douay), et François (de Neufchâteau). Après cent heures de séance permanente, les deux conseils revinrent siéger, le 23 fructidor (9 septembre), dans le lieu de leurs séances ordinaires.

Cette victoire du pouvoir exécutif eut des suites fâcheuses; le directoire employa des moyens subversifs de toute justice et des droits de l'homme les plus sacrés. Les deux conseils s'occupèrent des finances, et les membres du directoire ne cessèrent de poursuivre les émigrés, les prêtres réfractaires, de destituer tous les hommes mis en place par les dernières élec-

tions populaires, pour leur substituer des hommes de tous les partis, et, pour satisfaire la vengeance d'un des directeurs, de faire sortir du tribunal de cassation la moitié de ses membres les plus considérés, pour les remplacer par des hommes dévoués à la puissance dominante. Ce nouveau genre de terreur répandit la consternation dans tous les départemens, détruisit le crédit, anéantit le commerce, asservit tellement le pouvoir législatif aux volontés du directoire, que ses partisans prirent des mesures pour renverser leur idole. La plupart des députés et des journalistes condamnés à la déportation s'étaient soustraits aux recherches; d'autres avaient été transportés à la Guiane française; les individus de la maison de Bourbon étaient partis pour l'Espagne. Le directoire avait nommé l'ex-conventionnel Treilhard et Bonnier, pour traiter de la paix dans Lille, avec le négociateur anglais lord Malmesbury, et y remplacer le plénipotentiaire Letourneur, rappelé à Paris. On avait appris bientôt après que les négociations étaient rompues, et que le ministre anglais retournait à Londres. On regardait cette rupture comme une suite de la journée du 18 fructidor; et l'on était persuadé qu'elle influerait sur les confé-

rences entre Bonaparte et les ministres impériaux, en Italie.

Une proclamation du directoire venait d'ordonner que tous les différens corps de troupes françaises seraient portés au complet et prêts à se mettre en campagne. Cette mesure semblait annoncer la reprise des hostilités, ou une tentative pour faire cesser les irrésolutions et les lenteurs du cabinet de Vienne; mais il ne se hâtait pas beaucoup davantage de se décider, et, pendant qu'il employait les ruses diplomatiques pour tâcher de gagner du temps ou des conditions plus favorables, Bonaparte consacrait ses loisirs à approprier aux différens états de l'Italie une forme de gouvernement analogue aux mœurs, aux habitudes, aux préjugés de ses habitans, et à les consolider par des institutions durables; il liait de plus en plus le sort de la république cisalpine à celui des Français, ouvrait des ressources importantes, en cas de guerre avec l'empereur, et détachait insensiblement les peuples de ces contrées de l'influence de la maison d'Autriche; il saisissait en même temps l'occasion de donner à cette république naissante un accroissement de territoire que les circonstances venaient de lui offrir. Les peuples de la Valteline, de Chia-

venne et de Bormio, n'ayant pu obtenir de former une quatrième ligue-grise, Bonaparte, par un arrêté, déclarait qu'ils étaient maîtres de se réunir à la république cisalpine. [1]

La vigilance de Bonaparte s'étendait aussi sur le peuple génois, qui venait d'opérer dans son sein une révolution provoquée par l'exemple de ses voisins et la conduite tyrannique et tortueuse de ses magistrats et des patriciens. Un des premiers soins du nouveau gouvernement avait été de négocier avec Bonaparte, pour s'assurer un appui, et bientôt après, sous ses auspices, un traité d'alliance avait resserré les liens d'intérêt et d'amitié entre la république française et le peuple génois, sous le nouveau nom de *République ligurienne*. Mais si le nouveau gouvernement génois, de concert avec Bonaparte, s'occupait à fortifier leur ouvrage, d'un autre côté l'aristocratie nobiliaire, repoussée par le nouvel ordre de choses, ne perdait pas l'espoir de le renverser et de recouvrer son antique puissance; elle avait encore un parti formidable, et elle devait d'autant moins rester dans l'inaction, qu'elle avait à craindre que l'établissement de la consitution ne consolidât

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (112).

pour toujours la révolution commencée. Aussi ses émissaires travaillaient avec la plus grande activité; ils cherchaient à alarmer le peuple sur la religion, en semant le bruit que la commission législative était composée d'athées. Le gouvernement provisoire, dans la vue de calmer les inquiétudes, avait annoncé la suspension de l'acte constitutionnel, et rendu les ministres du culte responsables des troubles séditieux qui pourraient arriver. Vaines mesures; le parti nobiliaire était déterminé à tenter l'événement; le mouvement était préparé, les dispositions étaient prises, il se croyait déjà sûr du succès : en vain l'archevêque de Gênes, à la tête de son clergé, essaie de calmer la fureur des factieux; l'or des patriciens et la séduction du fanatisme l'emportent; les rebelles s'emparent des forts de Tenaille et de l'Éperon, qui les rendaient maîtres de la ville; et la nature des demandes des insurgés décelèrent bientôt la main qui les dirigeait; ils réclamaient le maintien de la religion, l'inviolabilité des biens du clergé, le rétablissement du doge et du sénat, la mise en liberté des nobles, etc. Le gouvernement provisoire se montrait disposé à acquiescer à plusieurs articles; mais, pour garantie, il demandait la remise du fort de l'Éperon. Sur le

refus formel des insurgés, il fallut avoir recours au sort des armes. Le général français Duphot, secondé par son état-major, se met à la tête des volontaires génois; l'action s'engage avec un feu très-vif de part et d'autre : bientôt les forts sont enlevés d'assaut, l'armée patricienne est en pleine déroute; deux de ses chefs, pris les armes à la main, sont mis à mort sur-le-champ, et la république doit une seconde fois son salut aux Français.

Bonaparte, instruit de cet événement, s'empressa de donner aux Génois des conseils salutaires sur la réforme de leur constitution et l'administration intérieure. [1] Mais, au milieu de ses soins multipliés, l'œuvre de la paix était l'objet principal de ses sollicitudes, il y travaillait sans relâche, et ne négligeait rien pour lever les obstacles renaissans qui venaient sans cesse s'opposer à sa conclusion.

Cependant plus de cinq mois s'étaient écoulés depuis la signature des préliminaires de la paix de Leoben, les lenteurs des négociations commençaient à jeter de l'inquiétude dans les esprits, et à faire regretter que l'on eût arrêté la marche des armées victorieuses prêtes à se

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (113).

trouver aux portes de Vienne. On semblait douter des dispositions de l'empereur, en le voyant tout à la fois prohiber, sous les peines les plus sévères, l'impression et la vente de tout écrit sur la paix, et envoyer le marquis de Chateler pour coopérer avec les commissaires français à la démarcation des nouvelles frontières. Le directoire exécutif accusait ouvertement le cabinet de Vienne de se laisser encore maîtriser par le ministère anglais, et annonçait hautement sa détermination de faire entrer les armées françaises en campagne le 15 vendémiaire an 6. On croyait être assuré que l'empereur n'était point en mesure de se défendre contre un ennemi qui pouvait encore pénétrer jusque dans sa capitale.

On avait réservé à la prudence de Bonaparte de régler les conditions d'une paix à la conclusion de laquelle il avait si puissamment contribué par ses exploits ; il était digne de lui de réunir le titre de pacificateur à celui de conquérant; et, en effet, au moment où l'on commençait à désespérer davantage, arrivaient à Paris le général Berthier et le Cen Monge, envoyés par Bonaparte pour apporter au directoire le traité qu'il venait de conclure le 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797) avec les

ministres plénipotentiaires de sa majesté impériale à Campo-Formio.[1] Admis avec solennité à l'audience du directoire, le général Berthier présenta au président un rameau d'olivier, symbole de la paix, en lui faisant remarquer, et la postérité ne l'oubliera pas, que cette paix avait été achetée glorieusement par cinq cent quatre-vingt-un combats, qui avaient été presque autant de victoires pour les armées de la république.

---

[1] *Voyez*, à la fin du volume, la note (114).

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

NOTES.

(1) Page 12.

Les Anglo-Américains avaient contribué à la conquête du Canada, pendant la guerre de sept ans : se regardant comme sujets immédiats de la Grande-Bretagne, ils prétendaient avoir des représentans dans le parlement, et ne pas dépendre des caprices du roi ou de ses ministres, pour être gouvernés, et sur-tout imposés.

Le lord Bute, bien loin de céder à de pareilles prétentions, voulut, au contraire, rendre les colonies entièrement dépendantes de la Grande-Bretagne; il avait fait passer, en 1765, l'acte du timbre, qui défendait d'admettre dans les tribunaux tout titre qui n'était pas inscrit sur du papier marqué, et vendu au profit du fisc. A cette nouvelle, la fermentation fut à son comble au-delà des m[illegible] on y résolut de discontinuer les affaires, plutôt que de se servir du papier timbré; le peuple s'attroupa, l'acte du timbre fut révoqué. Mais cette révocation rendait les colonies indépendantes du parlement, et leur donnait l'exemple dangereux de résister à ses décrets; le lord Bute, en 1767, fit mettre sur le verre, le papier et le thé, un nouvel impôt, qui devait se payer à l'entrée de ces denrées en Amérique. Ces taxes jetèrent les colonies dans une nouvelle fermentation; on y prit des mesures pour empêcher qu'elles fussent levées; on s'associa pour ne plus importer de marchandises de la Grande-Bretagne : et l'on tint parole. L'année 1769 se passa en plaintes et en murmures; les négocians des îles britanniques s'apperçurent de la diminution de leur commerce; le trône fut accablé de re-

quêtes. Pour arrêter les cris importuns, on révoqua en partie l'acte du parlement qui imposait les nouvelles taxes; on conserva seulement celles sur le thé : cet impôt était peu onéreux. Le ministère espérait voir les Américains s'y soumettre; l'autorité du parlement d'Angleterre eût été du moins reconnue : mais, dans l'acte déclaratoire, on avait dit que *le parlement avait droit de lier les colonies, dans tous cas quelconques*. Les colons s'apperçurent du piége; ils sentirent qu'abandonner le droit de s'imposer eux-mêmes, c'était livrer toutes leurs possessions au pouvoir de la nation britannique; ils persistèrent dans leurs résolutions, pendant les années 1771 et 1772. Les animosités augmentaient néanmoins; en 1773, le peuple de Boston enfonça toutes les caisses qui se trouvaient à bord d'un vaisseau, et en jeta le thé dans la mer : le même esprit régnait dans les autres provinces. Le ministère anglais persista dans son système de contraindre les Américains à se soumettre à l'autorité du parlement britannique : le roi fut autorisé, en 1774, à maintenir une armée en Amérique.

Cette nouvelle fut bientôt répandue de Boston dans tout le continent : dès-lors la masse des habitans n'eut plus qu'un même esprit, même desir, même volonté; on ne vit plus qu'assemblées dans toutes les colonies; on n'y entendit plus parler que de résolutions violentes.

Le peuple de la Grande-Bretagne était, au contraire, dans une espèce de léthargie; on n'y savait pas distinguer de quel côté était la justice : tout le monde attendait néanmoins avec impatience l'élection du nouveau parlement; mais le ministère trompa le parti de l'opposition, en faisant casser par le roi celui qui était assemblé, et procéder sur-le-champ à l'élection d'un nouveau. Les membres de l'opposition n'eurent pas le temps de solliciter; la majorité se trouva du côté de la cour, qui, persistant dans son

plan relatif aux colonies, informa le parlement, le 30 novembre 1774, de la continuation de la désobéissance des Américains, et demanda son assistance pour ramener les séditieux dans le devoir.

En vain le lord Chatam s'éleva-t-il avec force contre ces mesures hostiles ; en vain parla-t-il fortement en faveur des Américains ; en vain proposa-t-il un bill de réconciliation, il fut rejeté par une majorité de soixante-une voix, contre trente-deux.

Dès-lors le ministère produisit une esquisse des mesures qu'il avait le dessein de suivre. Il voulait envoyer une force considérable en Amérique, arrêter le commerce des colonies avec les étrangers, et leur interdire la pêche sur le banc de Terre-Neuve, jusqu'à ce qu'elles se soumissent. Le roi accueillit très-mal une nouvelle requête du congrès ; les colons furent déclarés rebelles par un acte du parlement. Mais l'unanimité qui régnait dans tout le continent américain était étonnante ; par-tout on tenait le même langage, par-tout les actions avaient le même but ; et, en attendant la réponse du roi, on commençait à former et à exercer les milices. L'arrivée du discours du roi au nouveau parlement, et de la réponse de cette assemblée au souverain, ôtèrent tout espoir de se réconcilier. Toutes les assemblées particulières d'Amérique reconnurent les actes du congrès général ; on encouragea par-tout les manufactures de sel, de poudre à canon, de salpêtre et d'acier. Depuis l'acte du parlement, qui privait les colonies de leurs chartres, les soldats étaient regardés comme les instrumens de la tyrannie ; leurs moindres mouvemens pouvaient être le signal de la guerre civile. Lexington devint, le 20 avril 1775, le théâtre de la guerre civile ; un détachement, commandé par le colonel Smith, fit feu sur une compagnie de milices qui se trouvait sous les armes, près du grand chemin ; il y eut huit miliciens tués,

et plusieurs autres blessés. On attaqua de toutes parts le détachement dans sa retraite : le général anglais avait envoyé seize compagnies, avec de l'artillerie, pour le soutenir ; néanmoins il eut beaucoup de peine à se rendre à Boston.

L'affaire de Lexington fit prendre les armes à toute la province. Boston fut investi ; toutes les autres colonies se préparèrent à la guerre ; on créa un papier-monnaie ; on se saisit des magasins du roi ; on s'empara de quelques caisses publiques, dont on employa les deniers à solder les troupes. Enfin, le 10 mai 1775, le congrès général donna des ordres pour lever une armée, et établit une banque de papier pour servir au paiement des troupes : les colonies unies cautionnèrent la valeur des billets.

Le 25 mai, les généraux Howe, Burgoine et Clinton, arrivèrent d'Angleterre à Boston, avec un corps considérable de soldats de marine et de troupes réglées, qui furent bientôt suivis de beaucoup d'autres : la guerre ne tarda pas à commencer par l'affaire de Bunkert-Hill.

Depuis le 17 juin 1775 jusqu'en 1783, où l'indépendance des colonies fut reconnue par l'Angleterre, et la paix signée à Versailles, les Indes occidentales et orientales, ainsi que l'extrémité du territoire espagnol, où l'on entreprit le siége de Gibraltar, furent le théâtre de la guerre ; par-tout on s'y battit sur mer et sur terre ; et, après huit années de souffrances et de courage, les habitans des États-Unis eurent la gloire d'avoir conquis et assuré leur liberté.

(2) Page 16.

C'est, à proprement parler, sous le règne d'Élisabeth que l'Angleterre commença à étendre son commerce par toute la terre. Tandis que les guerres civiles désolaient la France, tandis que les querelles de religion divisaient la

Hollande, les Anglais, s'instruisant dans l'art de bâtir des vaisseaux, de fabriquer leurs draps, élevant une foule de manufactures, ouvraient à leur commerce des chemins de tous les côtés; ils s'assuraient exclusivement le droit d'importation dans la Russie; ils cherchaient à partager avec les Portugais l'or de l'Afrique, avec les Espagnols, celui de l'Amérique. Drake et Caven-Dish faisaient respecter le pavillon anglais par cet orgueilleux Philippe, qui ne croyait point avoir d'égal sur la terre: plusieurs navigateurs anglais, après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, entrevirent la fortune immense qu'on pouvait faire dans les Indes, et, de retour chez eux, allumèrent le desir des richesses et des conquêtes dans la tête de leurs compatriotes. Les premiers qui firent le voyage de l'Inde eurent de brillans succès; mais ils s'apperçurent qu'en faisant des efforts isolés, ils réussiraient moins: ils s'unirent, et donnèrent, en 1600, naissance à la compagnie qui obtint le privilége exclusif de trafiquer dans les mers de l'Inde. La durée du privilége était fixée à quinze ans; et il devait être annullé, si l'on découvrait qu'il fût nuisible à l'état. Les fonds de cette compagnie n'étaient pas considérables; on les employa à équiper quatre vaisseaux, dont le commandement fut confié à Lancaster. Il fut bien accueilli à Achen, à Bantam, d'où il rapporta une cargaison d'épiceries.

Le commerce de l'Inde était alors entre les mains des Portugais et des Hollandais; ils virent avec peine le nouveau rival qui se présentait pour partager leurs gains, et ils songèrent à l'écraser. Jacques Ier, uniquement occupé d'augmenter les prérogatives de la couronne, et de remplir ses coffres, protégea peu la nouvelle compagnie; et il la sacrifia aux Hollandais, qui payèrent chèrement son silence.

Cependant la compagnie anglaise fut plus heureuse sur les côtes de Coromandel et de Malabar; elle établit des

comptoirs à Mazulipatam, à Calicut, et jusqu'à Dehli même : mais, au moment où la nation anglaise allait jouir des succès de la compagnie, elle se trouva plongée dans la guerre civile, et les Hollandais en profitèrent pour écraser la compagnie; ils ne jouirent pas long-temps de leur triomphe. Cromwel, fier de ses succès, déclara la guerre aux Hollandais, et les força, en leur accordant la paix, à respecter par-tout le pavillon anglais.

La compagnie obtint, en 1657, le renouvellement de sa chartre; et, dès ce moment, elle déploya une vigueur qui ne cessa plus de se soutenir; elle eut des succès partout : elle s'ouvrit tous les marchés de l'Inde; les Hollandais ne réussirent qu'à lui fermer celui du Japon.

Cependant Charles II était remonté sur le trône de ses pères. Ce prince, voluptueux et dissipateur, avait un besoin toujours renaissant d'argent; une nouvelle association de négocians lui en offrit, il la favorisa. Cette concurrence fut la matière de combats nouveaux et d'atrocités nouvelles qui affaiblirent l'ancienne compagnie. Les Hollandais profitèrent de ces événemens pour détruire quelques-uns de ses comptoirs. La compagnie allait les punir; avec une somme considérable donnée à Charles, ils conjurèrent l'orage.

La nouvelle révolution qui déplaça du trône le fanatique Jacques, arrêta encore une fois les opérations de la compagnie. La guerre avec la France lui coûta beaucoup de vaisseaux et de matelots. A la paix, elle se releva bien promptement de ses pertes; mais, au moment où elle commençait à jouir de la tranquillité, un nouvel orage la menaçait de sa destruction. Il était question de renouveler sa chartre; elle trouva des ennemis nombreux qui, jaloux de ses succès, ne cessèrent de crier à la nation qu'elle épuisait l'Angleterre, que son commerce dans l'Inde était désavantageux pour elle; qu'il fallait accorder la liberté

de le faire à tous les négocians, et que le monopole était contraire à l'esprit de liberté et à l'intérêt du peuple anglais. Ce débat important fut jugé par le parlement, qui se décida en faveur des marchands. Ils obtinrent la permission de faire le commerce dans l'Inde, soit séparément, soit de concert ; ces marchands formèrent une nouvelle association. Mais, convaincus par l'expérience que les deux compagnies se détruiraient mutuellement, elles se rapprochèrent, et consentirent, en 1702, à unir leurs fonds.

Depuis cette époque, les affaires de la compagnie prirent la tournure la plus brillante ; elle multiplia par-tout ses établissemens. Les guerres de 1740 et de 1756 mirent tous ses établissemens dans l'Inde en danger ; mais l'habileté de ses généraux, les fautes sans nombre de ses ennemis, la laissèrent, à la paix de 1793, plus puissante que jamais, donner la loi dans l'Inde, depuis les montagnes du Thibet jusqu'à la pointe méridionale de l'Indoustan. La compagnie anglaise gouverna long-temps les possessions de l'Inde dans une sorte d'indépendance du gouvernement. Le ministère anglais, voyant les avantages de ses colonies, voulut s'emparer de cette source de richesses, pour la diriger. Le parlement établit, pour le Bengale, un conseil suprême, composé de cinq membres, dont les places, à mesure qu'elles deviendraient vacantes, seraient remplies par la compagnie, avec l'approbation du monarque. L'administration absolue de toutes les provinces fut déférée à ce conseil ; sa juridiction s'étendait sur toutes les possessions britanniques dans l'Inde. Le parlement créa ensuite un tribunal, composé de quatre magistrats à la nomination de la couronne, et dont les arrêts ne pouvaient être cassés que par le roi d'Angleterre. Cette institution fut opposée comme une digue salutaire aux efforts de la cupidité, qui aurait fini par ruiner ces contrées

sans utilité réelle pour la mère patrie, et qui n'aurait pas manqué d'obérer tout à fait les nations indiennes.

(3) Page 16.

« Les Anglais sont venus, disait Haider-Aly aux nababs « et aux poligards des états de Décan et de la côte de « Coromandel, pour échanger leurs productions; ils n'ont « fait que dépouiller le pays de ses richesses, de ses ha- « bitans, de sa fertilité, de sa gloire. En échange des « trésors qu'ils exportent, ils ont apporté dans l'Inde leurs « vices, leurs maladies, leurs misères. Les princes que « leur crédulité ou leurs malheurs ont jetés entre leurs « mains, ont été traités comme des objets de commerce « qu'on expose au marché, et ils n'ont été estimés qu'au- « tant qu'ils pouvaient servir aux intérêts de ces étrangers « avides. Le nombre de leurs trahisons et de leurs parjures « égale celui de leurs traités et de leurs protestations. »

(4) Page 17.

La déroute des Anglais fut si grande, qu'à peine quelques hommes se sauvèrent à bord des vaisseaux, où ils communiquèrent leur frayeur, au point que les cipayes de Tippoo, s'étant jetés dans des bateaux, et ayant attaqué les vaisseaux de transport, s'emparèrent de trois de ces bâtimens. Du reste, toute l'armée fut prise avec les armes et bagages, le général, quarante-six officiers, six cent quatre-vingts Anglais, et plus de six mille cipayes.

(5) Page 18.

Dans le premier traité, qui est au nom du roi d'Angleterre, il est dit qu'il y aura paix et amitié entre le roi d'Angleterre Georges III et Haider, et leurs sujets respectifs; que tous les prisonniers seront rendus de part et

d'autre, et qu'il y aura liberté entière de commerce entre les sujets des deux souverains, et dans tous les pays de leur domination, comme il y avait avant le commencement des hostilités.

Le second traité, entre Haider et Mahomet-Ali, portait, 1° que Mahomet ferait évacuer incessamment la ville et forteresse d'Oscota, qui resteraient dans l'état où elles se trouvaient lors de la signature du traité; que toute l'artillerie, les armes et munitions quelconques, seraient livrées à Haider, la garnison se retirant dans le pays d'Arcate par le plus court chemin.

2° Que Mahomet-Ali paierait annuellement un tribut de six lacs de roupies, dont une année serait payée d'avance et comptant.

3° Que toutes les familles des princes ou autres personnes de distinction, ci-devant établies dans le pays d'Arcate, et qui étaient retenues prisonnières, seraient rendues libres, et auraient la liberté d'aller résider où il leur plairait.

La compagnie des Indes d'Angleterre se rendait caution de ce traité; elle promettait de faire présent à Haider d'un vaisseau de guerre de 50 canons, pour l'indemniser de celui saisi à Bombai. La compagnie s'engageait aussi à fournir douze cents Européens à Haider, pour servir dans ses armées toutes les fois qu'il en ferait la réquisition.

Cette guerre apprit à l'Indoustan que les Anglais n'étaient pas invincibles; elle fit sentir aux princes indiens la nécessité d'une confédération générale, et elle donna à Haider assez de prépondérance dans l'Inde pour devenir le centre de leur réunion.

(6) Page 36.

Le comte Paul Olavidès, né au Pérou, avait offert dans ces climats, où domine le monachisme, le rare spec-

tacle d'un homme éclairé. Son mérite le conduisit à la place de juge de Lima ; son intégrité, ses lumières, sa droiture et sa fermeté, le rendirent odieux aux jésuites ; ils lui intentèrent un procès, qu'il fut obligé de venir suivre à Madrid ; il succomba, et fut ruiné : arrêté pour dettes, il s'attendait à finir ses jours en prison, lorsqu'une veuve très-riche paya ses créanciers, lui fit obtenir sa liberté, et l'épousa. Le comte d'Aranda était alors président de Castille ; il le chargea de dresser, pour la jeunesse, un plan d'études, dans lequel il se fit admirer par l'universalité des talens, et sur-tout par sa profonde connaissance du cœur humain. Lors de l'expulsion des jésuites, on le chargea de la police de Madrid ; il réunit alors aux suffrages de la cour ceux du peuple de Madrid, qui l'investit de la charge de *personnero*, espèce de tribun.

Chargé de l'administration de Séville, il présenta à la cour un excellent mémoire sur le défrichement de la Sierra-Morena, canton qui ne demandait que des habitans industrieux pour devenir un des plus fertiles pays d'Espagne ; ses offres furent acceptées. Employant sa fortune à faire du bien, un désert fut fertilisé ; et une petite ville, entourée de vingt jolis villages, s'éleva dans ces sites heureux.

Toutes ces métamorphoses s'étaient opérées avec le secours d'un grand nombre de familles allemandes et protestantes : un couvent de moines, établi dans ce local, les offusquait ; Olavidès obtint de les faire transporter ailleurs, sans perte ni dommage. Les moines en conservèrent un ressentiment profond : malheureusement, il échappa à Olavidès quelques propos indiscrets sur l'influence que pouvait avoir la religion catholique romaine sur la dépopulation de l'Espagne ; ses ennemis tenaient secrètement registre de ses paroles. La disgrace du comte d'Aranda et le rétablissement de l'inquisition leur fournirent le moyen

d'éclater. La florissante colonie fut dispersée; Olavidès fut accusé d'hérésie, condamné à huit années de réclusion dans un couvent, déchu de ses titres, et déclaré incapable de posséder aucune charge. Heureusement pour Olavidès, il trouva le moyen de s'échapper de sa prison, et vint chercher du repos sur une terre hospitalière : vingt ans plus tôt, il eût péri dans les flammes.

(7) Page 37.

De tous les papes, Pie VI est celui qui a régné le plus long-temps. La nature, par une exception particulière, sembla prolonger son existence, pour le rendre témoin de la chûte soudaine de la domination que ses prédécesseurs avaient fondée avec tant de peines en Italie. Dès les premières années de son pontificat, il eut des difficultés avec la cour de Naples ; la bonne intelligence venait de se rétablir entre les deux cours, lorsque le nonce du pape, à Lisbonne, reçut ordre de sortir du royaume. Pie VI eut encore le bonheur de terminer cette affaire à l'avantage du saint siége. Il s'occupa du desséchement des marais pontins ; mais, malgré son desir extrême de rendre ce vaste terrain à la culture, afin d'en former une principauté à son neveu, de quarante-huit mille arpens, il ne parvint jamais à réduire à une chétive culture plus de trois mille arpens. Des travaux de Pie VI, il résulta cependant une route superbe, qui établit une communication aisée entre les deux principales villes d'Italie. Enfin, obligé de fuir de Rome lorsque les Français s'emparèrent de cette capitale, il végéta quelque temps dans Sienne, d'où il fut transféré, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Valence, département de la Drôme, où il finit ses jours, et où Bonaparte fit ériger depuis un monument à la mémoire de ce pontife.

(8) Page 46.

Le 4 août 1791, Léopold se rendit à Pilnitz, où il eut cette célèbre entrevue avec le roi de Prusse, qui donna tant d'espérances aux uns, et tant de craintes aux autres, dont le résultat fut aussi nul que l'appareil en avait été imposant, et dont les mystères n'ont pas encore été éclaircis. L'électeur de Saxe y assista ; le comte d'Artois s'y trouva sans y avoir été invité. L'on n'y conclut point de traité formel ; et le seul acte public que produisit cette conférence fut une déclaration, [1] assez vague dans ses expres-

---

[1] DÉCLARATION

SIGNÉE EN COMMUN PAR L'EMPEREUR ET LE ROI DE PRUSSE, LE 23 AOUT 1791.

Sa majesté l'empereur et sa majesté le roi de Prusse, ayant entendu les desirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le roi de France comme un objet d'un intérêt commun avec toutes les puissances de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront point d'employer, conjointement avec leursdites majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française : alors, et dans ees cas, leursdites majestés, l'empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun.

En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

Signé LÉOPOLD, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

A Pilnitz, le 27 août 1791.

sions, par laquelle on faisait espérer aux princes français émigrés l'appui des puissances germaniques, si les malheurs du roi de France se prolongeaient : cette note, qui, aux yeux des politiques, prouvait plus d'incertitude que d'énergie, redoubla l'ardeur, le nombre des émigrés, ainsi que leur aveugle confiance, et aigrit les esprits des révolutionnaires français, qui n'étaient que trop disposés à la crainte et à la méfiance. L'enthousiasme de la nation française pour l'indépendance en devint plus vif, et la position de la cour de France plus critique.

(9) Page 48.

« L'Assemblée nationale, délibérant sur la proposi-
« tion formelle du roi, considérant que la cour de Vienne,
« au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection
« ouverte aux Français rebelles ; qu'elle a provoqué et
« formé un concert avec les différentes puissances de l'Eu-
« rope, contre l'indépendance et la sûreté de la nation
« française ; que François Ier, roi de Hongrie et de Bohê-
« me, par ses notes des 18 mars et 7 avril derniers, a
« refusé de renoncer à ce concert ; que, malgré la pro-
« position qui lui a été faite, par la note du 11 mars
« 1792, de réduire, de part et d'autre, à l'état de paix les
« troupes sur les frontières, il a continué et augmenté des
« préparatifs hostiles ; .... qu'il a cherché à diviser les
« citoyens français, et à les armer les uns contre les autres,
« en offrant aux mécontens un appui dans le concert des
« puissances ; considérant enfin que ce refus de répondre
« aux dernières dépêches du roi des Français, ne laisse
« plus l'espoir d'obtenir, par la voie d'une négociation
« amicale, le redressement de ces différens griefs, équivaut
« à une déclaration de guerre, décrète qu'il y a urgence :
« L'assemblée nationale déclare que la nation française
« ne prend les armes que pour la défense de sa liberté et

« de son indépendance ; que la guerre qu'elle est obligée de « soutenir n'est point une guerre de nation à nation, mais « la juste défense d'un peuple libre contre l'injuste agression « d'un roi......... etc. Délibérant sur la proposition for- « melle du roi, et après avoir décrété l'urgence, décrète « la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême...... »

Cette déclaration de guerre, qui occasionna de si grands débats à l'assemblée nationale, aux jacobins et dans le public, fut imputée comme un crime aux membres de la Gironde, par les amis de la cour, qui les accusèrent d'avoir forcé le roi à une mesure qui lui répugnait. Notre impartialité nous impose la loi de faire connaître quelques pièces qui nous semblent prouver que la cour voulait la guerre, et que, si la Gironde commit une faute, ce fut de consentir qu'on la déclarât avant qu'on fût en état de la faire.

Lettre de Louis XVI au roi de Prusse.

Décembre 1791.[1]

MONSIEUR MON FRÈRE,

« J'ai appris, par M. Dumoutier, l'intérêt que votre « majesté avait témoigné, non seulement pour ma per- « sonne, mais encore pour le bien de mon royaume ; les « dispositions de votre majesté à m'en donner des témoi- « gnages dans tous les cas où cet intérêt pourrait être utile « au bien de mon peuple, a excité vivement ma sensibilité. « Je le réclame avec confiance dans cet instant, où, malgré « l'acceptation que j'ai faite de la constitution, les factieux « montrent ouvertement le projet de détruire entièrement « le reste de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'em- « pereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et

[1] En 1792, on mit sous les yeux du conseil exécutif, dont j'étais membre, la lettre que l'on cite ici, et on avait joint toutes les preuves qui pouvaient en constater l'authenticité.

« de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner les moyens d'établir un ordre de choses plus desirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres états de l'Europe. J'espère que votre majesté approuvera ces idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle ; elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection : c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret. »

Cette lettre du roi nous paraît prouver assez évidemment que si, à certaines époques, il avait eu le desir sincère de maintenir la constitution, il ne pensait plus de même au moment où il l'écrivait. Mais comment pouvait-il concevoir que les puissances étrangères seraient tout-à-fait désintéressées? Comment pouvait-il concevoir que ce congrès pût arrêter ces prétendus factieux, et établir en France un ordre de choses plus desirable, si ce congrès ne se servait pas *de cette force armée*, dont il desirait *qu'il fût appuyé?* N'était-ce pas indiquer la nécessité d'entrer en France afin d'empêcher *le mal qui travaillait le royaume?*

On a beaucoup raisonné, beaucoup écrit, pour prouver que le roi avait toujours eu de l'aversion pour les mesures hostiles; et l'annaliste Mallet-Dupan affirme que *le roi avait tant d'aversion pour la guerre, qu'il voulut avoir la décision de ses ministres lorsqu'ils la décidèrent.* Je puis assurer ici que rien n'est plus faux que cette assertion du folliculaire; la place que j'ai occupée, et mes liaisons avec les ministres, m'autorisent à affirmer le contraire. On sait assez, d'ailleurs, que le parti qui s'opposait à la guerre, aux Jacobins et dans l'assemblée, était vendu à la cour, et

qu'il soutenait une opinion qui n'était pas la sienne, pour mieux tromper le parti contraire : si donc l'on fit une faute alors, ce ne fut pas précisément d'avoir fait décider la guerre, mais de l'avoir fait décréter avant que la France fût en état de repousser ou d'attaquer les ennemis, dont la coalition n'était plus un mystère.

M. Dumourier n'assure-t-il pas, dans ses mémoires, avoir prouvé au roi la nécessité de la guerre? et n'est-ce pas ce même M. Dumourier, entièrement vendu à la cour, qui en hâta la déclaration, et qui voulut absolument que l'on entrât en campagne et même que l'on attaquât, quoiqu'il fût parfaitement instruit que rien n'était prêt pour cela? La cour, en effet, ne devait-elle pas beaucoup espérer d'une guerre commencée sans moyen, avec des troupes en grande partie désorganisées, et plusieurs généraux à sa dévotion, contre les deux puissances de l'Europe, les plus formidables par l'instruction et le nombre de leurs troupes? M. Dumourier ne fut-il pas aussi le seul qui, dans le conseil, s'opposa fortement à la formation d'un camp sous Soissons, où l'on aurait rassemblé successivement un pareil nombre de gardes nationales de chaque canton, vêtus, équipés et armés, ce qui aurait suffi à compléter sans frais les différens corps de troupes de chaque armée, et ensuite les recruter? Et ne profita-t-il pas de cette circonstance pour faire renvoyer trois de ses collégues, afin de s'emparer du ministère de la guerre et se rendre plus important à la cour?

Mais qui donc nécessita véritablement cette guerre? Le cabinet de St.-James, dont l'insatiable ambition ne saurait jamais être satisfaite, la cour de Vienne dans l'espoir de s'agrandir, les folles espérances des princes, qui les aveuglèrent au point de croire la guerre nécessaire pour assurer leur rentrée en France : aveuglement qui les empêchait de prévoir qu'ils livraient leur patrie à des puissances qui ne tarderaient pas à la traiter comme la Pologne.

(10) Page 50.

Dumourier, auquel ses collégues avaient prouvé trop clairement que l'on se permettait dans son ministère des rapines frauduleuses, était parvenu à les faire exclure de leur place. Les Girondins alors, par une politique dont ils furent la victime, se joignirent aux démagogues les plus factieux : ils avaient pour but de faire rappeler les ministres; ils ne réussirent pas dans leurs projets, et ils se couvrirent de la honte des événemens dont ils n'étaient pas coupables.

Le 20 juin, une multitude féroce se porta au château des Tuileries, le força, et vint accabler le roi d'injures et de menaces. Les instrumens anarchiques, dont on s'était servi dans cette occasion, auraient probablement voulu pousser plus loin cette entreprise; mais le peu d'accord des chefs, la froide fermeté de Louis XVI, suspendirent les fureurs des séditieux. L'administration départementale destitua le maire Pétion pour n'avoir pas prévenu ce désordre : le roi confirma cette destitution; le corps législatif, effrayé par l'effervescence populaire, annulla l'arrêté du département. Les événemens du 20 juin annonçaient évidemment une seconde révolution. En vain les amis de l'ordre espéraient de l'empêcher; l'insubordination des armées, l'approche des ennemis, leurs premiers succès, la faiblesse de la cour, la méfiance qu'elle inspirait, la division du corps législatif, le fanatisme populaire excité par les clubs, tout contribuait à rendre cette catastrophe inévitable. Les clubs, les lieux publics, les sections, retentissaient à Paris de déclamations fougueuses et de dénonciations violentes contre le monarque et sa famille. Dans des comités du sénat, on délibérait sur sa déchéance; dans les carrefours, des orateurs en haillons la demandaient à grands cris : on exigeait l'éloignement des gardes suisses; les bandes furieuses des hommes du Midi venaient en foule, par leur présence redoutable et leur

énergique accent, enflammer la multitude, avide de nouveautés, et effrayer les hommes paisibles. Le roi, les officiers de sa maison, les ministres, les courtisans, les aristocrates, prenaient, pour se défendre, des mesures inefficaces que l'on interprétait en projets d'attaque et de contre-révolution : les royalistes augmentaient les soupçons en formant au prince une garde illégale, et en refusant dédaigneusement de se mêler dans les rangs de la garde nationale.

Enfin, le 10 août, on vit éclater cet orage, annoncé depuis deux mois par tant de craintes, d'intrigues, de fautes et de passions. Le château des Tuileries était protégé par une garde nationale bien disposée, mais méfiante, par des Suisses intrépides, et par des officiers et des courtisans dont l'ardeur indiscrète, le zèle imprudent et les propos inconsidérés, servaient, sans qu'ils s'en doutassent, la cause de leurs ennemis.

Couverts des ombres de la nuit, quelques anarchistes ardens, se disant députés des sections, volent à la commune, destituent la municipalité, la remplacent, massacrent Mandar, commandant de la garde nationale, suspendent Pétion, coupable, à leurs yeux, d'avoir ordonné à Mandar de défendre le Palais; font courir ensuite le bruit que l'attaque n'aura pas lieu, afin de plonger leurs adversaires dans une funeste sécurité; mais, à minuit, le tocsin sonne, la troupe nommée *les Marseillais* marche, les bataillons de la garde nationale courent aux armes, sans savoir quel ennemi les attend. Le roi refuse de défendre son trône : pour lui sauver la vie, on lui conseille de se réfugier dans le sein du corps législatif; il s'y rend, sa retraite ôte tout espoir à ses défenseurs et toute crainte à ses ennemis. Les assaillans, d'abord repoussés par les Suisses, reprennent courage en voyant qu'ils n'étaient pas poursuivis. Bientôt le château est forcé, les Suisses massacrés, les royalistes immolés ou dispersés, le palais, les rues, les places publiques remplies

de sang. L'assemblée législative, instruite de ces événemens, craint de résister aux conjurés. Le canon dicte ses décrets, le vaincu seul fut coupable, et les vainqueurs furent approuvés. Dès-lors, les hommes modérés furent proscrits pour la fidélité de leurs sentimens et la liberté de leurs opinions; ils s'enveloppèrent de leur silence, et se bornèrent à des vœux stériles pour le bien de leur patrie.

(11) Page 50.

Je vous demande, Général, de faire vos dispositions pour agir du 25 au 30 de ce mois, en combinant, s'il est possible, vos opérations avec la flotte qui va mettre à la voile, et je vous en envoie l'ordre. A la même époque j'entrerai en Savoie; et, de la sorte, nous ferons diversion chacun de notre côté. Un manifeste, que je vous ferai passer, fera connaître, au moment de l'irruption, les motifs et l'objet de notre invasion; et si, comme je l'espère, nous brusquons la chose en même temps, elle réussira, et nous aurons l'avantage de modérer, par quelques succès, les malheurs que l'on pourrait éprouver ailleurs. Je vous prie de me mander précisément ce que vous pouvez faire, et sur quoi je peux compter.... Je commence après demain à faire défiler mes troupes sur Barreaux; je compte qu'elles y seront réunies le 23, et qu'à l'époque indiquée ci-dessus j'entrerai en Savoie. 13 septembre 1792.

(12) Page 51.

Le général Kellerman avait reçu à Metz les ordres du conseil exécutif, de marcher rapidement au secours de la Champagne, et sur-tout de couvrir Châlons-sur-Marne; en conséquence, le 4 septembre 1792, l'armée à ses ordres, forte de dix-huit mille hommes, s'était mise en marche, afin de recevoir d'abord quatre mille hommes détachés de l'armée du Rhin. Le 7, l'armée campa à Void, d'où le gé-

néral la Barolière fut détaché sur St.-Mihiel, pour protéger les ateliers établis à Sampigni. Le 8, l'armée arriva à Ligni, d'où l'on poussa deux mille hommes sur la ville de Bar, menacée et requise de fournir des vivres et de l'argent à l'armée prussienne.

Sur le bruit que le roi de Prusse s'était déterminé à renforcer le corps qu'il avait à Clermont, pour se porter avec toutes ses forces sur Bar, en gagnant Châlons, St.-Dizier et Vitri-le-Français, afin de s'emparer des magasins placés sur la haute Meuse et la Marne, le général Kellerman se décida sagement à s'arrêter dans son camp de Ligni, afin de s'assurer plus positivement des intentions du roi de Prusse, de ses projets et de ses mouvemens; en effet, si ce prince avait marché rapidement sur Bar, et si le général français s'en était éloigné, toute la ci-devant Lorraine et les départemens circonvoisins auraient pu fournir aux armées coalisées des subsistances en abondance.

Tranquillisé sur Bar, le général français alla camper, le 10, à Saint-Dizier, où il reçut un courrier extraordinaire du maréchal de Lukner, pour se porter à Revigny-les-Vaches, afin d'être en mesure de joindre le général Dumourier, que l'on croyait dans l'embarras. D'après cet ordre, l'armée arriva le 14 à Revigny-les-Vaches, et le 15 à Vitri. De ce point important, le général se trouvait en mesure de se rendre en une ou deux marches à Bar, à Châlons, ou à l'appui du général Dumourier. Dans tous les cas, d'ailleurs, comme il importait au général de pouvoir arrêter la marche de l'armée prussienne sur Paris, il fit jeter un pont sur la Marne, avec le secours duquel, si les Prussiens marchaient sur Châlons, il pouvait les y devancer par la rive gauche, et prendre des positions sur les monticules au-dessus de la ville et à la sortie pour se rendre à Paris.

Le 16, en apprenant l'attaque des ennemis sur les défilés de Varennes, le général reçut un courrier du général Du-

mourier, pour le prier de se rapprocher de lui; en conséquence, le 17, l'armée avait été camper à Fresne, à trois heures de marche environ de la gauche de l'armée, aux ordres du général Dumourier, à une journée de Châlons. A huit heures du soir, le 17, nouveau courrier pour presser le général Kellerman d'arriver sur-le-champ vers Dampierre-le-Château, où il alla camper le 18, et où il trouva un officier de l'état-major qui le conduisit dans une position reconnue et choisie par le général Dumourier lui-même, au-delà du ruisseau de Lauve, à la gauche de son armée. Mais, à son arrivée dans ce camp, le général Kellerman, très-mécontent du choix qu'en avait fait le général Dumourier, se rendit à Sainte-Menehould pour le lui faire sentir, et le prévenir de sa résolution de repasser, le lendemain 20, le ruisseau de Lauve, pour aller camper sur les hauteurs de Dampierre et de Voilmont, afin de conserver sa communication avec ses magasins et Châlons.

Pendant ces pourparlers, l'ennemi, qui sans doute ignorait l'arrivée de l'armée aux ordres du général Kellerman, ou qui était instruit de sa mauvaise position, marcha toute la nuit pour attaquer les Français : instruit de sa marche, le général Kellerman se rendit, à trois heures du matin, à son camp, où il fit prendre les armes, monter à cheval, plier les tentes, et filer les équipages à une lieue en arrière. Malheureusement, il n'était plus temps de changer de position ; il fallait, au contraire, chercher un champ de bataille en marchant à l'ennemi. Dans cette situation critique, instruit que l'avant-garde était obligée de se retirer, le général détacha sa réserve, sous les ordres du général Valence, pour soutenir son avant-garde ; et il la suivit avec sa seconde ligne, en remontant les hauteurs jusqu'au moulin de Valmy, où il s'arrêta et plaça sa seconde ligne, couronnant le moulin avec dix-huit pièces de position : en même temps, il plaça

sur les hauteurs à sa droite, de l'autre côté du village de Valmy, le général Stingel, qui venait d'arriver de l'armée du général Dumourier avec trois mille hommes. La première ligne était restée en bataille dans son camp, en attendant le moment où l'on connaîtrait parfaitement les desseins de l'ennemi.

Vers les six heures, toute l'armée prussienne parut dans la plaine, sur trois colonnes, dont les têtes avaient dépassé le village de Hans, et son avant-garde combattait avec celle des Français et leur réserve. Ce fut alors que le général Kellerman fit avancer sa première ligne, et la mit en bataille sur la crête des hauteurs, sa droite appuyée au moulin de Valmy, tandis que les Prussiens se mettaient en bataille sur les hauteurs de la Lune : en même temps, l'avant-garde et la réserve, après avoir filé entre Valmy et le ruisseau de Lauve, se plaçaient, l'avant-garde, dans la plaine, entre le ruisseau et la maison de poste, la réserve, à la droite de cette maison; des troupes à cheval occupaient les villages de Gizaucourt et de Maupertuis; dix-huit pièces de canon étaient en batterie au centre de la première ligne; la cavalerie se trouvait, partie sur les hauteurs, partie avec les grenadiers.

Depuis sept heures jusqu'à neuf, l'artillerie française tira avec beaucoup de vivacité; mais alors, les ennemis ayant démasqué une forte batterie en avant de la droite de la maison de la Lune, le feu prit à deux caissons d'artillerie; ce qui répandit une telle terreur parmi les charretiers, qu'ils prirent la fuite avec leurs caissons, et occasionnèrent non seulement du ralentissement dans le feu de l'artillerie, mais un mouvement rétrograde dans la première ligne : informé de ce désordre, le général accourt, arrête sa première ligne, la ramène après l'avoir rassurée, et tout rentre dans le calme.

Cependant le feu de l'ennemi redoublait; deux de ses

colonnes se dirigeaient sur le moulin de Valmy, et la troisième sur la maison de poste. De son côté, le général français faisait former les troupes qui étaient au moulin, en colonne, par bataillon, et relever l'artillerie par celle de la réserve : en même temps, il faisait passer l'ordre aux soldats d'attendre l'ennemi avec la baïonnette, sans se permettre de tirer un seul coup ; aussitôt on entend crier d'un bout à l'autre de la ligne : *Vive la nation! vive notre général!* Ces cris inattendus étonnent l'ennemi, déjà arrêté par le feu vif et meurtrier de l'artillerie; il ralentit sa marche, il flotte ; le feu des mitrailles et des boulets redouble alors de la part des Français, et les Prussiens ne tardent pas à se retirer : il arrivait, peu de temps après, aux Français quatre mille hommes, qui étaient placés à la gauche de la réserve en seconde ligne. De son côté, le général Stingel avait vigoureusement repoussé un corps d'Autrichiens qui l'avait attaqué, sous les ordres du général Clairfait.

Depuis midi environ, où l'ennemi avait été repoussé, il s'occupa à manœuvrer, pour tâcher de donner le change au général Kellerman, jusqu'à quatre heures, où il marcha de nouveau, avec deux colonnes, sur les hauteurs de Valmy ; une sur la maison de poste, et le général Clairfait contre le général Stingel : mais le feu vigoureux de vingt-quatre pièces de canon bien dirigé sur la tête de ces colonnes, la bonne contenance des soldats français, leurs chants d'allégresse, ne tardèrent pas à déconcerter encore les projets des Prussiens, et à les forcer, en se retirant avec plus de précipitation que le matin, à laisser aussi beaucoup plus d'hommes et de chevaux sur le champ de bataille.

Vers les sept heures du soir, le général Dumourier étant venu sur le champ de bataille, le général Kellerman lui communiqua son dessein d'effectuer, dès le soir même,

le projet, dont il lui avait déjà fait part, d'aller prendre une position au-delà du ruisseau de Lauve; et l'armée, qui se mit en marche à neuf heures, contrariée par les mauvais chemins, se trouvait en bataille, vers les six heures du matin, au-delà du ruisseau; ce qui fut d'autant plus heureux, que, pendant la nuit, l'ennemi avait fait ses dispositions pour attaquer, le lendemain 21, le général Kellerman dans sa seconde position, où on le croyait encore, le général ayant laissé quelques escadrons de chasseurs et des feux allumés sur toute la ligne qu'il occupait le jour de la bataille.

A cinq heures du matin, l'armée ennemie, formée sur quatre colonnes, soutenues de toute la cavalerie, s'était mise en mouvement: après une marche de quelques centaines de toises, ces colonnes s'étaient arrêtées tout à coup. Les généraux ennemis, s'étant assemblés à la maison de la Lune, d'où ils avaient découvert l'armée française qui arrivait sur leur flanc droit, le ruisseau de Lauve entre deux, leur avaient donné l'ordre de rétrograder, et de se remettre en bataille: en même temps, le général Kellerman avait annoncé son arrivée sur le flanc droit des ennemis par quelques volées de canon, qui l'avaient obligé à replier précipitamment l'extrémité de sa droite, pour la placer en potence, en laissant le grand chemin de Châlons devant lui. Le général français disposa alors son avant-garde derrière le ruisseau de Jèvre, et détacha trois cents chevaux à Fresne, pour assurer sa communication avec Châlons, Vitri et Bar-sur-Ornain, et en tirer ses subsistances, sans que les convois en fussent inquiétés.

Quoique l'affaire de Valmy se fût terminée sans autre événement qu'une canonnade, il n'est point de bataille sanglante dont les résultats aient été plus importans que ceux de cette journée célèbre, qui fixa les destinées de la

France, dissipa les illusions du roi de Prusse, et détermina sa retraite. Le duc de Brunswick, par une manœuvre habile, avait tourné l'armée française, et s'était placé entre elle et Châlons : si l'aile gauche du général Kellerman, composée de quelques bataillons de grenadiers et des carabiniers, eût fait le moindre mouvement rétrograde, elle aurait démasqué la faiblesse de sa position, que l'ennemi devait supposer soutenue par des forces considérables. Il paraît que le roi de Prusse comptait, d'après toutes les assertions des émigrés, sur la défection d'une partie des Français, et sur l'effroi des autres; il fut déconcerté par la fermeté des troupes. La division du général Linck qui soutenait froidement le feu sans céder le terrain, et la contenance également courageuse des grenadiers et des carabiniers, déterminèrent le duc de Brunswick à cesser son attaque, et à abandonner son projet de tourner complétement les deux armées, et de leur couper la retraite, en occupant la rivière d'Aune et le chemin de Sainte-Menehould.

(13) Page 62.

D'APRÈS des nouvelles reçues de Genève, écrivait le ministre de la guerre, le 29 septembre 1792; d'après la certitude que, contre la foi des traités, les aristocrates genevois ont sollicité seize cents Suisses, des cantons de Berne et de Zurich, sans la participation de la France, de venir dans leur ville; qu'en outre, cette république avait refusé de reconnaître notre envoyé chez elle, et accueilli nos émigrés, le conseil a résolu que, le plus tôt que vous le pourriez, vous feriez marcher contre cette ville les forces suffisantes pour y assurer le libre pouvoir aux amis de la liberté, qui y sont en grand nombre, d'établir un gouvernement selon leur vœu. Il sera beau pour vous, général, d'être chargé d'aller aider à briser

des fers que notre despotisme avait contribué plus que les autres à y forger, pour accabler les Genevois qui voulaient établir les droits de l'homme.

(14) Page 63.

« MONTESQUIOU, disaient ses détracteurs, a fait une transaction honteuse, dans laquelle les intérêts et la dignité nationale se trouvent compromis. Il a enchaîné, devant Genève, la valeur de nos soldats; il a terni la gloire du nom français, en faisant, avec quelques aristocrates genevois, une capitulation qu'une poignée de Français avait refusée à Brunswiek et à ses nombreuses cohortes. » On croirait honteux de faire appercevoir la fausseté et la méchanceté de pareilles allégations.

(15) Page 76.

L'ARMÉE d'Italie conservera la position qu'elle occupe depuis la Roya jusqu'à la Vesubia. Quatre bataillons de l'armée des Alpes, qui se trouvent depuis la rivière du Verdion jusqu'au Puget-Teniers, sur le Var, iront camper en deux divisions; l'une près de Guillaume, et l'autre en avant de Beuil. Deux bataillons d'infanterie légère garderont la Parpenhe, le haut de la Vesubia et de la Tinea; c'est-à-dire, depuis San-Vacha et Saint-Delmas, jusqu'à Saint-Étienne inclusivement. Ces six bataillons seront aux ordres du général Camille-Rossi, et à la disposition du général Brunet, commandant l'armée d'Italie.

Si cette armée est attaquée sur son centre ou sur sa droite, les seuls points où l'ennemi puisse porter une grande offensive, et qu'elle soit forcée dans sa position, malgré la vigoureuse résistance dont elle est susceptible, il faudra nécessairement que ces deux portions de sa ligne rétrogradent, quand même une seule serait enfoncée, car l'autre serait trop en l'air, et dans le risque évident d'être tour-

née ; mais elles doivent se retirer chacune sur des points où elles couvriront encore le pays, et pourront même, avec un secours de troupes, reprendre leur première position.

La retraite des camps de Brouis et de Baulet sera donc sur le col de Rauss, maintenant, par la gauche, une communication avec Luceram, et, par la droite, aveo Castiglione, en renforçant ce dernier poste.

La retraite des camps de Sougasse et du plateau nord-est des bois de la Mairis sera sur le col Bassa, où il convient de préparer des retranchemens. Cette position se liera, par Luceram, avec le col de Rauss ; et les troupes de la gauche, gardant leurs positions, porteront des postes à Figaret et à Hutel, descendant la Vesubia, pour lier la communication avec les troupes campées au col Bassa.

Si de nouveaux efforts de l'ennemi obligeaient l'armée de quitter cette seconde position, toute la ligne rétrograderait, et camperait dans l'ordre suivant :

La droite se porterait vers le mont Cemboule, occupant Gorbio, la Turbie, pour couvrir le pays de Monaco-Eza et le Mont-Gros, pour couvrir Villefrance, Montalban et Nice.

Les troupes du centre se retireraient en arrière du Paglion sur le Mont-Ferion, occupant les portes de Coaraza, Berra, Comtes, Castel-Novo, etc., et ceux de Tourrete et de Salicon, pour communiquer avec celles campées au Mont-Gros.

Les troupes de la gauche se porteraient en seconde ligne derrière celles du Mont-Ferion, appuyant leur gauche à la chapelle d'Hutel, gardant le pont du Cros, sur la Vesubia, le Venzo, la Rochetta et St.-Martin-du-Var, où il va être sur-le-champ construit un pont de chevalet, fortifié d'un ouvrage qui assure le passage du Kurc à une partie de l'infanterie.

Ces deux positions couvriraient et protégeraient long-

temps le bas pays de Nice, et donneraient le temps à des secours de joindre l'armée, afin de la mettre ensuite à même de repousser l'ennemi.

Des mouvemens de diversion, entrepris par l'armée des Alpes sur le territoire ennemi, pourront rappeler, au-delà du col de Tende, une grande partie des troupes piémontaises.

Mais si l'ennemi, tranquille sur l'effet de ces diversions par la nécessité où est l'armée des Alpes de s'emparer, avant tout, de forteresses importantes pour pénétrer en Piémont, redoublait d'efforts contre l'armée d'Italie, et que celle-ci, après une vigoureuse résistance, fût enfin contrainte de repasser le Var, un gros détachement du camp de Tournoux, partant de Barcelonette en deux colonnes, l'une passant par le vallon de Fours, le col de la Caiolle, Entreau près Guillaume, et Entrevoux; l'autre par la montagne Daloz et Colmar, se dirigerait sur Grasse pour se joindre à l'armée d'Italie; ce serait à cette position de Grasse que l'armée se retirerait, après avoir défendu le passage du Var, celui du Loup, de la Caque; le poste de Mengin restant occupé par l'avant-garde, on jetterait dans Antibes la garnison nécessaire à sa défense. Deux bataillons de troupes légères occuperaient l'entrée de la montagne de l'Estrelle, deux autres seraient portés à Fayence, pour fermer la route de Draguignan, impraticable d'ailleurs aux charrois. L'armée camperait, appuyant sa droite au village Dauvibeau, sur la rive gauche de la Lyanne, et sa gauche à la montagne de Grasse, au travers de laquelle l'ennemi ne peut pas s'ouvrir de communication; la montagne de l'Estrelle se trouverait un peu en arrière de la droite, Tournon et Fayence un peu en arrière du centre. Il serait difficile à l'ennemi de forcer ce camp ou de cheminer devant cette position, qui se trouverait sur le flanc de sa marche. Cependant on profiterait des eaux de la Lyanne, de celles de l'é-

tang de la Napoule, en faisant une rupture à la chaussée de Cannes. On retrancherait le mamelon de St.-Gratien pour retarder la marche de l'ennemi vers l'Estrelle, défilé si facile à lui rendre à peu près impénétrable, dans une longueur de trois lieues, passage déterminé pour un corps d'armée, et sur-tout pour l'artillerie; passage que d'ailleurs l'ennemi ne pourra tourner tant que les Français occuperont Tournoux, Fayence, et les hauteurs de Grasse.

Faire verser sur-le-champ les provisions de guerre et de bouche nécessaires dans les places de Nice, Antibes et Toulon.

Former à Grasse des magasins de vivres pour trente mille hommes, pendant vingt jours, en évacuant ceux de Nice, où il ne doit rester que la subsistance journalière, dont on remplacera continuellement les consommations.

Faire construire un pont sur le Var, vers St.-Martin, pour le passage des colonnes d'infanterie, et en défendre la tête par un ouvrage.

(16) Page 88.

Le général Kellerman écrivit à la convention, du bourg Saint-Maurice, au pied du petit Saint-Bernard : « Le Mont-Blanc a été envahi par des forces supérieures; le Mont-Blanc est libre aujourd'hui; la frontière de Nice à Genève est entière. Cependant on me soupçonne, on m'accuse. On doit présumer, en principes militaires, que la retraite des Piémontais, de la Tarantaise, nécessitera celle de la Maurienne : s'ils faisaient la faute d'y rester, on tâcherait d'en profiter. De nouveaux renforts passent dans cette vallée, pour la délivrer promptement de ses ennemis.

« L'expulsion des Piémontais du territoire du Mont-Blanc, leur a coûté deux mille hommes et des sommes immenses d'argent. »

(17) Page 90.

En même temps que la convention se comportait d'une manière aussi barbarement injuste envers le général Kellerman, il recevait des administrateurs du Mont-Blanc et de ses frères d'armes les témoignages les plus flatteurs de leur reconnaissance et de leur attachement.

(18) Page 99.

« Quand les Anglais, écrivaient les représentans, surent « la prise de leur redoute et de tout le promontoire, et « que, d'un autre côté, ils virent toutes les hauteurs du « Faron occupées par la division du général Lapoipe, « l'épouvante les saisit; ils évacuèrent la place, après avoir « encloué tous les canons des remparts. Ils étaient entrés « en traîtres; ils s'y sont maintenus en lâches, et ils en « sont sortis en scélérats. Ils ont fait sauter en l'air le « vaisseau *le Thémistocle*, qui servait de prison aux « patriotes : heureusement, ces derniers, à l'exception de « six, ont trouvé le moyen de se sauver pendant l'incendie. « Ils nous ont brûlé neuf vaisseaux, et en ont emmené « trois; quinze sont conservés à la république, parmi « lesquels il faut remarquer le superbe *Sans-Culotte*, « de cent trente pièces de canon. Des canots se sont ap- « prochés presque dans le port, tandis que nous étions « dans Toulon; deux pièces de campagne, placées sur le « quai, les ont écartés. Déjà quatre frégates brûlaient, « quand les galériens ont coupé les câbles et éteint le feu : « la corderie et le magasin de bois ne sont point endom- « magés. Les flammes menaçaient de dévorer le magasin « général; nous avons commandé cinq cents travailleurs, « qui ont coupé la communication. Il nous reste encore « des frégates; de manière que la république a encore des « forces navales respectables. Nous avons trouvé des pro-

« visions de toute espèce; on travaille à en faire un état, « que nous vous enverrons : une de nos batteries a coulé « bas une frégate anglaise. »

(19) Page 103.

On a trop peu réfléchi sur la multitude des causes fortuites ou irrésistibles qui entraînèrent la faible majorité des représentans à voter la mort du roi, la plus grande partie malgré eux. En vain les Girondins voulurent-ils opposer, mais trop tard, les principes aux passions, la raison à l'ivresse, la justice à la cupidité; ils ne furent qu'orateurs, leurs ennemis étaient conspirateurs, et, dans les troubles civils, la fortune est constamment pour celui qui frappe : ils manquèrent donc également de conduite et d'audace. Leurs intentions étaient louables; leur nouveau langage devint suspect à la multitude, qui trouvait les montagnards plus conséquens. L'invasion des Prussiens avait fait perdre à Louis XVI sa couronne et sa liberté, leur retraite ne lui sauva pas la vie; le manifeste du duc de Brunswick, en exaspérant une partie du peuple français, en excitant la méfiance populaire contre tous ceux qui voulaient soutenir le trône et défendre la constitution, en réduisant les anarchistes au désespoir par des menaces, doubla l'audace et la force du parti révolutionnaire. La coalition, par son attaque téméraire, ses écrits révoltans, le pillage et le désordre que commirent ses troupes, seconda parfaitement les vues des anarchistes; le peuple et l'armée, qui les auraient peut-être désapprouvés, sans les excès des ennemis, gardèrent le silence; tous les partis divisés se rallièrent contre le danger commun d'une invasion étrangère, et l'intérêt pour le trône s'affaiblit en proportion de la haine contre des rois qui se disaient les alliés de Louis XVI : le peuple égaré dut croire la cour parjure, lorsqu'il vit des étrangers ravager la France en

son nom. La retraite des Prussiens, les succès des armées françaises dans le Midi, sur les bords du Rhin, en Champagne, en Flandre, dans la Belgique, portèrent l'ivresse populaire à son comble. Le prétexte du salut public excusa les excès des anarchistes; la multitude suivit avec enthousiasme des hommes qui, en flattant les passions, promettaient les places à l'ignorance, et les richesses à la pauvreté. Cependant la vie du roi pesait alors au parti vainqueur; d'un moment à l'autre, ce prince pouvait exciter la pitié et réveiller la justice. Les astucieux émissaires d'un gouvernement qui déteste la France répandaient de l'or pour fortifier le parti des montagnards, et assurer la désorganisation : on séduisait les uns, on menaçait les autres; on corrompait ceux-ci, on trompait ceux-là. Enfin, après avoir ainsi préparé les esprits, fortifiés du fanatisme excité par la coalition, de la terreur produite par les massacres de septembre, de l'ivresse inspirée par les victoires des Français, et sur-tout par la fuite des Prussiens, les anarchistes espérèrent amener la nation à souffrir la mort du roi. Leur espoir fut rempli.

(20) Page 107.

SIRE,

LES motifs qui me font desirer mon rappel de l'armée sont fondés sur l'expérience malheureuse *que le défaut d'intelligence, l'égoïsme, l'esprit de cabale et la défiance*, ont déconcerté toutes les mesures qui avaient été adoptées pendant ces deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont été prises par les armées combinées. Accablé de l'infortune d'être exposé, par l'erreur des autres, à la situation malheureuse où je me trouve, je ne sens qu'avec trop d'amertume que le monde n'apprécie les généraux que par leurs succès, sans se donner la peine d'entrer dans aucun exa-

men. La levée du siége de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai le malheur d'y être impliqué. Les reproches tomberont sur moi, et l'innocent sera confondu avec le coupable. Malgré tant d'espèces de revers, je n'aurais pas exposé, aux pieds de votre majesté, mon desir de renoncer à une carrière qui a été la principale étude de ma vie; mais, quand on a perdu tous les fruits de ses peines, de ses travaux, de ses efforts, quand il ne reste plus d'espérance pour remplir le but de la campagne, ni qu'une troisième puisse offrir une issue plus heureuse, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus attaché à votre majesté, le plus zélé pour vos intérêts, pour votre cause, que celui de ne plus s'exposer à des désastres ultérieurs? Les mêmes raisons qui, jusqu'ici, ont divisé les puissances, les divisent encore; les mouvemens des armées en souffriront, comme ils en ont souffert; ils éprouveront du retard, de l'embarras; il faudra du temps pour rétablir l'armée prussienne, la politique l'exige nécessairement. Ces retards seront peut-être la source d'une suite d'infortunes pour la campagne prochaine, dont les conséquences ne peuvent se calculer. Je n'objecte rien contre la guerre : ce n'est pas la guerre que je veux éviter; mais je crains le déshonneur attaché à ma place, par les fautes que les autres généraux rejetteront sur moi, et parce que je ne pourrai agir ni d'après mes principes, ni d'après mes vues. Votre majesté voudra bien se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous représenter le jour que vous avez quitté Escheveillers : je vous ai exposé tous mes embarras, mes troubles et mes infortunes; j'ai fait tous mes efforts pour prévenir tous les inconvéniens; l'événement, par malheur, en a prouvé l'insuffisance. C'est donc la seule persuasion intime où je suis de ne pouvoir faire le bien, qui me fait prendre la résolution de supplier votre majesté de me

nommer un successeur le plus promptement possible. Cependant ce parti, tout affligeant qu'il est pour moi, ne vient pas de ces tristes réflexions que ma situation m'a suggérées. La prudence veut que je me retire, et l'honneur me l'ordonne. Quand une grande nation, telle que celle de France, se conduit par la terreur des peines et par l'enthousiasme, les puissances combinées ne doivent avoir, dans leurs mesures, qu'un même sentiment et un même principe; mais, si, au lieu de cette unanimité, chaque armée agit séparément, et sans s'être concertée avec les autres, sans avoir des plans fixes, sans accord et sans principes, les conséquences qu'on doit en attendre sont telles que nous les avons vues à Dunkerque, à la levée du siége de Maubeuge, à la prise de Lyon, à la destruction de Toulon, et quand nous avons levé le siége de Landau. Puisse le ciel préserver votre majesté de grandes infortunes! Mais il y a tout à craindre, si la constance, l'harmonie, l'uniformité de sentimens, de principes et d'actions, ne prennent la place de sentimens opposés qui, dans le cours des deux dernières années, ont produit tant d'infortunes. Je fais les vœux les plus sincères pour votre majesté; je serai heureux de votre gloire.

(21) Page 109.

Les motifs de ce changement de système de Frédéric-Guillaume étaient le dégoût d'une guerre pénible, dont l'objet lui paraissait manqué; l'épuisement de son trésor, que ses campagnes et ses malheurs avaient ruiné; la répugnance que les Prussiens montraient constamment pour l'alliance de l'Autriche; la crainte de voir l'esprit révolutionnaire des Français se répandre dans ses troupes et dans son pays; le desir de s'occuper sans diversion des affaires de la Pologne, et d'y contenir l'ambition de Catherine; le mécontentement des Polonais et l'opposition

secrète des Autrichiens ; enfin son amour pour les plaisirs, dont la guerre l'éloignait, et, plus que tout, cette versatilité de caractère, qui, pendant dix années, tourmenta ses sujets, étonna ses ennemis, fatigua ses alliés, désola sa famille, dérangea ses finances, et lui enleva toute la considération que devaient lui donner sa position et sa puissance.

(22) Page 109.

Suivant le rapport de Carrier, à cette époque Charette n'avait plus que trois mille hommes, et Stofflet huit cents ; le reste était dispersé dans les forêts ; mais ils auraient été bientôt rassemblés s'ils s'étaient vus soutenus par des troupes, protégés par des vaisseaux, et animés par la présence d'un prince français.

Les forces de ce parti ont toujours été très-difficiles à calculer. A l'époque de Saumur, on en avait vu trente mille sous les armes ; dans le même temps seize districts étaient en pleine révolte ; la ligne armée était de quarante lieues carrées. Les généraux républicains, et Carrier, estimaient le nombre des royalistes, combattans, à cent cinquante mille. Dès que leurs chefs projetaient une expédition, les ailes des moulins à vent servaient de signal ; on se rassemblait, et, l'expédition finie, chacun cachait ses armes et retournait à son champ, de sorte que les troupes, qui accouraient pour combattre des bataillons rebelles, ne trouvaient plus que des cultivateurs épars et paisibles.

Il est donc bien difficile, en général, de pouvoir rien connaître de positif sur cette partie de la révolution française. Cependant, quand on a parcouru attentivement ce théâtre, aussi singulier que désastreux ; quand on a examiné et étudié les habitans, les terrains et les localités où se sont formés et développés les premiers mécontentemens, les associations, les insurrections où se sont passées les différentes

actions ; quand on a interrogé et écouté ce qu'il en reste d'acteurs et de spectateurs, on est plus autorisé à donner sur les Vendéens et sur les chouans qui les remplacèrent, sinon des vérités mathématiques, au moins des conjectures et des notions qui pourraient équivaloir aux vérités historiques.

En parcourant les départemens de l'ouest, qui furent le théâtre de la guerre civile depuis la fin de la première année de la république, (1793) on voit régner, sur la longue existence des Vendéens, leur désintéressement, sur leur prétendu héroïsme, des préjugés infiniment difficiles à détruire, parce que deux espèces d'hommes sont intéressés à les maintenir. Ceux d'entre les agresseurs qui ont montré pendant la première guerre les plus fortes frayeurs, et parmi les officiers vendéens, ceux qui ont su calculer que le temps et les vengeances d'un gouvernement inexorable ont couvert d'un voile épais les brigandages des Vendéens, tandis que les brigandages modérés des chouans se trouvent totalement à découvert par la pacification qui les a immédiatement suivis.

La guerre dans la Vendée était si peu connue, qu'au moyen des rapports exagérés qu'on en faisait dans le temps, on ne pouvait fixer son imagination sur aucun pays déterminé. En traversant le théâtre de cette guerre, on voit que ce qu'on a dû regarder comme pays ennemi, était environ trois cents lieues carrées, dont on brûla toutes les habitations. Ce terrain fait partie de trois départemens ; on peut le regarder comme la quatre-vingtième partie de la France, avant nos conquêtes. On sait que tout un pays ne se révolte pas à la fois : on nomme encore aujourd'hui les divers bourgs, tel garde-chasse, tel contrebandier, qui furent ou le théâtre, ou les moteurs des insurrections partielles, par lesquelles on préluda long-temps à l'insurrection générale ; c'est-à-dire, à cette époque où le gouvernement, irrité de la résistance de ces bandes d'insurgés, voulut que

l'on traitât tout le pays en ennemi, et força tout ce qui était en état de marcher à fuir son domicile, et à errer sous la protection de ceux qui portaient les armes. Il ne fut plus question alors de soumettre, mais d'exterminer trois cent mille habitans de tout âge et de tout sexe, que l'on suppose qui existaient alors dans ces trois cents lieues carrées de pays. Tout était censé faire partie de l'insurrection, à l'exception de quelques fonctionnaires publics et de quelques acquéreurs de domaines nationaux, qui, pour se soustraire aux premiers soulèvemens, s'étaient réfugiés dans les pays non insurgés.

Pour mettre à exécution le projet d'exterminer le pays, on assembla de toutes parts des gardes nationales; et, soit pour s'opposer à la contagion, soit pour rassurer les départemens voisins, soit pour cerner l'ennemi dans un pays ouvert de tous côtés, on plaça toutes ces troupes sur un trois quarts de cercle de cent vingt lieues de rayon, passant de Nantes à Angers, au pont de Cé, à Poitiers, à Niort, à la Rochelle. Là, cent cinquante généraux, qui ne se connaissaient pas, obéissaient à des représentans du peuple, dont ils se disputaient la faveur; mais obéissaient encore davantage à des corps administratifs, à des sociétés populaires, à des comités révolutionnaires, etc., et commandaient, sur ce long développement, à deux cent mille citoyens soldats, dont les uns avaient dix fois plus de solde que les autres. Le pays insurgé interceptait toutes les communications nécessaires à la défense de nos côtes; on ne pouvait plus aller de Brest à Rochefort qu'en passant par Tours et Poitiers, les brigands occupant depuis la mer:

1° La route de Nantes par Palluan aux Sables;

2° De Nantes par Montaigu à Fontenay et à la Rochelle;

3° D'Angers par Chollet aux Sables;

4° De Saumur par Thouars, Parthenay, à la Rochelle et Rochefort, etc.

Les détails si incohérens de ces campagnes ne peuvent s'expliquer que par le dessein qu'on devait avoir alors de resserrer de plus en plus la ligne circonscrivante occupée par nos troupes. On voulait s'assurer une communication plus courte; on formait des plans d'attaques générales; on avançait sur toute la ligne : chaque fois on réussissait sur quelques points; mais l'ennemi, en se repliant dans le cercle du terrain qu'il occupait, s'y trouvait plus rassemblé, et plus la pointe faite par la partie victorieuse de l'armée française était avancée dans le pays, plus sa déroute était complète le lendemain.

On fit venir de Mayence des troupes qui arrivèrent en poste; elles avaient une réputation qui devait changer la face des choses, si l'on avait eu la sagesse de suivre un autre système de guerre; mais, loin de le changer, on forma avec ces braves volontaires une avant-garde à chacun des corps, déjà très-effrayés, de cette armée : aussi, peu de temps après, aurait-on eu bien de la peine à retrouver quelque débris de cette troupe.

Des hommes, qui n'avaient d'autres idées sur la bravoure des soldats que par les déclamations qu'ils avaient lues, les condamnèrent à exécuter des absurdités. Le dégoût, l'humiliation, l'injustice, renforcèrent les ennemis, de ceux-là précisément auxquels il restait assez de courage pour prendre un parti extrême.

Ainsi, tandis que les troupes de nouvelles levées désertaient à l'intérieur, l'armée diminuait chaque jour par des meurtres partiels, mais continuels; car les soldats ne voulaient point se borner à la faible portion du pillage légal qu'on avait établi : ils se hâtaient à l'envi d'arriver les premiers, et en petit nombre, dans les maisons écartées, où quelquefois les paysans les assommaient; quelquefois une seconde bande égorgeait la première bande pour lui enlever son butin : ces brigandages, ce vertige de

boucherie ne saurait plus se comprendre aujourd'hui.

Quant aux actions de guerre, en vain parcourez-vous les endroits que l'on donne comme le théâtre de tant de meurtres inutiles, de tant de batailles, dont la renommée n'était pas destinée à l'histoire. On ne peut lier ces actions à aucun nom de lieu, n'ayant eu, dans le temps, de désignation que par leur date que chaque parti prenait dans son calendrier. Un endroit, cependant, passe encore pour fameux dans le souvenir de ceux qui ont fait cette guerre : c'est celui appelé les Quatre-Chemins, qui n'est autre chose, au milieu des campagnes de la Vendée, que le point d'intersection des deux routes d'Angers aux Sables, et de la Rochelle à Nantes. Cette position se trouve au-dessus des sources de la Loire et de la Mayenne; elle serait la maîtresse des routes, et une place forte y couvrirait le pays contre un voisin qui aurait des armées. Mais, dans la guerre de la Vendée, il semble qu'une gageure seule a pu exposer les troupes de la république, dix ou douze fois, à être surprises dans cette position où l'on arrive de toutes parts, et où, racontera-t-on, la république perdit cinquante mille hommes, quoique les personnes sensées doivent être éloignées de croire à toutes ces pertes; trop de gens étant alors intéressés à accréditer ces exagérations, pour couvrir leur lâcheté dans les précédentes occasions, ou pour excuser leurs terreurs paniques et leur pusillanimité dans les circonstances présentes.

Il serait inutile aujourd'hui de chercher une suite à tant d'événemens. On voit les Vendéens passer la Loire pour se faire exterminer sur la rive droite. Cette émigration de tant de monde, de tout âge et de tout sexe, était-elle une invasion? Était-elle une fuite? On ne peut guère, sans examen, adopter sur cela les opinions reçues; l'incendie qui succéda à cette émigration, fut une barbarie non seulement inutile, mais funeste : elle motiva la longue résistance des

faibles restes de ce parti, sous des chefs d'abord inconnus. Tout le monde se souvient encore du mot de Charette : *Voilà qui me fait une armée de soixante mille hommes.*

On chercherait vainement une cause uniforme à des troubles que tant de causes secondaires ont successivement dénaturés. Il n'est pas suffisant, sans doute, de citer la loi de la levée des trois cent mille hommes, et celle des suspects, qui furent alors l'occasion des premiers soulèvemens, comme dans les derniers temps la loi sur la conscription et celle sur les otages fut l'époque de la chouannerie ; car on pourrait demander pourquoi, dans le mécontentement général, c'est sur ce point seul de la république qu'il se présenta alors un parti de l'opposition armé, et pourquoi ce pays, si dépeuplé aujourd'hui, se préparait encore à la résistance : on croirait pouvoir en trouver la cause dans la topographie du pays et dans la distribution de ses habitans sous le rapport économique.

Quoi qu'il en soit, dans les départemens où cette insurrection prit naissance, le peuple des campagnes était plongé dans une ignorance profonde ; la sphère de ses connaissances se bornait à la culture de la terre et à la pratique d'une religion dont, sous Louis XIII, ils avaient déjà payé la conservation par des flots de sang. Façonnés au joug des nobles et des prêtres, ces cultivateurs paisibles ne connurent la révolution, dès son principe, que par les rapports mensongers que leur en firent leurs seigneurs et leurs curés : plus leur simplicité était grande, plus ceux qui avaient intérêt de les tromper parvinrent facilement à leur but. La noblesse qui vivait au milieu d'eux leur fit entendre que des sujets rebelles, des régicides, voulaient précipiter le monarque de son trône ; les ecclésiastiques leur annoncèrent que la religion catholique, la religion de leurs pères, le culte du Dieu vivant, penchait

vers sa chûte, que des impies voulaient l'anéantir. Ainsi, dès la fin de la session de l'assemblée constituante, il existait déjà, dans ces malheureuses contrées, un foyer d'insurrection. Ce noyau ne tarda pas à se grossir : une partie des nobles, fatigués par leurs vassaux, se jetèrent dans les départemens insurgés ; leur nombre fut renforcé par beaucoup de prêtres, qui vinrent donner ou recevoir la mort dans un pays où ils étaient révérés comme des martyrs ; il fut accru par des jeunes gens qui, forcés par la convention d'abandonner leurs foyers, se mirent du parti de ceux qui voulaient l'anéantir : tels furent la cause, la naissance et les premiers moyens de la guerre de la Vendée. Mais cette guerre funeste aurait été bientôt terminée, si les chefs qui conduisaient alors la convention n'avaient cru important de l'alimenter, et si ce n'eût pas été d'après leur volonté que les plaines de la Vendée avaient été couvertes de cadavres des soldats fidèles à la république. Si les monstres, entre les mains desquels résidait toute l'autorité à cette époque, avaient voulu étouffer cette guerre dans son principe, ils auraient d'abord adopté des plans militaires bien plus convenables ; et, au lieu de faire passer dans la Vendée ces bataillons levés dans Paris, et composés de jeunes gens qu'ils voulaient faire exterminer, au lieu de mettre presque toujours à leur tête des généraux aussi ignorans qu'inexpérimentés, ils auraient choisi des troupes aguerries et des chefs habiles : d'ailleurs, dans une pareille circonstance, la voie des armes n'était-elle pas la dernière que l'on dût employer ? et ces hommes barbares ne savaient-ils pas qu'une partie considérable des agriculteurs insurgés ne demandait pas mieux que de mettre bas les armes, à des conditions raisonnables ? Mais, en adoptant ce parti dicté par la sagesse, la Vendée n'aurait plus été le gouffre dans lequel on voulait engloutir une partie de la population, les

prêtres, les nobles, les riches, les artistes, les savans, toute la jeunesse qui avait reçu quelque éducation, ou qui avait quelques talens en partage, enfin tout ce qui pouvait être le plus contraire au gouvernement révolutionnaire. Ce qui servit encore les fondateurs de ce gouvernement exécrable, ce furent les mesures générales si révoltantes, telles que l'appel de trois cent mille hommes, depuis dix-huit jusqu'à quarante ans; la mise hors de la loi de tout homme accusé d'avoir pris part à un mouvement contre-révolutionnaire; le bannissement à perpétuité de tout émigré rentré, la confiscation de tous ses biens présens et à échoir dans l'avenir : d'autre part, les ordres aux troupes envoyées dans la Vendée, de n'avoir nul égard pour l'âge et le sexe, nul respect du droit de la nature et des gens. Armés ou désarmés, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous étaient immolés sans rémission; meubles, maisons, palais, chaumières, moissons, forêts, bestiaux, tout était la proie des flammes : et tous ces forfaits, tous ces actes d'une barbarie incompréhensible, étaient couronnés par les noyades inventées et exécutées sous la direction du représentant Carrier, qui, avant de marcher à l'échafaud, soutint à ses juges qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres qu'il avait reçus des comités de salut public et de sûreté générale.

Cependant cette guerre si désastreuse avait paru un moment éteinte; les chefs des insurgés avaient posé les armes; on avait fait avec eux un traité de paix : mais cette apparence de pacification n'avait pas été de longue durée; et, quoique les causes qui avaient alimenté cette guerre ne subsistassent plus, l'or de l'Angleterre était venu de nouveau arracher à leur tranquillité les malheureux habitans de l'Ouest, non pas, comme tâchaient de le faire croire les ministres de la Grande-Bretagne à ces hommes trop crédules, pour leur donner un roi de la

maison de Bourbon, mais pour alimenter un ver politique, et miner insensiblement la France par des guerres intestines. La défaite à Quiberon des émigrés réunis aux Vendéens; la manière infâme dont on accusa les Anglais de s'être comportés dans cette occasion; la déroute complète de dix-huit mille insurgés rassemblés par les chefs des Vendéens après l'affaire d'Auray; la mort de Charette et de Stofflet, et la dispersion de leurs troupes, qui se trouvèrent alors sans chef, avaient ramené à la culture de la terre et à la douceur de la vie privée des agriculteurs qui s'appercevaient enfin que la désolation de leurs contrées et la mort étaient les seuls fruits qu'ils pussent recueillir de leur insurrection : d'un autre côté, le général Hoche présentait franchement l'olivier de la paix; il fut accepté de même.

Plusieurs années se succédèrent donc sans que l'on entendît parler, dans ces contrées, de mouvemens insurrectionnels; mais, pour le malheur de la France et la honte de l'humanité, de nouveaux désastres vinrent encore accabler ce pays. Le corps législatif venait de porter les lois si terribles et si injustes des otages et de l'emprunt forcé; elles servirent de prétexte aux malveillans, aux partisans du régime monarchique, pour jeter une consternation générale. Le cabinet de Saint-James profita de cette circonstance, pour rallumer les haines et les passions; les bandes royales se formèrent de nouveau; elles se grossirent d'une foule de mécontens, ou d'hommes qui redoutaient le retour des temps désastreux de la terreur; les départemens de l'Ouest et de la Vendée devinrent le point central de réunion; des chefs distingués débarquèrent d'Angleterre, munis de pleins pouvoirs du prétendant; Frotté, maréchal-de-camp, commandant au nom du roi, était à leur tête; il avait sous lui Saint-Maur, Dautichamp, Châtillon, Bourmont. Leurs efforts se dirigèrent

sur-tout contre la levée de la conscription; leur cri de guerre était : *Point d'anarchistes, ou la mort.* De toutes parts, ils prenaient des mesures de sûreté et de garantie; ils faisaient des emprunts forcés partiels; ils s'emparaient d'otages choisis parmi les parens des représentans, des acquéreurs des domaines nationaux, ou des partisans du régime républicain; ils arrêtaient les voitures publiques, et s'emparaient des fonds qui pouvaient appartenir à la république : des forces, envoyées par-tout à propos, éteignirent l'incendie sur plusieurs points, l'arrêtèrent dans d'autres, mais ne le détruisirent entièrement nulle part. Enfin Bonaparte vint prendre les rênes du gouvernement, et ne tarda pas de joindre à tant d'autres succès celui de pacifier entièrement la Vendée : le général Hédouville y avait déjà commencé des négociations pacifiques; cependant la fermentation durait encore; Bonaparte fit marcher soixante mille hommes contre les départemens où le feu commençait à se rallumer; le général Brune les commandait.

Retranchés dans les montagnes et les forêts, ne possédant aucune place importante, obéissant assez mal à des chefs peu d'accord entre eux, attendant vainement des secours de l'Angleterre, qui ne leur en envoyait que pour les faire prendre ou tuer; trop long-temps trompés par l'espérance de voir arriver le comte d'Artois à la tête des émigrés réfugiés en Angleterre, de trente mille Anglais, d'autant de Russes, les agriculteurs enrôlés par les chouans ne tardèrent pas à déserter; ils forcèrent les différens chefs à traiter de leur paix particulière, et à déposer leurs armes : enfin le curé Bernier, l'un des chefs des insurgés, sur lesquels il avait la plus grande influence, opéra le désarmement de tous ceux qu'il dirigeait; et dès-lors la tranquillité fut entièrement rétablie dans ces départemens où les malheureux habitans étaient depuis si long-temps

victimes de l'ambition des uns, du fanatisme des autres, de l'égoïsme de tous.

(23) Page 109.

Ce traité, conclu le 25 floréal an 2 (14 avril 1794), obligeait le roi de Prusse à joindre à la coalition, au mois de mai, une armée de soixante-deux mille hommes; il devait recevoir cinquante millions. Cette somme lui était accordée, selon les termes du traité, *afin de faciliter à sa majesté les moyens d'agir avec vigueur, et conformément au zèle dont elle est animée pour la cause commune.* Sa déclaration précédente pouvait faire juger de ce zèle, et, l'année suivante, son traité de paix en donna au ministère anglais la preuve complète.

(24) Page 117.

Les Anglais avaient déjà donné l'affreux exemple de cette violation. Trois cents Français, sortis de l'Espagne et de Rome, pour obéir aux ordres, les uns, du roi d'Espagne, et les autres, de ceux du pape, s'étaient réfugiés dans le port de Gènes, comme dans un asile momentané, où ils devaient croire qu'ils seraient respectés. Comment auraient-ils pu craindre ou prévoir qu'ils y seraient assassinés par les Anglais? La république de Gènes observait la plus exacte neutralité; les vaisseaux de toutes les puissances étaient également accueillis dans son port. Malheureusement pour les Français, il s'y trouvait alors des vaisseaux anglais, et, dans le code du gouvernement barbare de cette nation, le droit des gens est, comme entre les loups et les agneaux, le droit du plus fort ou du plus fourbe. En vain donc les Français qui se trouvaient dans le port de Gènes attendaient-ils avec sécurité le moment où les vents seraient favorables pour remettre à la voile, et rentrer dans leur patrie; tout à coup le

canon de la flotte anglaise tonne : en vain implore-t-on la clémence de ces féroces assassins ; en vain des cris perçans de douleur et de désespoir se font entendre, les Anglais continuent leur feu ; bientôt il ne resta plus un seul Français. De pareils traits d'inhumanité doivent suffire pour couvrir d'un opprobre éternel et le gouvernement qui les ordonne, et les lâches agens qui les exécutent : aussi cette atrocité révolta-t-elle tous les esprits contre les Anglais, et leur aliéna les cœurs des Italiens.

Cependant la république de Gènes sut résister aux caresses, et mépriser les menaces de ce gouvernement perfide : en présence de quinze vaisseaux de guerre, et sous leurs canons, les Génois eurent le courage de proclamer leur indépendance et de confirmer leur neutralité.

Drack avait été envoyé par le cabinet de Londres en qualité de ministre plénipotentiaire, pour forcer la république de Gènes à entrer dans la coalition, par les mêmes moyens qui avaient réussi à l'égard de la Toscane. Il n'y eut donc aucune espèce de menace dont ne se servît Drack pour intimider le sénat de Gènes, et l'entraîner dans cette démarche aussi immorale qu'impolitique. Intrigues, assassinats, promesses spécieuses, tout fut mis en usage pour parvenir à remplir son but ; enfin, n'ayant pu y réussir, il prit le parti de se retirer. En partant, il fit remettre au petit conseil, sans en attendre la réponse, une note officielle, à laquelle le sénat génois fit répondre, diplomatiquement, par son chargé d'affaires à Londres. Cette note était ainsi conçue : « Le soussigné, ministre plénipotentiaire de sa « majesté britannique, ayant lieu de présumer, d'après « plusieurs circonstances, que la marine actuelle du séré- « nissime gouvernement, appuyée sur une base très-éloi- « gnée du véritable point de la question, se croit obligé « à une explication qui puisse faire disparaître toute équi- « voque.

« La négociation que le soussigné a entreprise, avait pour « but d'éviter à la république de Gênes l'exécution des « ordres donnés par l'amiral britannique, en réparation « des insultes faites au pavillon du roi, son maître. Mais, « cette négociation étant annullée par le peu de desir que « le sérénissime gouvernement a montré de s'y prêter, il « a fallu nécessairement que les ordres dudit amiral fussent « suivis.

« En cet état, le soussigné a l'honneur de faire observer « au sérénissime gouvernement, que le vrai point nécessaire « à éclaircir n'est pas de savoir si la république génoise veut « ou ne veut pas se coaliser avec les puissances alliées, mais « si elle veut ou ne veut pas accorder à sa majesté britan- « nique la juste satisfaction, par le contre-amiral Goss, « pour les offenses graves et réitérées par les Français dans « ces mers et dans ce port, contre le pavillon anglais; of- « fenses que la république s'est, en quelque sorte, appro- « priées, en voulant bien les tolérer et les permettre, au « mépris des règles d'une loyale neutralité, sous la foi de « laquelle les vaisseaux de sa majesté britannique sont en- « trés dans ce port.

« Il s'agit par conséquent de savoir si elle veut ou ne « veut pas renvoyer de ses états le nommé Tilly et tous « les autres agens et suppôts de la convention, soi-disant « nationale, qui ont été les auteurs de ces attentats, et « dont la permanence dans le territoire de Gênes ne peut « être regardée que comme un refus formel d'accorder à « sa majesté britannique la satisfaction indispensable qu'elle « a droit de demander.

« Cette satisfaction étant accordée, le blocus annoncé « dans le manifeste de l'amiral anglais, et qui doit in- « cessamment avoir lieu, pourra bien être provisoirement « levé; et, dans le cas où la république montrera des dis- « positions sincères à revenir des démarches fausses dans

« lesquelles elle a été entraînée par des personnes qui veu-
« lent opérer la ruine de leur patrie, le soussigné ne man-
« quera pas de les rapporter à la magnanimité de son
« souverain. »

Avant cette note laissée au gouvernement génois par ce ministre, antérieurement à son départ, il avait, par une autre note, donné aux Génois douze heures, puis vingt-quatre, et ensuite deux jours pour se décider. La réponse fut un décret solennel. La conduite des agens français, le courage des jeunes sénateurs, et les écrits pleins de feu de quelques écrivains, déjouèrent les manœuvres des puissances coalisées : l'ardeur fut générale ; un comité délivra des armes à tous les citoyens. Le fort St.-Benigne, qui domine la ville et le port, fut occupé par une nombreuse garnison : on prit de tous côtés les plus fortes mesures de sûreté et de résistance, pendant que le sénat délibérait sur les moyens de se procurer l'argent qui lui était nécessaire ; le peuple tout entier était en mouvement : les uns se faisaient raconter comment, en 1747, on écrasa les troupes autrichiennes, qui avaient alors la ville en leur pouvoir ; d'autres racontaient comment les Français, à cette époque, s'y prirent pour sauver Gènes. On s'armait de tous côtés, et si on eût alors découvert des gens vendus aux Anglais, la justice en eût été aussi prompte que terrible. On fit un manifeste rempli de force, au nom du peuple génois : il fut lu dans le petit conseil, et se répandit dans le reste de l'Italie. En même temps, le sénat de Gènes expédia un courrier à Vienne ; à son retour, il déclara au ministre anglais que la république gardait la neutralité. Les vaisseaux anglais et napolitains reçurent l'ordre de se préparer à partir ; les vaisseaux espagnols les suivirent. Le sénat, délivré de la présence des vaisseaux anglais et espagnols, reprit son énergie, et montra à la France sa même bienveillance, en s'occupant à lui envoyer des subsistances, dont

elle avait le plus grand besoin : il paraît même que Gènes eût voulu avoir dans le temps une réparation de l'insulte commise envers les Français dans son port; mais elle n'avait pas alors les moyens de faire respecter sa neutralité et de résister à une agression imprévue.

Aussi, la convention nationale eut-elle l'attention de décréter que les Génois n'avaient eu aucune part au massacre de trois cents Français fusillés dans le port de Gènes; qu'on ne devait demander compte de cet attentat qu'aux Anglais, qui avaient commis cette lâche trahison, et que les traités qui liaient la France et la république seraient fidellement exécutés.

On vit avec plaisir à Venise que toutes les intrigues des cabinets coalisés, toutes les menaces des Anglais, quoique appuyées de la présence de leur escadre, eussent échoué contre la fermeté et la justice du peuple génois, et que le gouvernement de cette république, se refusant à toutes les suggestions, eût adopté la partie de la neutralité armée. L'indignation qu'avaient excitée à Venise les atrocités commises dans le port de Gènes par les Anglais, la tyrannie qu'ils exerçaient en Italie, étaient au plus haut degré, et l'opinion générale était contre la cause des coalisés. Tout le monde sentait qu'une alliance avec ces puissances n'était qu'une servitude ruineuse; on était persuadé que, si Gènes n'eût pas eu la fermeté de résister à la volonté impérieuse des Anglais, cette république n'aurait pu se sauver d'encourir la haine et la vengeance des Français, qui combattaient pour la liberté, et l'assuraient par des victoires continuelles contre des puissances qui pouvaient à peine se défendre. Dans toute l'Italie, on regarda la résistance de Gènes aux volontés du cabinet de St.-James, comme un événement mémorable.

(25) Page 118.

« Le peuple français, informé des projets que méditent « les puissances qu'il doit combattre et vaincre, du côté « de l'Italie, instruit du dessein qu'elles ont conçu de s'em- « parer des états de Gènes, pour les mettre sous la domi- « nation du roi de Sardaigne, et se procurer, par ce « moyen, la facilité de pénétrer sur le territoire de la « France, se voit forcé, pour sa propre conservation et « pour prévenir les intentions des ennemis de son indé- « pendance et de son bonheur, de faire passer des trou- « pes sur quelque partie du territoire de Gènes.

« Il déclare, par l'organe de ses représentans, que, bien « loin d'imiter la conduite des Anglais, qui, foulant aux « pieds le droit des gens et les lois les plus sacrées de l'hu- « manité, n'ont pas frémi d'horreur en assassinant de « sang froid, dans le port de Gènes, sous le canon de ses « remparts, des Français qui auraient eu droit à la pro- « tection du gouvernement même le plus barbare; il déclare « que les lois de la plus exacte neutralité seront religieuse- « ment respectées.

« La présence des troupes ne doit pas inquiéter les Gé- « nois. Les Français, en guerre avec les puissances qui ont « follement conçu l'idée de les asservir, sont les amis des « peuples : les Génois trouveront dans chaque Français un « ami ardent et sincère, comme chaque Français trouvera « en eux des hôtes bienveillans et humains. Si par ha- « sard quelques intrus dans l'armée tenaient une conduite « qui n'y fût pas conforme, que vos plaintes s'adressent « aux représentans; ils vengeront à la fois votre injure « et celle faite à la nation française. Que la même jus- « tice, aussi sévère, aussi exacte, soit de votre part ren- « due aux Français, et la bonne harmonie et l'accord « qui règnent entre les nations ne seront pas altérés. »

(26) Page 128.

Une compagnie d'éclaireurs de la 99e demi-brigade occupait tous les postes établis sur les crêtes des montagnes au-delà de Garesio, et l'ennemi, qui se présentait partout, ne permettait pas à ces postes de s'entre-secourir. Quinze hommes de ces éclaireurs, placés en avant, furent attaqués par quatre cents, et soutinrent le feu pendant une heure et demie; par leur fermeté, leur feu bien ménagé et bien dirigé, ils en imposèrent aux assaillans, au point qu'ils n'osèrent jamais monter jusqu'à eux. Cependant, n'ayant plus de cartouches, ils se disposaient à fondre avec la baïonnette et à se faire jour, quand une compagnie d'éclaireurs de la 19e demi-brigade, arrivant à leur secours, ils chargèrent ensemble l'ennemi, qui prit bientôt la fuite. Des quinze Français, cinq avaient été blessés, sans que cela ralentît le courage des dix autres.

(27) Page 129.

Cet édit portait que chaque homme qui marcherait devait être muni de fusil et de toute autre espèce d'armes et de munitions de guerre et de bouche pour quatre jours. Ils avaient ordre de se rendre aux lieux qui leur seraient indiqués par les commandans préposés dans les départemens respectifs; et, quant à ceux qui étaient dans l'impossibilité de se pourvoir ainsi, il devait y être suppléé par les administrations.

Dans le cas où l'expédition durerait plus de quatre jours, et qu'il serait reconnu qu'il fallait une plus grande quantité de munitions de guerre et de bouche, il devait en être envoyé, à ceux qui en manqueraient, à mesure qu'ils en auraient besoin, une quantité proportionnée à la durée de l'expédition.

L'armement devait être organisé et dirigé par des officiers, en nombre suffisant et d'une capacité et expérience

reconnues, selon les instructions qu'ils devaient recevoir de la cour. Dans le cas d'une expédition, non seulement les officiers de justice, les membres des administrations, étaient tenus de se joindre à la masse de leurs départemens, mais encore les vassaux des divers lieux et les personnes aisées, outre leur intervention personnelle, étaient tenus de fournir des vivres à ceux qui en auraient besoin.

Les administrations demeuraient chargées de pourvoir aux dépenses de l'état, pendant le temps de l'expédition, à la subsistance des familles de ceux qui devaient y être employés, lorsqu'elles n'auraient pas d'autres moyens de subsistance.

Ceux d'entre les hommes employés à l'armement général, qui auraient donné des preuves de valeur et de zèle pour le service public, devaient recevoir une récompense proportionnée à leurs actions.

(28) Page 130.

Les Piémontais et les Autrichiens avaient construit un chemin pour conduire d'Acqui à Savone, afin d'éviter un torrent dangereux qui aurait pu retarder ou empêcher leur marche, dans le moment où ils auraient voulu se porter dans les états de Gênes. Le gouvernement génois avait demandé des explications au roi de Sardaigne sur la construction de ce chemin. La conduite de Gênes avait inspiré aux puissances d'Italie, qui étaient entrées dans la coalition, une jalousie qu'il leur était impossible de cacher. De nouvelles intrigues se renouèrent dans cette république pour égarer les Génois par la séduction ou les menaces. On commençait à craindre, dans ces circonstances, le caractère oligarchique de quelques personnes; cependant, il eût été bien impolitique, de la part des Génois, de changer de conduite au moment où les Français étaient à leur porte, où la France triomphait de tous ses ennemis, et où l'em-

pereur et le roi de Sardaigne, pour soutenir le fardeau de la guerre, pressuraient leurs peuples et leurs alliés. Le duc de Parme avait été obligé de fournir trois cents bœufs et sept cent cinquante mille ducats; on venait de proclamer un manifeste de la cour de Turin, pour exhorter les habitans du département de Cherasco, province de Mondovi, à se lever en masse, avec l'approbation du roi et sous l'étendard de la très-sainte Vierge Marie.

De quarante mille hommes, cette levée en masse se trouva réduite à dix mille. Lorsqu'elle fut en présence, les Français marchèrent contre elle les fusils en bandoulière et en dansant. Cette nouvelle manière de se présenter au combat effraya tellement la levée en masse, qu'elle s'enfuit sans oser attendre les Français, qui prirent la bannière à l'effigie de la Vierge, qui lui servait d'étendard. Cette affaire eut lieu auprès de Garresio, le 17 messidor an 2 (5 juillet 1794).

(29) Page 132.

Battu sans cesse par les Français, et irrité contre les Piémontais, le général autrichien Dewins s'en était retourné à Vienne, et l'archiduc gouverneur de Milan était revenu à la hâte à Alexandrie. Les Français marchaient sur Saluces, ville incapable de résister à une attaque sérieuse. Une estafette partit pour porter à Milan l'ordre d'expédier sur-le-champ les recrues qui étaient aux châteaux, avec un corps de volontaires. On fit à Novi les dispositions nécessaires pour leur passage : on regardait cet effort comme le dernier; les provinces paraissaient ne plus présenter aucunes ressources.

Arrivé à Acqui, l'archiduc y trouva tout dans une confusion épouvantable : les Français étaient en force à Bastagno et à Dego, loin d'Acqui de trois à quatre milles; les Autrichiens et les Piémontais avaient un camp volant

à Tergo : ils y étaient toujours dans l'attente de renforts qui n'arrivaient point.

Dans l'affaire de Cairo, les Piémontais avaient perdu le régiment du duc Antoine, qui avait été presque entièrement détruit. Depuis cet événement, l'émigration était incalculable dans le Mont-Ferrat. Comme il existait un édit qui défendait de rien laisser sortir de l'état, chacun cherchait des expédiens pour en faire sortir des effets.

Le total des forces autrichiennes et piémontaises, destinées à défendre le Mont-Ferrat, se réduisait à douze mille hommes, campés dans les environs d'Acqui, sour les ordres du général allemand Wallis. Le camp retentissait des menaces contre les Français et les Génois; les circonstances seules, y disait-on, faisaient différer la vengeance de l'empereur.

En attendant d'effectuer ces menaces, on tremblait à Alexandrie de voir arriver, par la Rochetta ou par Ovada, une colonne française : la ville était remplie de Croates qui s'étaient trouvés à l'affaire de Cairo. On osait cependant dire que les projets de la cour de Turin, échoués sur Savone et sur Final, allaient se renouveler contre Gavi.

C'était pour les Français une des plus belles actions de toute la campagne, que d'avoir délogé les Autrichiens et les Piémontais de Cairo; ils s'étaient assurés par là des chemins qu'auraient suivis les Autrichiens pour aller s'emparer de Savone, ville appartenant au gouvernement génois; tentative dans laquelle ils devaient être aidés par des forces maritimes.

Les troupes battues à Dego formèrent d'abord un camp volant ouvert et sans retranchement; elles commencèrent ensuite à établir des redoutes dans les environs de cette ville : il y en eut une aux capucins pour protéger le château, qui pouvait être canonné du haut de ce poste. Les douze mille hommes qui se trouvaient dans ces environs,



divisés par redoutes et par piquets, devaient être, par cela même, peu difficiles à détruire en détail.

On disait que ces troupes devaient être renforcées; mais il était impossible de diminuer les autres postes, qui étaient également en danger. On avait fait venir six cents hommes de milices, qui, n'étant pas exercées, ne devaient pas être d'une grande ressource. De pareilles troupes, dans une action, n'étaient propres qu'à mettre le désordre et à prendre la fuite, comme cela était arrivé dans l'affaire de Cairo. Ceux que la peur avait fait fuir, voyant que les Français n'avaient fait aucun mal aux habitans de Cairo et des environs, rentrèrent dans leurs foyers.

On mettait continuellement en mouvement les troupes autrichiennes et piémontaises; mais on avait soin de ne pas les conduire où l'on savait que se trouvaient les Français. Cent cinquante hulans qui revenaient de Pozzolo, et quelques autres troupes, arrivèrent pour renforcer l'armée austro-sarde. On tint un conseil pour décider si l'on formerait un camp volant dans les plaines de Bosco : on se décida à se rapprocher plutôt du fleuve. Les troupes étaient très-mécontentes de la fatigue continuelle qu'on leur faisait éprouver par un temps froid et pluvieux; le plus léger mouvement de la part des Français, du côté d'Acqui, y eût jeté le désordre. On parlait d'une nouvelle levée; elle aurait été difficile, sur-tout si elle avait été forcée. Les nobles et les feudataires quittaient le pays avec un grand empressement, dans la crainte de devenir les otages du peuple. La position du roi de Sardaigne était critique; les Français, victorieux, étaient à Vado. Le roi publia un édit, où il pressait ses sujets de le seconder de tout leur amour et de toutes leurs forces; mais, comptant peu sur les dispositions de ses sujets, il multipliait les mesures coërcitives.

On s'occupa, du côté de Valence, d'organiser la masse

des habitans armés, pour la réunir à la masse des habitans de Homellina et de Mont-Ferrat. Grizini, major du régiment de Tortona, devait commander ces rassemblemens. L'archiduc de Milan, commandant de l'armée, distribua quelques médailles d'or et d'argent, par forme d'encouragement.

Les Français avaient formé leur camp à Vado, Savone et Final; il était déjà tombé une quantité de neige, et on ne croyait pas que les opérations de la campagne pussent se prolonger.

Le général piémontais exécuta une attaque sur plusieurs points à la fois, dans l'intention de reconnaître quelles étaient les forces des Français. Cette opération prouva aux ennemis que, dans la vallée de Sture, dans celle de Limon, et vers Ormea, les Français gardaient toujours des positions avantageuses. Après cette reconnaissance, les opérations militaires parurent être momentanément suspendues. Le général autrichien Argenteau était retranché sur la colline qui domine le fort de Ceva; le corps d'armée du général Colli et celui de Colloredo couvraient les flancs. On plaça un cordon de troupes à Ceva et à Dego; des ordres furent donnés pour fortifier Mondovi, Cherasio, Asti et quelques autres places. On discuta ensuite le plan des quartiers. Quelques bataillons de Croates furent envoyés à Acqui, à Silvano, à Dorno, à Pozzolo et à Formigaro; la cavalerie fut à Voghera; trois bataillons furent à Alexandrie, deux à Tortone, trois à Pavie, deux à Lodi, un à Milan et un à Crémone.

(30) Page 136.

Les Anglais dûrent cette victoire à la supériorité du nombre et des manœuvres; mais ils rendirent eux-mêmes une justice éclatante au courage opiniâtre et à la valeur brillante des vaincus. C'est dans un de leurs journaux les

plus accrédités, *l'Annuel Register*, qu'on cite le trait héroïque de l'équipage d'un vaisseau près de s'enfoncer dans l'abyme des mers, et qui faisait, en périssant, retentir l'air des cris de *vive la liberté! vive la république!* D'ailleurs, dans le cours de cette guerre mémorable, on n'a pas fait un siége, forcé un retranchement, livré une bataille, où l'on n'ait vu une foule de Français, insensibles au fer qui les perçait, exhaler, en tombant, leurs vœux héroïques pour la gloire et la liberté de leur patrie. Que de merveilles dans tous les genres aurait pu produire un gouvernement vertueux à la tête d'une nation qui a su couvrir de lauriers toutes les taches que voulurent lui imprimer d'absurdes calomniateurs!

(31) Page 137.

Les ministres anglais et autrichiens ont toujours soutenu, pour se justifier, aux yeux de l'humanité, de la prolongation de cette guerre désastreuse, que l'intérêt général de l'Europe était de renverser une tyrannie démocratique, si contagieuse par ses principes, si puissante par son étendue, et si évidemment destructive de tout ordre social; ils ont constamment répété qu'il était impossible de faire et de conserver la paix avec un gouvernement ambitieux et peu stable, qui ne voulait se soumettre à aucune des règles consacrées par le droit des gens.

Ces deux assertions étaient dictées par une violente ambition et une fausse politique. L'expérience récente n'avait que trop confirmé cette vérité de tous les temps, que les démocraties s'affermissent par la guerre, et se dissolvent dans la paix. La coalition réunissait contre un danger commun tous les partis divisés. Ainsi la guerre, loin de remplir son objet, aigrissait les esprits qu'on devait calmer, aguerrissait les démocrates dont on craignait

la force, étendait la puissance territoriale du pays qu'on voulait affaiblir, et perdait sans retour, par le changement de main des propriétés, l'aristocratie qu'on croyait défendre.

Les victoires de la république apprenaient à tous les peuples que, sans noblesse, on pouvait combattre et vaincre. Les soldats allemands pouvaient voir avec envie un ordre de choses où tout brave devenait général, et la contagion de cet exemple était un danger bien plus réel pour les princes que tout ce qu'on avait allégué pour justifier la guerre ; enfin l'espoir de subjuguer un million d'hommes armés était chimérique.

D'un autre côté, on prétendait, sans fondement, qu'il était impossible de traiter et de vivre en paix avec la France. La Suède et le Danemarck, par leur heureuse et tranquille neutralité, réfutaient cette allégation ; et, peu de temps après, la Prusse et l'Espagne prouvèrent, sans réplique, qu'on pouvait négocier avec succès et sûreté : quelque barbare que fût le système des anarchistes, la France avait besoin de la paix ; et l'on sait que les traités trouvent, malheureusement, une garantie plus sûre dans l'intérêt des gouvernemens que dans leur loyauté.

Il paraît constant que, sans l'armement de la coalition, le roi n'aurait pas péri ; que les massacres du 2 septembre n'auraient pas eu lieu, et que les émigrés, n'étant point encouragés et trompés, seraient rentrés en France, et n'auraient été ni proscrits ni expropriés.

On peut croire aussi qu'au moment de la défection de Dumourier, et jusqu'au commencement de 1794, si la coalition avait voulu faire la paix avec la république, la famille royale aurait été délivrée, et la plus grande partie des Pays-Bas serait restée à l'empereur. Mais l'abolition de la royauté et la mort de Louis XVI ayant enflammé les passions, la politique prudente ne fut plus écoutée ;

et l'Angleterre, profitant de la haine générale qui existait contre la France, parut déterminée à éterniser la guerre, pour anéantir le commerce et la marine française, pour s'emparer des richesses de l'Inde et de l'Amérique, et pour établir, sans rivaux, sa domination sur toutes les mers.

Cet ambitieux projet fut bientôt dévoilé, et ouvrit les yeux sur-tout au roi d'Espagne. La conduite des Anglais démontra au duc d'Aleudia qu'il était joué par le ministère britannique, et le décida bientôt à rompre une alliance si peu sûre, et à terminer une guerre si fatale à la maison de Bourbon.

(32) Page 148.

Tout homme modéré était proscrit par ces souverains prétendus réparateurs des torts de l'anarchie, comme le citoyen suspect d'aristocratie l'était par les anarchistes. Ils voulaient propager le système d'autorité arbitraire, comme, en France, on prêchait l'égalité absolue. Les faits prouvent qu'ils violaient la foi des traités, comme les décemvirs. Ils partageaient la Pologne, et prétendaient démembrer la France, comme les comités français se proposaient de démembrer l'Allemagne. Quelques conventionnels voulaient follement faire une république du monde entier, et le gouvernement anglais prétendait audacieusement à l'empire universel des mers.

Le gouvernement français tuait les émigrés qui tombaient en son pouvoir, et les monarques coalisés, qui les avaient armés, les livraient à la mort par une faiblesse qui ressemblait à la perfidie; ils n'exerçaient aucune représaille pour les sauver, et les abandonnaient à leurs ennemis dans toutes les capitulations.

En Pologne, les alliés confisquaient les fortunes, comme les démocrates, et créaient, comme eux, des domaines

nationaux. Divisés entre eux, comme les magistrats de la France, la durée de la coalition ne fut pas plus longue que le pouvoir des comités.

Les rois ne défendirent pas plus loyalement la cause de la royauté, que les anarchistes ne soutinrent celle de la vraie liberté. Enfin l'injuste destruction du peuple qui avait voulu se donner le gouvernement monarchique le plus sage et le plus solide, prouva évidemment que les cours étaient guidées non par la justice, mais par l'ambition; qu'elles attaquaient non pas toute anarchie, mais toute liberté, et qu'elles avaient conspiré la ruine de tout état qui ne serait pas soumis à l'autorité absolue d'une royauté sans limites.

(33) Page 149.

Le stathouder s'était fait investir, à cette époque, d'un pouvoir dictatorial; mais le moment où son ambition constante était enfin pleinement satisfaite, fut le terme de sa puissance; et, comme il manquait de génie pour se soutenir, son élévation ne servit qu'à rendre sa chûte plus douloureuse et plus complète.

La révolution de 1787 avait enlevé au prince d'Orange l'estime et l'affection de tous les hommes qui tenaient à la considération, à l'indépendance et aux lois de leur patrie. La guerre dans laquelle il engagea les états-généraux, contre leur véritable intérêt, qui était la neutralité, acheva d'aliéner les esprits, et le danger d'une ruine totale inspira enfin à toute la nation une aversion prononcée contre la maison stathoudérienne. Plusieurs provinces avaient fortement exprimé leur vœu pour la cessation de la guerre; mais le stathouder, qui craignait que cette paix ne relevât le parti des patriotes, s'y refusa, et fit arrêter un grand nombre de citoyens, qu'il fut bientôt forcé de remettre en liberté. Le gouvernement anglais,

qui dirigeait sa conduite, l'affermit dans son opposition à la paix : la cour de Londres ne voulait pas que la cessation des hostilités rendît à la France son influence en Hollande; elle aimait mieux, si l'on ne pouvait résister, que ce pays, conquis par les Français, donnât à l'Angleterre des prétextes pour s'emparer des possessions hollandaises dans les Indes.

L'événement, en effet, ne tarda pas à dévoiler cette politique ambitieuse; et Guillaume V vit, l'année suivante, ses protecteurs se saisir du Cap et de Ceylan, pour augmenter leurs domaines, comme ils avaient pris la Corse pour eux, en défendant la cause des Bourbons.

Le stathouder s'étant décidé, contre le vœu national, à continuer la guerre, voulut que le peuple batave se levât en masse, pour repousser l'ennemi; mais ses ordres ne furent point exécutés. Il voulut aussi arrêter l'invasion des Français par des inondations; mais on s'y opposa.

(34) Page 150.

Le ministère britannique, en prodiguant toutes les richesses de l'Angleterre, s'était flatté de faire perdre à la France la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, la Provence, le Roussillon, et peut-être la Bretagne; et, à la fin de la campagne, il n'offrait au peuple anglais d'autre fruit de tant de dépenses, que quelques conquêtes incomplètes et peu solides, en Amérique; tandis que la république française avait pris sept provinces au stathouder, dix à l'empereur; Trèves, Cologne, Mayence, Liége, Spire et Worms, à leurs évêques; une partie du Palatinat, les duchés de Clèves et de Juliers, Aix-la-Chapelle, le duché de Deux-Ponts, le duché de Savoie, le comté de Nice, et la plus grande partie des provinces de Biscaye et de Catalogne. Les Français avaient gagné vingt-neuf grandes batailles; ils avaient triomphé dans plus de cent combats non

moins décisifs; ils s'étaient emparés de cent cinquante-deux villes, de trois mille huit cents pièces de canon, quatre-vingt-dix drapeaux, soixante-dix mille fusils; ils avaient tué quatre-vingt mille hommes, et fait quatre-vingt-dix mille prisonniers. Le roi d'Espagne songeait à la paix; celui de Prusse, décidé à abandonner l'empereur, son allié, l'Angleterre, qui lui donnait des subsides, et même le prince d'Orange, son beau-frère, négociait avec le comité de salut public. Les princes de l'Empire étaient las d'une guerre ruineuse qui étendait l'esprit démocratique, au lieu de l'arrêter : enfin les finances de l'empereur étaient épuisées.

(35) Page 151.

Pour éviter tout reproche de partialité, il faut dire ici les motifs d'intérêt public et national que pouvait alléguer le cabinet de Londres, pour justifier ses intentions hostiles.

1° Il était dangereux, disait-on, de laisser subsister, au milieu de l'Europe, une grande république, dont les principes démocratiques et niveleurs étaient incompatibles avec la sûreté et l'existence des gouvernemens monarchiques et aristocratiques. Observons ici, 1° que cette première assertion n'était soutenable ni dans le droit, ni dans le fait; la justice exigeait de ne point se mêler des affaires intérieures d'une nation indépendante; la raison et l'expérience prouvaient qu'en combattant l'esprit d'égalité, on le portait au fanatisme, et que, si son expansion était à craindre, la gloire des armes était peut-être son moyen de propagation le plus brillant et le plus dangereux.

2° La France étendant ses limites jusqu'au Rhin, possédant le Brabant, rendant au commerce d'Anvers la libre navigation de l'Escaut, et jouissant en Hollande d'une influence prépondérante, acquérait dans la

balance de l'Europe un poids trop considérable et trop nuisible aux intérêts de l'Angleterre. Répondons ici, 2° que l'Angleterre, à la vérité, pouvait voir avec regret les conquêtes des Français; mais qu'elle avait laissé les cours impériales et la Prusse détruire l'équilibre des forces par le partage inique de la Pologne; elle-même s'était constamment agrandie dans les Indes orientales, et il était naturel, pour rétablir la balance, que la France étendît proportionnellement ses possessions.

3° Il était essentiel, selon le gouvernement anglais, de replacer la maison de Bourbon sur le trône, et de rendre aux princes et aux nobles dépouillés leurs rangs et leurs biens, pour ne point donner aux autres peuples l'exemple contagieux de l'impunité de la révolte contre les autorités légitimes. Disons, 3° que le rétablissement de la monarchie et de la noblesse en France était plus un prétexte qu'un motif: la coalition l'avait prouvé en enchaînant les pas des ci-devant princes français, en ne leur donnant jamais d'armée à commander, et en s'emparant pour elle-même des provinces qu'on devait ne prendre que pour eux.

4° Enfin, le gouvernement français, ne cessait-on de répéter, loin d'être stable, ne présentait aucune sûreté pour les négociations. Répétons ici, 4° qu'il était contre toute raison de dire qu'un gouvernement, quelque orageux qu'il fût, n'était pas assez stable pour faire la paix, lorsqu'il se montrait si fort en faisant la guerre, et lorsqu'il traitait solidement avec plusieurs des princes membres de la coalition. On voit aisément la vérité au travers de toutes ces mauvaises raisons: le ministère anglais, trompé dans son espoir d'anéantir la France, persista dans son erreur avec plus de passion que de politique, paya par-tout des gladiateurs pour servir ses projets; et voyant que, malgré les orages intérieurs, la république s'affermissait dans ses conquêtes, et les étendait, il chercha à se dédommager

de ses revers sur le continent, en s'emparant exclusivement de l'empire des mers.

Ce projet, l'objet chéri de l'ambition anglaise, a réussi jusqu'à présent, sans cependant satisfaire suffisamment, sans doute, le cabinet de Saint-James, puisqu'il vient de recommencer la guerre pour étendre encore ou pour affermir toujours davantage son empire maritime. Cette conduite inconsidérée n'a pas assez alarmé les différentes puissances de l'Europe, qui ont des ports, des vaisseaux et un commerce. Trop jalouses encore de la gloire et de l'agrandissement de la France, elles n'ont pas assez réfléchi que cette puissance ne pourra jamais leur nuire sur le continent, tandis qu'elles sont sur le point de devenir les tributaires et les esclaves de la nation anglaise, sans la permission de laquelle, avant qu'il soit peu, on ne pourra plus laisser paraître sur la mer, même la plus petite barque de pêcheur. Trop tard, peut-être, ces puissances ouvriront-elles les yeux; trop tard, peut-être, sentiront-elles combien il était important pour la tranquillité de l'Europe de se réunir à la France, pour punir l'Angleterre de son ambition excessive, assurer la liberté du commerce, et venger les peuples des quatres parties du monde de tout le sang que l'orgueil et l'ambition britannique leur ont coûté.

(36) Page 154.

La gauche de l'armée des Alpes sera appuyée sur la vallée de Chamonix à Chamonix, et la droite vers la vallée de Barcelonette au camp de Tournoux.

Les principales positions de la ligne seront : le petit Saint-Bernard, le val de Tignes, Bonneval et Bessan, le Mont-Cenis, le col de la Roue et la vallée de Neuvache, Plampinet, le Mont-Genèvre, Briançon, Queyras et le camp de Tournoux.

Cinq bataillons occuperont le Mont-Saint-Bernard, dont quatre compagnies seront détachées à Chamonix et à Val-la-Reine. Cette position a pour objet de couvrir la Tarantaise, et particulièrement le chemin de la vallée et celui de Saint-Maxime de Beaufort.

Le général doit donc faire porter beaucoup d'attention à surveiller le col de l'Allée-Blanche, et il doit faire occuper le Saccha-Bonhomme en poussant des postes jusqu'à l'oratoire du glacier, et au-delà.

Sur sa droite, il portera la plus grande attention à la vallée de Grisanches, par laquelle l'ennemi pourrait tourner la droite de la position du Mont-Saint-Bernard, à l'effet de remplir l'objet important pour lui de pénétrer dans la Tarantaise.

Il fera occuper Sainte-Foix; il tâchera de s'emparer, le plus tôt possible, du col du Mont ou col de Grisanches : il est infiniment urgent de prévenir l'ennemi dans cette position, par la raison que, dans le cas de l'offensive, elle ouvre un débouché intéressant dans la vallée d'Aoste, par la vallée de Grisanches, et, si l'on continue de tenir la défensive, elle couvre le bourg Maurice, et assure la communication avec le Mont-Cenis.

Un bataillon, dans le val de Tignes, Bonneval et Bessau, aura pour objet d'empêcher l'ennemi de pousser des partis par le chemin qui vient de la vallée de Lenzo par Grasse-Cavale et par celui de Roche-Melon et Mont-Pentier, quoique ces chemins ne soient reconnus praticables que pour l'infanterie. Il est important de s'assurer entre le Mont-Cenis par le chemin d'Entre-Deux-Eaux.

La position du Mont-Cenis est très-importante, ayant devant elle la Brunette, Exiles et Fenestrelles, où l'ennemi réunit ses principales forces, et d'où il pourrait tenter un mouvement pour pénétrer dans la Maurienne par la grande route de la Novalaise à Lenslebourg, par Jaillon et le col

d'Albin ; il faut donc occuper le poste des Chamois, en même temps que la plaine du petit Mont-Cenis et Saint-Pierre Destravaches, en poussant de fréquentes patrouilles à la Ferrières et à Savines.

L'objet de cette position est de couvrir les communications venant de Bardonenche par la Roue et Valestroit, et d'assurer celle d'Entre-Deux-Eaux par la vallée de Maurienne, en occupant le val de la Roue, celui de Megnier et le col de Fréjus, ainsi que le Galibier ou une position en avant dans la vallée de Neuvache.

Deux bataillons seront destinés à garder le Mont-Genèvre, Plampinet et la vallée de Neuvache ; on en mettra un à Briançon.

Ces postes peuvent être attaqués par les mêmes forces qui menacent le Mont-Cenis, partant de la Brunette, Exiles et Fenestrelles, et passant par les vallées d'Oulx et de Prajelas, ce qui exige que l'on occupe Clavières et Cervières.

Les troupes qui seront au Mont-Genèvre et au col de la Roue, tâcheront d'enlever la mauvaise position qu'occupent les ennemis à Bardonenche.

On placera un bataillon à Queyras, afin de garder le débouché des routes des cols d'Abriez, d'Urnie, de la Croix, Saint-Veraud, pour couvrir la droite de Briançon et assurer la communication de cette ville avec le camp de Tournoux, en couvrant Mont-Lyon avec cinq compagnies d'artillerie.

On placera cinq bataillons au camp de Tournoux, afin de couvrir la vallée de Barcelonette et d'arrêter tous les mouvemens de l'ennemi, venant de la Chenal par Maurin.

Le camp de Tournoux a aussi l'avantage de servir de point d'appui à la gauche de l'armée d'Italie, de couvrir toutes ses communications avec celle des Alpes, et d'être un point central entre les deux armées.

Il faudra occuper les cols de la Portiole, de Sautrou, des

Monges; et sur la droite tous les points jugés nécessaires pour assurer les communications avec l'armée d'Italie, par la vallée de Saint-Étienne.

Dans le cas où l'armée des Alpes serait forcée de faire un mouvement rétrograde, les points à occuper en seconde ligne seraient, dans la Tarantaise, le Mont-Cornet, Beaufort-la-Roche, Sevin et Conflans; dans la Maurienne, l'Entre-Deux-Eaux et Braman; enfin, en troisième ligne, Montmélian et le château de Faverge.

En cas de retraite, on fera reconnaître le chemin de Chapieux, qui conduit dans le Faucigni, et on ferait sauter le passage de Bonhomme, qui, détruit, coupe absolument la communication.

(37) Page 154.

Faute de fonds, le service des fourrages était mal fait et souvent interrompu; celui des transports en tous genres était dans un état pitoyable, et par le manque d'argent, et par le mauvais service des fourrages; le service des vivres-pain était alimenté par les grains qu'apportaient au port de Nice les navires grecs; mais ces étrangers, n'étant point payés, restaient à Nice, et il fallait nourrir leurs équipages. Le service de la viande était le seul qui n'éprouvait aucune interruption. Les hôpitaux étant dépourvus de secours, et ne pouvant s'en procurer, trente-cinq mille malades avaient été évacués dans l'intérieur, et étaient devenus autant de déserteurs, que la malveillance empêchait de rejoindre.

Il était dû des sommes considérables aux habitans de la rivière de Gènes, qui avaient fait de fortes fournitures, sur-tout à la division de droite, qui occupait ce territoire; l'inexactitude à remplir les engagemens pris envers les fournisseurs avait détruit tout le crédit, et l'on ne pou-

vait plus compter sur aucune fourniture, si on ne le rétablissait, au moins par des à-compte.

(38) Page 155.

Par les secours du C. Villars, envoyé de la république française près celle de Gènes, le représentant Beffroy appliqua aux besoins de l'armée des fonds destinés aux subsistances de la commune de Marseille. Une partie fut distribuée aux chefs des différens services ; le reste fut employé à donner des à-compte aux fournisseurs génois. Ainsi les diverses administrations furent alimentées pour quelque temps ; et le crédit, rétabli dans la rivière de Gènes, procura encore quelques ressources.

(39) Page 175.

Reconnaissance de la ligne à prendre en arrière de la Taggia.

La hauteur de Zacarello, en avant de laquelle le Tanaro prend une de ses principales sources, est le point le plus élevé du penchant des eaux entre le Tanaro et la partie de la rivière de Gènes comprise entre l'Etrozia et la Roya : du point de la chaîne principale des hauteurs du même penchant des eaux, elle s'étend, par sa gauche, en soutenant presque son niveau, jusqu'au Mont-Bertrand, et, de là, par le col de Taxe, gagne le col de Tende par la droite ; elle soutient son niveau jusqu'au-dessus de Mezza-Luna, par celle qui longe la rive droite du Tanaro, et forme le commencement de l'Apennin : la tête de cette chaîne s'appelle Chiurola, et domine, par sa droite, à quelque distance en avant, le col de Maindaiga, où l'Etrozia prend sa source, et où passe une des principales communications de Ponte-di-Nava au Tanarello.

Le col de Mezza-Luna mérite la plus grande attention, non seulement parce qu'il donne une communication en partant de Ponte-di-Nava avec Albinga, et d'Oneille avec la Briga, mais aussi parce qu'il est le nœud de toutes les ramifications qui s'étendent en divergeant jusqu'à la mer entre la Vuzia et la Taggia.

Au midi de Mezza-Luna est Monte-Pizzo, qui sépare le vallon de Rezzo de celui de Molini, où passe la communication de ces deux pays, à la distance d'environ trois quarts d'heure de Mezza-Luna.

En arrière de Pizzo est le Mont-Grande, dont la direction tourne vers l'est. C'est la tête de toutes les ramifications qui s'étendent entre la Taggia et la vallée d'Oneille; celle-ci prend sa source à la droite, ou à l'est, du Monte-Grande, et, en cet endroit, le col qui donne l'entrée à la vallée d'Oneille est très-bas et soumis à la position de Monte-Grande, ayant toujours devant lui la vallée de Rezzo, et au-delà la hauteur de Saint-Salvador, qui sépare ce vallon de celui de Maindaiga.

C'est par le col de la tête de la vallée d'Oneille que l'ennemi, lors de son évacuation d'Oneille, fit passer son artillerie, qu'il perdit en partie à cause de l'arrivée inattendue des Français à Mezza-Luna.

Il suit de ces descriptions et de ces considérations que, si le pont de Nava tombait au pouvoir de l'ennemi, le col de Mezza-Luna mériterait la plus grande attention, parce que toutes les dispositions que l'armée pourrait prendre dans la partie de la rivière de Gènes, comprise entre la Razia et la Taggia, ne seraient que momentanées, à l'effet seulement d'effectuer en bon ordre ses mouvemens en retraite, sous la protection de Maindaiga, de Mezza-Luna, des hauteurs de Saint-Salvador et de celles en arrière de la Pieva, et soutenir d'ailleurs l'évacuation d'Oneille, mais avec le projet de gagner le plus promptement possible la

position fixe de la rive droite de la Taggia. Cette position au Tanarello par le col Ardente, où passe la continuation de la route du col de Mezza-Luna avec l'embranchement de celui de Triaca, se dirigeant sur la Briga et Tende, le chemin de Mezza-Luna jusqu'à Col-Ardente, longe d'un côté les principes des différentes sources de la rivière de Malin, et de l'autre est soumis au poste de Tanarello.

Le col Ardente prend naissance d'un côté à la vallée de la Briga, descendant la Roya au-dessus de Saorgio, dans la direction du sud-est, se rend à Molini sous Triola où elle reçoit les eaux de Mezza-Luna et Pizzo, et de là se dirige ensuite vers le sud sur Taggia, qui alors donne son nom à cette rivière.

L'importance du col Ardente tient moins à la bonté de son passage qu'à l'utilité dont il serait à l'ennemi pour tourner le col de Tende par la vallée de la Briga, où l'on sent fort bien que, dans la supposition de la perte du pont de Nova et du pays de Viogenne, l'ennemi qui chercherait à déboucher l'un de ces points pour tourner le col de Tende, le ferait avec succès s'il se rendait maître du Tanarello; d'où suit la nécessité de tenir en force et de retrancher avec art cette hauteur. A cet effet, l'emplacement de l'ancienne redoute piémontaise, dite de Pacarello, avec quelques postes avancés également à retrancher, sont les points qui méritent des sollicitudes et doivent fixer toute l'attention. Il en était de même des Piémontais, au commencement de la campagne dernière, lorsque les Français, maîtres de Ponte-di-Nova et d'Ormea, étaient en force dans la vallée de Tanaro, et pouvaient en remonter les sources pour tourner la position du col Ardente, que les ennemis avaient prise dans l'intention de couvrir Saorgio au sud-ouest du col Ardente, et un rocher élevé sur lequel était située l'une des redoutes qui couvrait le flanc droit de la même position des ennemis, dont on vient de

parler. Cette redoute peut être rigoureusement considérée comme inaccessible; en effet, des Français qui, déjà vainqueurs à Oneille et à Ormea, avaient entamé la position des ennemis, à col Ardente, par la prise de la redoute de Filse, redoublèrent en vain d'efforts contre cette redoute de col Ardente, qui résista à toute leur valeur et à une grande supériorité en nombre de la part des assaillans. Cette redoute est séparée de celle de Filse par les ronces et les bois de Sanson, qui tiennent toujours le penchant des eaux, et n'ont devant elles qu'un mauvais sentier qui remonte les pentes rapides des sources de Gesibrate. Cette redoute de Filse, meilleure encore pour nous que pour l'ennemi, se lie, en remontant dans la direction du sud, à la hauteur de Martha, de laquelle se détache la chaîne qui se prolonge sur Saorgio.

La hauteur de Martha se joint à celle de Tanardo par une crête assez large, couverte de pelouses qui ont devant elles le penchant rapide et impraticable de quelques sources de la Gesibrate.

En arrière de cette crête prend naissance le vallon de Saorgio, qui se dirige de l'est à l'ouest jusqu'au-dessous de Saorgio.

Les hauteurs de Tanardo donnent une prolongation de lignes inabordables jusqu'à la pointe de l'Engau, ayant derrière elles, les bois, les prairies et les sources de la rivière de Bugio, désignés sous le nom de Plaine Digrecte. Cet emplacement peut fournir un camp des plus vastes et des plus commodes qu'on puisse trouver dans les montagnes, et défendu sur son flanc et sur son front par des crêtes inabordables.

Il résulte donc de cette description de la partie de la ligne de défense à prendre de Tanarello à la plaine de l'Engau, sur l'espace de huit heures de développement, que la nature a presque tout fait pour la rendre inabordable, et pour

procurer aux troupes tous les avantages que l'on peut attendre des localités.

Du reste, toutes ces montagnes, couvertes de neige pendant sept ou huit mois de l'année, permettaient aux Français, pendant ce temps-là, des cantonnemens à la Briga et Bugio, avec cette sécurité qui tient à l'avantage de pouvoir primer l'ennemi sur les hauteurs, parce que les neiges sont beaucoup plus tôt fondues sur ces revers que sur celui du Piémont.

La continuation de la ligne dirigée sur le penchant des eaux pour les plaines de l'Engau, remonte jusqu'à Monte-Ceppo, que les cartes ont jusqu'à ce moment désigné par le nom de Monte-Cordole. Cette partie peut avoir environ deux lieues de développement, et est traversée dans le col des plaines de l'Engau par la communication des villages de Molini et de Treola, de Bugio et de Castel-Franco. Ce passage mérite, par cette raison, la plus grande attention, et la facilité avec laquelle on peut l'aborder de plusieurs points à la faveur des bois exige que les troupes, chargées de le défendre, soient retranchées et sous la protection des hauteurs de Tanardo et Ceppo, qui serviraient d'abord l'un ou l'autre à la retraite d'un corps, s'il était forcé.

Le Monte-Ceppo est non seulement d'une bonne et sûre défense, mais aussi un excellent point d'observation pour éclairer les mouvemens de l'ennemi qui voudrait tenter une attaque sur l'Engau et sur le col de la droite de Ceppo, dit le col de la chapelle Saint-Bernard; la ligne baisse beaucoup et reçoit la protection de Monte-Ceppo.

Au col est la naissance de la petite gorge qui descend par les moulins de Bayardo au village situé en arrière dudit col.

La défense du col est également protégée par la hauteur de sa droite, dite la pointe Bosconero.

De là, la ligne se rapproche de la Taggia, et n'a souvent sur son front que des escarpemens et des rochers qui la

rendent d'un difficile accès, et elle laisse derrière elle le vallon de Cérine, et se prolonge jusqu'à la mer, vers le village de Lorma, sur un développement d'environ cinq heures de marche.

Le poste de Lorma et le village de Bussana seraient des points importans à occuper sur l'extrémité droite de cette ligne.

Le col qui est en avant de Bussana, et où passe le chemin de Taggia, doit être défendu avec soin et avec art, pour empêcher l'ennemi d'y passer et de tourner le reste de la ligne qui s'étend jusqu'à la mer.

Cette défense doit être soutenue par des redoutes situées sur les sommités de la droite et de la gauche du col, et par une réserve placée à Bussana, où d'ailleurs pourraient se rallier les postes forcés, et résister ensuite à une nouvelle attaque.

Les accès du village et du fort de Lorma peuvent être défendus avec succès par l'artillerie.

Si c'est la partie la plus faible de la ligne, on ne peut disconvenir qu'il n'est pas à présumer que l'ennemi porte ses plus grands efforts sur ce point, parce qu'une réserve placée en arrière de l'embouchure de la rivière Ciriano, Poggio et la mer, l'arrêterait, et que les troupes, ralliées dans cette position sous la protection d'une forte redoute entre Notre-Dame-della-Gardia, et d'une autre sur les hauteurs de Poggio, en arrière de la Croix, présenteraient une ligne plus redoutable que la première.

Il est maintenant une observation plus importante à faire, c'est que, quels que puissent être les succès de l'ennemi dans cette partie de la rivière, ils ne peuvent être dangereux pour le reste de la ligne, parce que les troupes passant à Lorma et à Bussana, outre la bonne position dont on vient de parler, en trouveraient de nouvelles pour couvrir San-Remo, qui se lieraient parfaitement avec le reste de la

ligne, par la tête des hauteurs de la rive droite de la vallée de Ciriena, d'où se détachent tous les contre-forts qui descendent en avant et en arrière de San-Remo; ainsi, le reste de la ligne restant intact, la droite pourrait se replier, après la perte de San-Remo, jusqu'à la hauteur du village de la Colla et du cap de San-Remo.

Ce mouvement se ferait d'autant plus facilement, que les troupes placées au Ceppo, et celles qui se seraient repliées sur la hauteur de la droite de la naissance du vallon de Ciriena, assureraient le moyen de primer l'ennemi dans toutes les positions en retraite sur lesquelles la droite serait obligée de se replier.

La ligne, considérée dans toute son étendue, présente la direction la plus courte de Tanardo à la mer, se liant avec le col de Tende, et ayant devant elle le vallon de la Taggia, très-profond, hérissé de roches et d'escarpemens, présentant peu de moyens à l'ennemi de reconnaître le fort ou le faible de la ligne, et l'obligeant à des marches longues et pénibles, pour tenter une attaque.

Cet avantage réunit celui d'avoir toujours du bois et de l'eau à portée des postes, et celui d'être près des établissemens dont ils peuvent tirer leur subsistance.

Les villages de la Briga, Pligna, Bougio, Ciriena et San-Remo, alimentés par les dépôts en arrière, sont plus que suffisans pour cet objet.

La ligne réunit donc, autant qu'il est possible, les avantages qu'on peut desirer dans une étendue de pays aussi considérable.

Reconnaissance de la chaîne de montagnes qui forme la rive gauche de la vallée de la Taggia, depuis Monte-Grande jusqu'à la mer au-dessous de Saint-Laurent, rivière de Gènes, et de celles qui partent du Mont-Jimiquas, qui sépare la vallée d'Oneille de celle du Port-Maurice.

La chaîne de montagnes qui forme la rive gauche de la vallée de la Taggia, depuis le Monte-Grande jusqu'au village de Saint-Laurent, offre plusieurs bonnes positions militaires; la plus élevée est le Monte-Grande, qui se lie parfaitement avec Banarello, par le Monte-Pizzo et Mezzo-Luna.

C'est entre Monte-Grande et Mezzo-Luna que prend naissance le vallon de Rezzo, qui, dans la direction du nord-est, se jette dans la Volsia, à un quart de lieue au-dessus de la Pieva.

Au midi du Monte-Grande, prend naissance la vallée d'Oneille, qui est séparée de celle de Rezzo par un col très-bas, sur lequel se trouve placée la chapelle de Saint-Bernard, où passe un chemin qui, de Conio, premier village de la vallée d'Oneille, va dans celle de Rezzo.

Le Mont-Jimiquas, qui est le point le plus important après Monte-Grande, se lie avec lui par trois petits mamelons inférieurs, dont la crête est tranchante : c'est de ce mont d'où part en avant une chaîne de montagnes qui forme la rive droite de la vallée d'Oneille, longeant entre Oneille et Port-Maurice.

En suivant la chaîne des montagnes qui se dirige sur Saint-Laurent, on trouve le Monte-Maure et le Monte-Pistone : c'est entre ces deux monts que passe la communication de la vallée de Prayla à celle de Carpagio; et c'est aussi de ces monts que prend naissance la vallée de Prayla.

Le Monte-Faldo, qui donne naissance à la vallée de Saint-Laurent, n'est séparé du Monte-Pistone que par un col élevé où passe un chemin qui communique des vallées de Doludo et de Saint-Laurent à Montaldo, vallée de la Taggia.

Sur la même direction est le Mont-Sulia, au bas duquel se trouve la chapelle de San-Salvador, où passe la grande communication du Port-Maurice à Balamo, vallée de la Taggia.

Tous ces monts, depuis Monte-Grande, présentent de très-bonnes positions militaires, et sont d'une étendue d'environ six heures de marche, pouvant se secourir mutuellement, en cas d'attaque, par un chemin qui communique d'un poste à l'autre.

De la chapelle San-Salvador à Saint-Laurent, la continuation de la chaîne est accessible, et ne présente plus de positions militaires saillantes; il se trouve cependant, dans l'étendue de cette partie de la ligne, d'environ trois heures de marche, des positions qui, avec des ouvrages, pourraient être défendues avantageusement: telles sont les hauteurs des Sept-Fontaines, les trois points les plus élevés sur le col di Prat, la Croix des Galères, la chapelle Saint-Antoine, les hauteurs de Costaimaisa et la tour de Feren, sur la hauteur qui domine Saint-Laurent.

Depuis la position des Sept-Fontaines jusqu'à la chapelle Saint-Antoine, cette chaîne forme un plateau qui présente un grand développement, et sur lequel passe un chemin qui, venant de Saint-Laurent, se rend à la tour de Feren, et suit toute la ligne jusqu'à Monte-Grande.

Cette ligne n'étant en général qu'une pelouse, elle offre peu de ressources aux troupes qui y seraient campées; le bois notamment y manquant presque par-tout, et l'eau, en différens endroits, se trouvant éloignée.

La chaîne des montagnes qui partent du Mont-Jimi-

quas, qui se dirige entre Oneille et Port-Maurice, offre une position défensive momentanée : dans ce cas, les points à occuper seraient le col de Pradimara, le Mont-Gouspigni, le Mont di Pens, les retranchemens du Mont-Aquarou, les hauteurs de Sainte-Agathe et le Mont-Zasiel, qui termine la ligne sur la mer.

Cette ligne, qui offre plusieurs bonnes positions de défense, est accessible en plusieurs endroits, principalement depuis le Mont-Aquarou jusqu'à la mer, et, en outre, traversée par quantité de chemins qui communiquent des différens villages de la vallée d'Oneille à ceux de la vallée du Port-Maurice.

(40) Page 176.

Ainsi les ennemis avaient attaqué sans succès :

Le 21 messidor, le plateau entre Saint-Dalmas-le-Sauvage, le Prat et Saint-Étienne. — Le 23, à la droite de l'armée des Alpes, les cols de Frepes et de Touéo. — Le 24, au centre de l'armée d'Italie, le poste de Limonet. — Le 28, à la gauche, le poste de Saint-Barnouil. — Le 30, armée des Alpes, le Mont-Cenis.

Le 6 thermidor, à la droite de l'armée d'Italie, ils avaient attaqué Zucarello. — Le même jour, le col de Linferme, dont il s'était d'abord emparé, et d'où il avait ensuite été repoussé. — Le 8, à Loano, un détachement français avait rencontré un détachement autrichien, et l'avait battu. — Le 11, armée des Alpes, ils avaient été repoussés dans le vallée de Sture. — Le 12, armée d'Italie, à Issandos. — Le même jour, même armée, division de droite, les ennemis avaient pris Rocca-Barbena, d'où ils avaient été bientôt repoussés et mis en fuite. — Le 20, armée des Alpes, repoussés du Mont-Cenis.... etc.

(41) Page 187.

PLAN

D'OFFENSIVE POUR L'ARMÉE D'ITALIE.

Les forces de l'ennemi sont de plus de cent mille hommes; soixante mille des meilleures troupes, et en grande partie autrichiennes, sont en avant de l'aile droite de l'armée d'Italie, forte actuellement de dix-huit mille hommes, et devant recevoir, vers le 10 vendémiaire an 4, seize mille hommes de renfort des armées du Rhin et des Pyrénées orientales : ainsi, au plus tard, vers le 15 vendémiaire, époque à laquelle la campagne doit finir dans les montagnes, et les ennemis s'occuper de leurs quartiers d'hiver, la droite de l'armée d'Italie pourra être forte de trente-quatre mille hommes.

Il paraît très-important de saisir le peu de temps qui reste, pour attaquer l'ennemi au moment où il pensera à se reposer d'une campagne pénible, et où tous ses efforts et sa grande supériorité ne lui ont donné aucun avantage important sur les républicains.

Mais il faut subordonner les opérations de la fin de cette campagne à ses moyens et à la saison, en se bornant à une opération prompte et vigoureuse, qui chasse l'ennemi des positions qu'il occupe, fasse prendre tous ses magasins, assure des positions capables de procurer des quartiers d'hiver sûrs et commodes, et mette le roi de Sardaigne dans la nécessité de traiter de la paix, en poussant les Autrichiens en Lombardie.

Pour réussir dans ce projet, il faut, 1° la libre disposition de toutes les forces qui sont sous les ordres du général en chef, la plus grande activité, le plus grand zèle de la part des administrations, et de l'argent, afin de

pouvoir être assuré de pourvoir, sans retard, à tous les besoins de l'armée; 2° il faut conserver assez de forces à l'armée des Alpes, pour qu'elle puisse menacer le Piémont sur tous les débouchés, depuis le petit Saint-Bernard jusqu'à la vallée de Sture, et en réunir, en outre, un assez grand nombre, pour faire une diversion, soit par quelque fourrage important, soit par quelque reconnaissance, soit par le moyen du camp de Tournoux, qui doit être en état de donner de vives inquiétudes aux Piémontais; 3° il faut occuper toutes les positions de la gauche et du centre de l'armée d'Italie, non seulement de manière à arrêter les Piémontais, mais pour, de concert avec le camp de Tournoux, menacer Démon et Coni, assurer la tranquillité dans le département des Alpes-Maritimes, et en imposer aux Barbets; 4° il faut cacher l'emploi des forces que l'on doit porter à l'aile droite, les disposer de manière que l'ennemi reste dans l'incertitude sur les opérations ultérieures, et manœuvrer de manière à se porter rapidement sur le vrai point d'attaque, en abandonnant celui où l'on en avait tenté une fausse, et sur lequel on avait attiré l'attention de l'ennemi; 5° enfin il faut disposer l'artillerie de siége et celle de campagne avec tant d'avantages, qu'elles puissent suivre exactement tous les mouvemens, et les seconder.

Disposition des troupes de renfort.

COLONNES DE DROITE.

La première colonne, arrivant des Pyrénées, se portera sur la droite de la ligne de Borghetto, pour la renforcer, et empêcher l'ennemi de rien entreprendre, jusqu'au moment où l'on sera en mesure de l'attaquer.

Les deux autres colonnes, venant des Pyrénées, se

porteront à Oneille, où elles camperont jusqu'à nouvel ordre.

Le 22ᵉ régiment de chasseurs restera à Brignoles, où il attendra de nouveaux ordres.

COLONNES DE GAUCHE.

Une colonne des troupes venant de l'armée du Rhin, se portera à la hauteur de Tende; une autre à Ormea: le reste formera un camp de quatre mille hommes à Ponte di Nova, et un de deux mille à la Pièvre.

Le 10ᵉ régiment de chasseurs à cheval restera à Draguignan, le 5ᵉ de dragons à Grasse, l'un et l'autre jusqu'à nouvel ordre.

Projet d'attaque.

L'attaque sera disposée sur trois colonnes.

La première perçant, par Carline et Viogenne, le col de Terme et la Trappa, pour attaquer et repousser toutes les forces des Piémontais qui sont sur les montagnes de la rive gauche du Tanaro, et les couper avec la droite des Autrichiens.

La seconde colonne marchant par la vallée de Garresio, pour tourner et attaquer la droite des Autrichiens à Spinardo, la Planète et Saint-Bernard.

La troisième colonne attaquant la gauche des Autrichiens, pour la tenir en échec, en même temps qu'on en détachera deux mille hommes, pour filer par la vallée de Tuirano, et seconder l'attaque des deux autres colonnes à leur droite: en même temps, toute la ligne fera de fausses attaques.

Si l'on réussit, on aura entièrement coupé les Autrichiens des Piémontais; on sera maître des hauteurs des rives droite et gauche du Tanaro, et de celles de l'Apennin,

de Saint-Bernard, la Planète et Spinardo; on aura tourné les Autrichiens, battu leur droite; ils auront été forcés de se replier à la hâte sur Savone et sur les positions qui couvrent leur retraite sur la Bormida, et ils auront abandonné plusieurs de leurs magasins : en même temps, des bâtimens légers auront reçu l'ordre de canonner les leurs sur la mer.

Maître des premières hauteurs de l'Apennin, on marchera sur Mélogne et Saint-Jacques, et alors on coupera tout ce qui sera sur Vado, en poussant un corps pour intercepter, par les hauteurs de Biestro, la route de Savone à Alexandrie : on suivra, en même temps, l'ennemi, qui, naturellement, devra se replier par la Bormida.

Toujours, dans la supposition de la réussite, les troupes de la seconde ligne se porteront alors sur Ceva, pendant qu'avec la première on poussera l'ennemi, qui se retirera sur Acqui; et on occupera Savone.

On sera le maître alors de prendre des quartiers d'hiver sûrs et commodes, à moins qu'on ne jugeât plus avantageux de continuer la campagne, dans le cas où quelques fausses marches des ennemis semblassent asssurer des succès.

Pendant ces opérations, l'artillerie de siége serait partie d'Antibes, pour Oneille et Vado.

Mode d'exécution.

ARMÉE DES ALPES.

Un grand fourrage dans la vallée d'Oulx, dans lequel on ira jusqu'à menacer Exiles; une diversion au camp de Tournoux, par des reconnaissances dans la vallée de Sture; prise des Barricades, afin de menacer Démon : dans tout le reste de l'armée des Alpes, on annoncera

des dispositions offensives, en inquiétant, dans chaque division, les camps ennemis qui sont en avant d'elles, et en harcelant leurs postes.

GAUCHE DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Trois corps principaux seront formés et destinés à la principale attaque.

Le premier corps de gauche, rassemblé à Ponte di Nova et Ormea, sera divisé en deux colonnes; une, forte de deux mille cinq cents hommes, partira de Ponte di Nova, pour se rendre à Carline et Vigone, d'où elle se mettra en marche, passant par le col Lazile, se dirigeant sur Fontan de Sabrosa, pour prendre l'ennemi, qui est à Carnetto, par son flanc; détachant un corps de cinq cents hommes, pour attaquer les derrières de la grande redoute qui est sur la montagne Noire, derrière le Donjon, poste très-fort en avant de Terme.

La seconde colonne, réunie à Ormea, et forte de quatre mille cinq cents hommes, formera deux détachemens, de cinq cents hommes chacun, dont l'un tiendra le chemin qui part du col de Terme, suivra le prolongement du bois qui descend à Casotte, pour prendre Carnetto par son flanc droit; l'autre détachement descendra au camp dit des Barbets, montera à mi-côte, pour prendre Préroude par sa droite. En même temps, le reste de la colonne, fort de trois mille cinq cents hommes, partira de la Trappa, filera par la gorge de Garresio, montera par le chemin des Chartreux, pour attaquer le camp piémontais de Préroude par son front.

CENTRE.

Le corps du centre, composé de cinq mille hommes, partant de la Trappa, passera à Garresio, filera jusqu'à

Priola, où il détachera mille hommes, pour monter par Putzelo, pendant que le reste de la colonne marchera par Casal, pour s'emparer de la Sota; les troupes de Putzelo attaqueront Spinardo.

DROITE.

Le corps de droite, composé de quatre mille hommes, partant de Borghetto, détachera un corps de quinze cents hommes, qui montera par la gorge de Tuirano, pour se rendre à Bardinetto, couper et tourner les ennemis à Spinardo, la Planète et Saint-Bernard.

Le reste de la colonne, fort de deux mille cinq cents hommes, chassera ce que l'ennemi peut avoir dans Loano, et attaquera la Pietra : si elle peut la forcer, elle suivra l'ennemi sur les hauteurs de Gora et de Saint-Pantaléon. En même temps, tous les corps de l'armée d'Italie, qui n'auront pas été employés à ces différentes attaques, en feront de fausses, et formeront ensuite une seconde ligne, qui secondera et suivra tous les succès de la première.

(42) Page 187.

Au quartier-général à Nice, 17 fructidor an 3 (13 septembre 1795).

Au comité de salut public.

Citoyens représentans, j'ai reçu votre lettre du 16 de ce mois, avec les six exemplaires du bulletin de la séance du 13, relativement à l'armée des Alpes et d'Italie.

Lorsqu'en germinal dernier, le gouvernement m'a confié le commandement de l'armée des Alpes et d'Italie, j'ai revu, avec ce plaisir qu'éprouve un citoyen qui a pu rendre quelque service à son pays, le théâtre d'une guerre

que j'ai soutenue il y a deux ans contre des forces très-supérieures, et pendant laquelle, ayant le commandement des deux armées, celle d'Italie n'a pas perdu un pouce de terrain, quoique j'en aie détaché les troupes nécessaires pour réduire Lyon et Toulon; tandis qu'au même moment je reprenais le Mont-Blanc sur les Piémontais, qui n'étaient qu'à une marche de Chambéry.

J'attends le général Scherer pour aller prendre le commandement de l'armée des Alpes. J'emporterai avec moi la satisfaction d'avoir, depuis trois mois, combattu avec gloire un ennemi de deux tiers plus fort que moi; d'avoir fait manquer la campagne combinée entre les Austro-Sardes et l'Angleterre, et de les avoir arrêtés à trente lieues au-delà des frontières du département des Alpes-Maritimes.

La position que j'ai prise en présence de l'ennemi, les mouvemens combinés des deux corps de l'armée des Alpes et d'Italie, le secret de mes marches, de mes dispositions, que l'ennemi a appelé *une énigme;* la situation de dénuement dans lequel j'ai trouvé l'armée, la désorganisation de la plupart des administrations, la supériorité des Anglais dans la Méditerranée, enfin la pénurie la plus affligeante de tous les objets nécessaires à mes braves frères d'armes, fourniront à l'histoire le développement d'une campagne glorieuse.

Mais, je l'avoue, je pars avec le regret de ne plus combattre avec mes braves compagnons d'armes de l'armée d'Italie, et de ne pas exécuter le projet d'attaque que je vous ai proposé; plan dont l'exécution, attendue avec tant d'impatience par nos braves soldats, doit chasser les Autrichiens de la rivière de Gènes, nous mettre en possession de leurs magasins, les forcer à prendre leurs quartiers d'hiver dans le Milanais, enfin les couper totalement de l'armée piémontaise, et forcer le roi de Sardaigne à faire une paix qu'il doit desirer.

Il me reste encore un devoir à remplir ; c'est de rendre à mes braves frères d'armes la justice éclatante qui leur est due. Je les ai tous vus aux avant-postes, dont quatre fois j'ai fait le tour, depuis la mer jusqu'à la droite de l'armée des Alpes. . . . .

Signé KELLERMAN.

Après avoir écrit cette lettre au comité de salut public, le général Kellerman, en attendant son successeur, s'occupait à faire accepter la nouvelle constitution, lorsque, le 30 fructidor, s'étant rendu à San-Remo avec son état-major, le général Massena lui fit part des mouvemens de l'ennemi, qui indiquaient des projets d'attaque pour le lendemain ou le surlendemain. Ces avis déterminèrent le général à se porter à Alasio le 1[er] jour complémentaire, et le 2 à Borghetto. Le 3, l'armée ennemie se forma en colonne d'attaque. Un corps de deux mille hommes d'élite, étant placé à la redoute qu'ils avaient sur le champ di Preti, où ils avaient établi une batterie de cinq pièces de canon et un obusier, commença l'action par une canonnade sur le rocher dit le Petit Gibraltar, entre Borghetto et la rive droite du Tanaro, en avant de Zucarello. Après une canonnade de plusieurs heures, les deux mille hommes avaient marché pour enlever le poste du Petit Gibraltar, tandis qu'un corps de huit mille hommes s'avançait, sur plusieurs colonnes, pour les soutenir. Plusieurs fois, cependant, les ennemis avaient été repoussés ; mais ils avaient mis une telle ténacité dans leurs attaques, qu'ils étaient parvenus à tourner le poste, lorsque les adjudans-commandans Saint-Hilaire et Joubert, sortant des retranchemens, tombèrent sur l'ennemi, le tournèrent et l'attaquèrent avec une telle valeur, qu'il fut mis dans une entière déroute, et poursuivi fort loin. Cette déroute du centre des Autrichiens décida le général

de Wins, qui attendait la nouvelle de son succès pour attaquer la droite, à se replier pendant la nuit, et à reprendre sa position.

(43) Page 190.

La guerre de la Vendée avait paru un moment éteinte, les chefs avaient mis bas les armes, et avaient consenti à un traité de paix; mais, si une apparente pacification était venue tranquilliser un moment les infortunés habitans de l'Ouest, l'or de l'Angleterre n'avait pas tardé à les arracher de nouveau au repos, dont ils avaient un si grand besoin. Poussés par le ministère anglais, les chefs avaient recommencé les hostilités; et bientôt l'espoir des Vendéens s'était accru, en voyant paraître sur leurs côtes une armée navale anglaise qui venait de battre une flotte française auprès de Lorient, et, bientôt après, une flottille destinée à procurer des secours aux rebelles, et à jeter sur la côte sept mille hommes, avec des provisions suffisantes pour armer, habiller, équiper soixante mille hommes, et des subsistances pour les faire vivre pendant plusieurs mois. Pour effectuer cet armement, le ministère anglais s'était principalement adressé aux émigrés français disséminés sur le territoire de la Grande-Bretagne; il avait, en même temps, pris, de gré ou de force, une partie des prisonniers français qui étaient en Angleterre depuis le commencement de la guerre : ces derniers, à la vérité, se révoltèrent; mais on en mit à mort une partie, et on entraîna l'autre malgré elle. Cet événement n'était pas d'un favorable augure pour les émigrés, et ils ne réfléchirent pas assez que l'on ne voulait les jeter dans leur patrie que pour s'en débarrasser, et les faire exterminer par les républicains, dont ils ne manqueraient pas d'en tuer un assez grand nombre eux-mêmes avant de périr.

Instruits du nombre d'hommes qui devaient débarquer, et du lieu de leur débarquement, les Vendéens, pour le protéger, dispersèrent le peu de troupes républicaines qui étatent disséminées dans ces cantons, s'emparèrent d'une batterie qui aurait pu s'opposer à la descente des émigrés, et coupèrent tous les ponts de communication qui auraient pu également servir aux troupes républicaines pour se rallier et former un corps assez nombreux, capable d'inquiéter la descente projetée.

Cette descente eut lieu dans la nuit du 8 au 9 messidor an 4 (26 au 27 juin 1795) : on mit d'abord à terre dix-huit cents émigrés; le reste des troupes, les munitions et les vivres, furent débarqués les jours suivans.

A la nouvelle de cette descente, le général Hoche s'était rendu dans le Morbihan; les émigrés étaient maîtres de la petite étendue de pays entre le lac d'Auray et celui de Kergourich, jusqu'à la grande tour d'Auray à Hennebond : afin de se maintenir dans cette position, il fallait qu'ils s'emparassent du fort Penthièvre; il venait de capituler, et ce qui restait de ses défenseurs avait été transporté sur la flotte anglaise, lorsque les insurgés furent obligés, poussés par les troupes de la république, de se réfugier dans la presqu'île de Quiberon, sous la protection du fort qui venait de se rendre.

De son côté, le général Hoche était très-embarrassé, s'étant convaincu qu'il ne pouvait combattre les insurgés avec quelque succès, qu'après avoir enlevé le fort Penthièvre, qui couvrait leurs retranchemens : dans cette circonstance embarrassante, parmi plusieurs transfuges qui se rendaient en assez grand nombre au camp des Français, quelques-uns vinrent assurer le général Hoche que le fort Penthièvre était commis à la garde d'une très-grande partie des prisonniers et des matelots qui avaient marché malgré eux à cette expédition, et qui ne deman-

deraient pas mieux que de s'emparer du fort, et de le livrer dès l'instant où ils verraient des troupes républicaines prêtes à les seconder.

Le général, se fiant à ces rapports, avait destiné trois mille hommes à cette expédition périlleuse, qui s'étaient mis en marche à onze heures du soir, divisés en trois colonnes, sous les ordres des généraux Humbert, Vatteau, Botta, et de l'adjudant-général Ménage : ces troupes étaient à peine hors du camp, qu'elles avaient été assaillies par un orage affreux ; errantes, au milieu de la nuit, sur des mers de sables, dans des dunes, n'étant éclairées que par le feu du tonnerre, les colonnes se heurtaient, se choquaient; un torrent de pluie les inondait; la voix des chefs ne pouvait plus se faire entendre. Cependant le ciel était redevenu calme; il était deux heures du matin, et une colonne se trouvait au pied du fort; les deux autres venaient d'être apperçues par les Anglais, qui les foudroyaient en flanc avec l'artillerie de leurs chaloupes canonnières; elles étaient sur le point de rétrograder, elles entendent un bruit confus qui vient du fort : on examine, on voit flotter le drapeau tricolor; c'était le brave Ménage qui, à la tête de trois cents hommes, bravant, l'orage, les flots, gravissant de rocher en rocher, avait pénétré jusqu'au pied des retranchemens de la forteresse, les avait franchis, et, se précipitant dans le fort le sabre à la main, avait massacré tout ce qui opposait de la résistance.

Le fort Penthièvre une fois enlevé, rien ne mettait les émigrés à l'abri d'une attaque des troupes républicaines, qui étaient en plus grand nombre; bientôt le trouble et la consternation les accablent. Les Vendéens s'embarquent, et se sauvent sur les côtes de l'Ouest, où ils se dispersent; les émigrés, ralliés sous les ordres du jeune Sombreuil, soutiennent le feu des républicains, pour donner le temps



aux femmes, aux vieillards et aux enfans qui se trouvaient parmi eux, de regagner des chaloupes qui les attendaient : mais cette résistance ne pouvait pas être longue ; les émigrés, obligés de céder au nombre, se retirent sur un rocher isolé, à l'extrémité de la presqu'île de Quiberon ; et les malheureux, dont ils protégeaient l'embarquement, voulant éviter d'être pris, s'élancent à la mer, dans l'espoir de gagner les chaloupes, et y périssent pour la plupart, tandis que la poignée d'émigrés qui s'était réfugiée au fond de la presqu'île, était obligée de se rendre.

A l'exception des soldats, qui se trouvèrent n'être pas nobles, tous les autres émigrés pris à Quiberon furent fusillés. Tel fut le fruit de la crédule confiance des émigrés dans les paroles perfides du gouvernement anglais ; tel est le sort qui attend tous les gouvernemens qui se laisseront subjuguer par les insinuations dangereuses du cabinet de Saint-James. Qu'on nous cite une seule puissance, un seul agent qui n'ait été la victime de sa connexion avec la cour de Londres ! Le temps et les embarras où elle se trouve ne peuvent que multiplier le nombre de ses crimes.

(44) Page 193.

Par ce traité, la France abandonna toutes ses conquêtes, et l'Espagne lui céda la partie de Saint-Domingue qu'elle possédait.

Cette modération de la république, et l'intérêt commun de s'opposer à l'ambition anglaise, disposèrent la cour de Madrid à renouer ses anciennes liaisons avec la France, et à faire un traité d'alliance avec elle.

La crainte de voir continuer la guerre, et le desir de la terminer, étaient alors si vifs dans toute l'Espagne, qu'on fit par-tout des prières pour la cessation des mal-

heurs qui accablaient le royaume; et le roi d'Espagne, qui se voyait restituer les provinces qu'il avait perdues au moment où il craignait de voir arriver l'ennemi jusque dans sa capitale, accorda au duc d'Alcudia le titre de *prince de la paix*, comme autrefois, à Rome, on donnait à des généraux le nom des provinces qu'ils avaient conquises.

(45) Page 194.

Les principaux articles furent l'engagement, de la part du roi de Prusse, de vivre en bonne amitié avec la république, tant comme roi de Prusse, que comme membre de l'Empire; de ne point fournir de secours ni de contingent, à quelque titre que ce fût, aux ennemis de la France, et de laisser aux Français l'occupation des possessions prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin, en ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces, jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire.

La France, de son côté, s'engageait à retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, à accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire, et à ne pas traiter comme pays ennemis les états dudit Empire situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels le roi s'intéressait.

Ce traité remplissait également les vues de la France et de la Prusse, en débarrassant les Français de toute crainte du côté du Nord, et en soumettant la partie septentrionale de l'Allemagne à l'influence prussienne.

(46) Page 194.

Par ce traité, le prince retira ses troupes de la solde des Anglais, céda à la France les pays qu'il possédait sur

la rive gauche du Rhin, et se dégagea de l'obligation où il était de fournir son contingent, comme prince de l'Empire.

(47) Page 203.

Par ce nouveau code, la législation était confiée à deux conseils élus par le peuple : celui des cinq cents, ou des jeunes législateurs, devait proposer les lois; celui des deux cent cinquante, ou des anciens, devait les accepter ou les rejeter. Le pouvoir exécutif suprême était dans les mains de cinq directeurs, nommés par les conseils; les tribunaux jouissaient d'une pleine indépendance. Les ministres, soumis au directoire, restaient responsables de l'exécution des lois : les directeurs et les députés, également inviolables, ne pouvaient être accusés et jugés que par un décret rendu par les deux conseils. La démagogie était détrônée; le pouvoir suprême se rapprochait insensiblement de l'unité qui devait le centraliser, et le fixer un jour dans les mains d'un seul.

(48) Page 205.

Après les plus affreuses angoisses, une nouvelle constitution et une nouvelle législature devaient laisser entrevoir à la France un avenir moins orageux; mais les agitateurs s'étaient servi avec succès des décrets de réélection, pour détruire cette flatteuse espérance dans l'esprit des nouveaux électeurs, et pour semer la discorde dans les nouvelles assemblées primaires.

On retraçait avec les couleurs les plus vives le long avilissement de la convention, les maux incalculables qu'elle avait répandus ou laissé répandre sur la France pendant le règne de la terreur; on appuyait avec affectation sur l'impossibilité de trouver cinq députés conven-

tionnels qui n'eussent pas avili leur caractère, et qui n'eussent pas été ou complices, ou fauteurs, ou coupables de quelque crime.

Ils ont représenté le peuple français pendant trois ans, disait-on : durant cette longue succession, ils ont cumulé les fonctions législatives, exécutrices et judiciaires, et, sous leur règne, l'anarchie la plus sanglante a dévoré la France. Sans doute, ils ne sont pas tous également coupables ; mais aucun d'eux n'est innocent de la faiblesse dont ils ont donné des preuves journalières et sans nombre ; et la nouvelle constitution exige des hommes purs et courageux.... Et pourquoi, ajoutait-on, vouloir ôter aux assemblées primaires l'entière liberté de choisir ? Pourquoi vouloir porter atteinte à la souveraineté du peuple ? Voudrait-on faire l'injure à la nation, de croire qu'il n'y a plus en France que les conventionnels qui puissent la représenter ?

Ces raisons, sans doute, pouvaient avoir quelque poids, et il était naturel qu'on fût las de cette assemblée et de ses membres ; mais aussi on oubliait trop, peut-être, que, depuis un an, elle avait réparé une partie de ses torts ; qu'elle offrait, les armes à la main, un traité de paix auquel la prudence ordonnait de souscrire ; qu'elle avait encore les troupes et le trésor public à ses ordres ; que les nouveaux propriétaires étaient intéressés à la soutenir, et que, plus elle s'était attiré de ressentiment, moins elle devait exposer et ses membres et ses lois à la vengeance de ses ennemis.

(49) Page 233.

	hommes.
Les forces autrichiennes s'élevaient, à l'ouverture de la campagne, au nombre de . . .	80,000
L'armée de ligne du roi de Sardaigne était de	60,000
	140,000

		hommes.
	Ci-contre.	140,000
Ses milices armées et sur pied, de		30,000
Le pape avait rassemblé		30,000
Le roi de Naples pouvait disposer de . . .		80,000

Il en avait quarante mille dans deux camps rassemblés sur sa frontière, tandis que deux mille quatre cents hommes de sa cavalerie s'étaient réunis aux Autrichiens, en Lombardie.

Le duc de Parme, et sur-tout celui de Modène, donnaient à la coalition, en argent et en munitions, ce qu'ils ne pouvaient ou n'osaient offrir en troupes; et Venise et Gènes n'étaient ni moins perfides ni moins généreuses.

Total.	280,000

(50) Page 249.

Les Français, dans cette journée, firent sept à neuf mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, vingt ou trente colonels ou lieutenans-colonels, et presqu'en entier les régimens suivans :

Corps francs. Trois compagnies de Croates, un bataillon de Peligrini, Stein, Vilhem, Schrœder, Teutsch.

Quatre compagnies d'artillerie, plusieurs officiers supérieurs du génie au service de l'empereur, et les régimens de Mont-Ferrat, de la Marine, de Suse, et quatre compagnies de grenadiers au service du roi de Sardaigne.

Vingt-deux pièces de canon, avec les caissons et tous les attelages, et quinze drapeaux.

L'ennemi eut deux mille cinq cents hommes tués, parmi lesquels un aide-de-camp-colonel du roi de Sardaigne.

(51) Page 255.

L'ennemi, dans ces affaires, avait perdu dix-huit cents hommes, dont treize cents prisonniers; un général piémontais avait été tué, trois faits prisonniers, ainsi que quatre colonels; on avait pris onze drapeaux et huit pièces de canon, dont deux obusiers et quinze caissons.

(52) Page 255.

Le 4, l'armée française avait passé l'Elero, jeté de nouveaux ponts sur le Pesio; et, le soir, son avant-garde était arrivée à Carru.

Le 5, après quelques escarmouches, on était entré dans la ville de Benne; le 6, le général Serrurier, après s'être porté à la Trinité, avait canonné la ville de Fossano, dans laquelle le général piémontais avait établi son quartier-général.

Le général Massena s'était porté contre Cherasco, où il avait d'abord culbuté les grandes gardes des ennemis; on avait ensuite placé des batteries d'obusiers, pour couper les palissades : mais l'ennemi, après quelques coups de canon, avait évacué la ville, en repassant la Sture. Cette conquête était d'une très-grande importance pour l'armée française, dont elle appuyait la droite, et à laquelle elle offrait de grandes ressources de subsistances. On y avait trouvé vingt-huit pièces de canon et des magasins très-considérables.

(53) Page 257.

« Soldats, vous avez, en quinze jours, remporté six « victoires, pris vingt-un drapeaux, cinquante pièces de « canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus « riche du Piémont; vous avez fait quinze cents prison-

« niers, tué ou blessé dix mille hommes. Vous vous étiez « jusqu'ici battus parmi des rochers stériles, illustrés par « votre courage, mais inutiles à la patrie ; vous égalez « aujourd'hui, par vos services, l'armée conquérante de « la Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez « suppléé à tout ; vous avez gagné des batailles sans ca- « nons, passé des rivières sans ponts, fait des marches « forcées sans souliers, bivouaqué plusieurs fois sans pain : « les phalanges républicaines étaient seules capables d'ac- « tions aussi extraordinaires. Graces vous en soient ren- « dues, soldats !

« Les deux armées qui, naguère, vous attaquaient avec « audace, fuient devant vous ; les hommes pervers qui se « réjouissaient, dans leurs pensées, du triomphe de vos « ennemis, sont confondus et tremblans. Mais, soldats, « il ne faut pas vous le dissimuler : vous n'avez encore « rien fait, puisque beaucoup de choses vous restent en- « core à faire. Ni Turin ni Milan ne sont à vous. Vos « ennemis foulent encore les cendres des vainqueurs des « Tarquins.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la « campagne ; vous êtes aujourd'hui abondamment pour- « vus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. « L'artillerie de siége est arrivée. La patrie attend de vous « de grandes choses : vous justifierez son attente. Vous « brûlez tous de porter au loin la gloire du peuple fran- « çais ; d'humilier les rois orgueilleux, qui méditaient de « nous donner des fers ; de dicter une paix glorieuse, qui « indemnise la patrie des sacrifices qu'elle a faits ; vous « voulez tous, en rentrant dans le sein de vos familles, « dire avec fierté : *J'étais de l'armée conquérante de « l'Italie.*

« Amis, je vous promets cette conquête ; mais il est « une condition qu'il faut que vous juriez de remplir :

« c'est de respecter les peuples que vous délivrerez de leurs « fers ; c'est de réprimer les pillages auxquels se portent « les scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous « ne seriez point les libérateurs des peuples ; vous en se- « riez le fléau. Le peuple français vous désavouerait ; vos « victoires, votre courage, le sang de vos frères morts « en combattant, tout serait perdu, sur-tout l'honneur et « la gloire. Quant à moi et aux généraux qui ont votre « confiance, nous rougirions de commander une armée « qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais, investi de « l'autorité nationale, je saurai faire respecter, à un petit « nombre d'hommes sans cœur, les lois de l'humanité et « de l'honneur, qu'ils foulent aux pieds ; je ne souffrirai « pas que des brigauds souillent vos lauriers.

« Peuples d'Italie, l'armée française vient chez vous « pour rompre vos fers ; le peuple français est l'ami de « tous les peuples. Venez avec confiance au-devant de nos « drapeaux. Votre religion, vos propriétés et vos usages, « seront religieusement respectés. Nous ferons la guerre « en ennemis généreux : nous n'en voulons qu'aux tyrans « qui vous asservissent. »

(54) Page 257.

En conséquence des ordres qu'il avait reçus, le général Colli avait écrit à Bonaparte :

« Ayant appris que sa majesté le roi de Sardaigne vient « d'envoyer à Gènes des plénipotentiaires, pour y traiter « de la paix, sous la médiation de la cour d'Espagne, je « crois, Général, que l'intérêt de l'humanité exigerait, « pendant le temps que dureront ces négociations, que les « hostilités fussent suspendues de part et d'autre.

« Je vous propose, en conséquence, un armistice, soit « illimité, soit pour un temps fixe, à votre choix, dans

« la vue d'épargner l'effusion inutile du sang humain. »

Bonaparte répondit :

« Le directoire exécutif, Monsieur, s'est réservé le droit « de traiter de la paix ; il faut donc que les plénipotentiaires du roi, votre maître, se rendent à Paris, ou « attendent à Gènes les plénipotentiaires que le gouvernement pourrait envoyer.

« La position militaire et morale des deux armées rend « toute suspension d'armes pure et simple impossible. « Quoique je sois, en particulier, convaincu que le gouvernement accordera des conditions de paix raisonnables « à votre roi, je ne puis, sur des propositions vagues, « arrêter ma marche. Il est cependant un moyen de parvenir à votre but, conforme aux vrais intérêts de votre « cour, et qui épargnerait une effusion de sang inutile, « dès-lors contraire à la raison et aux lois de la guerre; « c'est de mettre en mon pouvoir deux des trois forteresses « de Coni, d'Alexandrie, de Tortone, à votre choix : nous « pourrons alors attendre, sans hostilités, la fin des négociations qui pourraient s'entamer. Cette proposition « est très-modérée : les intérêts mutuels qui doivent exister entre le Piémont et la république française, me « portent à desirer vivement de voir éloigner de votre pays « les malheurs de toute espèce qui le menacent. »

(55) Page 258.

« J'ai communiqué à la cour de Sardaigne, Général, « la lettre que vous m'avez écrite.

« Je suis autorisé, par sa majesté le roi, à vous dire « maintenant que le ministre français à Gènes, auquel le « plénipotentiaire du roi s'est adressé pour lesdites ouvertures de paix, lui a déclaré n'avoir, ni personne à

« Gènes, aucune autorisation pour entrer en semblables « négociations, mais qu'il fallait s'adresser au directoire « exécutif à Paris, lequel seul en avait le droit.

« Sur quoi, le plénipotentiaire a dû y diriger ses ultérieures démarches à l'effet dont il s'agit. En attendant « que, par ce moyen, qui ne peut être employé, à moins « que d'apporter quelque délai, on puisse arriver à une « conclusion qu'on espère de l'ouvrage salutaire de la paix « entre les deux états, le roi, desirant toujours qu'on « puisse épargner, de part et d'autre, les calamités de « tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité « à donner son consentement à ce que la suspension d'armes proposée, que vous vous êtes montré disposé à accepter, sous certaines conditions, puisse avoir lieu, et « être arrêtée sans retard.

« En conséquence, sa majesté m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira à mettre en votre pouvoir deux « de ses forteresses, savoir, celles de Coni et de Tortone, « comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les « négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode « dont on conviendra : au moyen de quoi, toute hostilité cessera dès à présent, jusqu'à la fin desdites négociations. A l'exception de la rémission de ces deux « places, les choses resteront *in statu quo*, pour ce qui « regarde les pays occupés par les armées respectives, sans « qu'elles puissent outre-passer la ligne des limites, qui sera « fixée respectivement, et le tout de la manière qui sera « convenue plus spécifiquement entre nous. »

(56) Page 258.

« Art. Ier Il y aura paix, amitié et bon voisinage, « entre la république française et le roi de Sardaigne. « Toutes les hostilités cesseront entre les deux puissances, à « compter du moment de la signature du présent traité.

« II. Le roi de Sardaigne révoque toute adhésion, con-
« sentement et accession patente ou secrète par lui donnée
« à la coalition armée contre la république française ; à
« tout traité d'alliance offensive ou défensive qu'il pour-
« rait avoir conclu contre elle avec quelque puissance ou
« état que ce soit. Il ne fournira aucun contingent, en
« hommes ou en argent, à aucune des puissances armées
« contre la France, à quelque titre et sous quelque dé-
« nomination que ce soit.

« III. Le roi de Sardaigne renonce purement et sim-
« plement, à perpétuité, pour lui, ses successeurs et
« ayans cause, en faveur de la république française, à
« tous les droits qu'il pourrait prétendre sur la Savoie,
« les comtés de Nice, de Tende et de Beuil.

« IV. Les limites entre les états du roi de Sardaigne
« et les départemens de la république française seront éta-
« blies sur une ligne déterminée par les points les plus
« avancés, du côté du Piémont, des sommets, plateaux
« des montagnes et autres lieux ci-après désignés, ainsi
« que des sommets ou plateaux intermédiaires, savoir,
« en commençant au point où se réunissent les frontières
« du ci-devant Faucigni, duché d'Aoste et du Valais,
« à l'extrémité des glacières ou monts maudits ; 1° Les
« sommets ou plateaux des Alpes, au levant du col Mayor ;
« 2° le petit Saint-Bernard et l'hôpital qui y est situé ;
« 3° les sommets ou plateaux du Mont-Alban, du col
« de Crisance et du Mont-Iseran ; 4° en se détournant un
« peu vers le sud, les sommets ou plateaux de Celst et
« du gros Caval ; 5° le grand Mont-Cenis et l'hôpital placé
« au sud-est du lac qui s'y trouve ; 6° le petit Mont-Cenis ;
« 7° les sommets ou plateaux qui séparent la vallée de
« Bardonenche du val des Prés ; 8° le Mont-Genèvre ;
« 9° les sommets ou plateaux qui séparent la vallée de
« Guières de celle des Vaudois ; 10° le Mont de Viso ;

« 11° le col Maurin; 12° le Mont de l'Argentière; 13° les « sources de l'Ubayette et de la Sture; 14° les montagnes « qui sont entre les vallées de Sture et de Gesso, d'une « part, et celles de Saint-Étienne du Tinea, de Saint-« Martin ou de Vesubia, de Tende ou de Roya, de l'autre « part; 15° la Roche-Barbon, sur les limites de l'état de « Gènes.

« Si quelques communes, habitations ou portions de « territoire desdites communes, actuellement unies à la « république française, se trouvaient placées hors de la « ligne frontière ci-dessus désignée, elles continueront à « faire partie de la république, sans que l'on puisse tirer « contre elles aucune induction du présent article.

« V. Le roi de Sardaigne s'engage à ne pas permettre « aux émigrés ou déportés de la république française, de « s'arrêter ou de séjourner dans ses états.

« Il pourra néanmoins retenir seulement à son service « les émigrés des départemens du Mont-Blanc et des Alpes-« Maritimes, tant qu'ils ne donneront aucun sujet de « plaintes, par des entreprises ou manœuvres tendant à « compromettre la sûreté intérieure de ladite république.

« VI. Le roi de Sardaigne renonce à toute répétition ou « action mobilière qu'il pourrait prétendre exercer contre « la république française, pour des causes antérieures au « présent traité.

« VII. Il sera conclu incessamment, entre les deux puis-« sances, un traité de commerce, d'après des bases équi-« tables, et telles qu'elles assurent à la nation française « des avantages au moins égaux à ceux dont jouissent; « dans les états du roi de Sardaigne, les nations les plus « favorisées.

« En attendant, toutes les communications et relations « commerciales seront rétablies.

« VIII. Le roi de Sardaigne s'oblige à accorder une

« amnistie pleine et entière à tous ceux de ses sujets qui « ont été poursuivis pour leurs opinions politiques. Tous « procès qui pourraient leur avoir été suggérés à ce sujet, « ainsi que les jugemens qui y sont intervenus, sont « abolis ; tous leurs biens, meubles ou immeubles, ou le « prix d'iceux, s'ils ont été vendus, leur seront restitués « sans délai. Il leur sera loisible d'en disposer, de rentrer « et demeurer dans les états du roi de Sardaigne, ou de « s'en retirer.

« IX. La république française et sa majesté le roi de « Sardaigne s'engagent à donner main-levée du séquestre « de tous effets, revenus ou biens saisis, confisqués, dé- « tenus ou vendus, sur les citoyens ou sujets de l'autre « puissance, relativement à la guerre actuelle, et à les « admettre respectivement à l'exercice légal des actions ou « droits qui pourraient leur appartenir.

« X. Tous les prisonniers respectivement faits seront « rendus dans un mois, à compter de l'échange des rati- « fications du présent traité, en payant les dettes qu'ils « pourraient avoir contractées pendant leur captivité. Les « malades et blessés continueront d'être soignés dans les « hôpitaux respectifs : ils seront rendus aussitôt leur gué- « rison.

« XI. L'une des puissances contractantes ne pourra ac- « corder passage sur son territoire à des troupes ennemies « de l'autre puissance.

« XII. Indépendamment des forteresses de Ceva, Coni « et Tortone, ainsi que du territoire qu'occupent et doi- « vent occuper les troupes de la république, elles occu- « peront les forteresses d'Exiles, de l'Assiette, de Suse, « de la Brunette, de Château-Dauphin et d'Alexandrie, « à laquelle dernière place Valence sera substituée, si le « général en chef de la république française le préfère.

« XIII. Les places et territoires ci-dessus désignés seront

« restitués au roi de Sardaigne aussitôt la conclusion du « traité de commerce entre la république et sa majesté, « de la paix générale et de l'établissement de la ligne des « frontières.

« XIV. Les pays occupés par les troupes de la répu- « blique, et qui doivent être rendus en définitif, rentre- « ront sous le gouvernement civil de sa majesté sarde, « mais resteront soumis à la levée des contributions mi- « litaires, prestations en vivres et fourrages, qui ont été « ou pourront être exigées par les besoins de l'armée « française.

« XV. Les fortifications d'Exiles, de la Brunette, de « Suse, ainsi que les retranchemens formés au-dessus de « cette ville, seront démolis et détruits aux frais de sa « majesté sarde, à la diligence des commissaires nommés « à cet effet par le directoire exécutif.

« Le roi de Sardaigne ne pourra établir ni réparer « aucune fortification sur cette partie de la frontière.

« XVI. L'artillerie des places occupées, et dont la dé- « molition n'est pas articulée par le présent traité, pourra « être employée au service de la république; mais elle « sera restituée avec les places, et à la même époque, « à sa majesté sarde. Les munitions de guerre et de bou- « che qui s'y trouvent pourront être consommées, sans « répétition, pour le service de l'armée républicaine.

« XVII. Les troupes françaises jouiront du libre pas- « sage dans les états du roi de Sardaigne, pour se porter « dans l'intérieur de l'Italie, et en revenir.

« XVIII. Le roi de Sardaigne accepte, dès à présent, « la médiation de la république française, pour terminer « définitivement les différens qui subsistent depuis long- « temps entre sa majesté et la république de Gênes, et « statuer sur leurs prétentions respectives.

« XIX. Conformément à l'article VI du traité conclu

« à la Haye, le 27 floréal de l'an 3, la république ba-
« tave sera comprise dans le présent traité. Il y aura paix
« et amitié entre elle et le roi de Sardaigne ; toutes choses
« seront rétablies sur le pied où elles étaient avant la
« présente guerre.

« XX. Le roi de Sardaigne fera désavouer, par son
« ministre près la république française, les procédés em-
« ployés envers le dernier ambassadeur de France.

« XXI. Le présent traité sera ratifié et les ratifications
« échangées au plus tard dans un mois, à compter de la
« signature du présent traité. »

(57) Page 258.

Ainsi ce prince, dont la cour avait été l'asile des frères de Louis XVI, et le foyer des intrigues des émigrés; ce prince qui, naguère, avait vu ses troupes dans Toulon, au milieu de cette Provence qu'il s'était flatté d'incorporer, avec le Dauphiné et le Lyonnais, à ses états; auquel le directoire avait fait offrir la Lombardie, après la bataille de Loano; auquel M. Pitt avait prodigué l'or, et auquel les traités de Pavie et de Pilnitz avaient promis un vaste agrandissement, expiait, dans sa vieillesse, la témérité de son ambition par la perte de plus de la moitié de ses états, et ne pouvait se flatter d'en conserver le reste que comme un monument de la générosité de ses vainqueurs.

Le 10 floréal (29 avril), on était arrivé assez à temps à Alexandrie, pour s'emparer des magasins; le 17 floréal (6 mai), les Français avaient pris possession de Tortone, où ils trouvèrent plus de cent pièces de canon de bronze et des munitions immenses. Ceva et Coni avaient été également trouvées dans un état de défense respectable, et très-richement approvisionnées. Ainsi la guerre nourrissait

la guerre, et les succès fournissaient les moyens de s'en procurer de nouveaux.

(58) Page 262.

Le succès du combat de Fombio fut dû, en grande partie, au courage du chef de brigade Lanes, qui, quelques jours auparavant, avait été le premier à mettre pied à terre au passage du Pô.

(59) Page 271.

Déja vingt-un drapeaux, monumens du courage de cette brave armée d'Italie et des défaites des armées autrichiennes et piémontaises, avaient été envoyés et présentés, en son nom, au directoire exécutif, et reçus par lui, en séance publique, aux acclamations de *vive la république !* lorsque le gouvernement, convaincu que, dans une république, les fêtes sont un levier qui remue et dirige les opinions, ordonna la *fête des victoires.*

Cette fête avait été célébrée dans le Champ-de-Mars, le même jour qu'elle l'était dans toute la république. Le directoire placé en avant de la statue de la Liberté, le C. Carnot, président, avait prononcé un discours, dans lequel, après avoir tracé les devoirs de la reconnaissance, il s'écrie : « En ce moment même, un grand peuple « est assemblé tout entier, pour exprimer la sienne aux « citoyens vertueux qui l'ont méritée. Que cette tâche est « précieuse à remplir ! que l'on aime à rendre cet hom- « mage à tous ceux à qui la patrie doit son salut, sa « gloire et les bases de sa prospérité !

« Vous, à qui la France a dû sa régénération politi- « que, philosophes courageux, dont les écrits ont préparé « la révolution, limé les fers de l'esclavage, et atténué « de longue main les fureurs du fanatisme ;

« Vous, Citoyens, dont le bras intrépide a effectué « cette heureuse révolution, fondé la république, et lutté « depuis sept ans contre le crime et l'ambition, le roya- « lisme et l'anarchie ;

« Vous tous enfin qui travaillez à rendre la France « heureuse et florissante, qui l'illustrez par vos talens, « qui l'enrichissez de vos découvertes :

« Recevez le témoignage solennel de la reconnaissance « nationale.

« Recevez-le sur-tout, armées républicaines, vous dont « tout rappelle ici la gloire et les succès. C'est vous qui « nous avez défendus contre dix rois coalisés, qui les avez « chassés de notre territoire, qui avez reporté chez eux « les fléaux de la guerre. Vous n'avez pas seulement vaincu « des hommes, vous avez surmonté tous les obstacles de « la nature ; vous avez triomphé des fatigues de la faim « et des hivers : quel spectacle pour les peuples! et quelle « terrible leçon pour les ennemis de la liberté ! Une ré- « publique naissante arme ses enfans, pour défendre son « indépendance ; rien ne peut retenir leur impétuosité. « Traversant les fleuves, forçant les retranchemens, gra- « vissant les rochers : ici, après une foule de victoires, « ils reculent nos limites jusqu'aux barrières que la na- « ture nous a données, et, poursuivant sur les glaces les « débris de trois armées, vont, d'une nation opprimée et « ennemie, faire un peuple libre et allié ; là, ils vont « exterminer les hordes de traîtres et de brigands vomis « par l'Angleterre, punissent les chefs coupables, et ren- « dent à la république des frères trop long-temps égarés : « ici, franchissant les Pyrénées, ils se précipitent de « leur sommet, renversent tout ce qui s'oppose à leur « élan, et ne sont arrêtés que par une paix honorable ; « là, escaladant les Alpes et l'Apennin, ils s'élancent à « travers le Pô et l'Adda. L'ardeur du soldat est secondée

« par le génie et l'audace des chefs : ils conçoivent avec « profondeur, ils exécutent avec énergie ; tantôt disposant « leurs frères avec calme, tantôt se précipitant au milieu « des dangers, à la tête de leurs frères d'armes. Oh ! que « ne puis-je dérouler ici l'immense et glorieux tableau de « leurs victoires ! Que ne puis-je nommer nos plus intré- « pides défenseurs ! Quelle foule d'images sublimes et de « noms chéris se presse dans ma mémoire ! ! ! Immortels « guerriers, la postérité refusera d'ajouter foi à la mul- « titude de vos triomphes ; mais, pour nous, l'histoire « n'a plus de vraisemblance.

« Mais ne voyons-nous pas, dans cette enceinte même, « une portion de ces braves défenseurs ? Vainqueurs des « ennemis extérieurs de l'état, ils sont venus réprimer ses « ennemis intérieurs, et maintiennent l'ordre au dedans « de la république, qu'ils ont fait respecter au dehors. « N'y voyons-nous pas encore ces vénérables guerriers « blanchis sous les armes, ceux que d'honorables bles- « sures forcent à un repos prématuré, et dont nous ap- « percevons ici l'asile ? Avec quel plaisir nos yeux se re- « posent sur cette intéressante réunion ! Avec quelle douce « émotion nous contemplons ces fronts victorieux !

« Pourquoi ne nous reste-t-il que votre souvenir, héros « morts pour la liberté ? Vous vivrez du moins à jamais « dans nos cœurs ; vos enfans nous seront chers ; la ré- « publique acquittera sur eux ses dettes envers vous ; et « nous venons payer ici la première, en proclamant votre « gloire et sa reconnaissance.

« Armées républicaines, figurées dans cette enceinte par « une portion de vous-mêmes ; phalanges invincibles, « dont j'apperçois de tous côtés les trophées, dont j'en- « trevois dans l'avenir les nouveaux succès, avancez et « recevez les couronnes triomphales que le peuple français « m'ordonne d'attacher à vos drapeaux.

« Et vous, Français, que l'on voudrait égarer, soyez « sensibles à ce spectacle touchant : nos défenseurs au« raient-ils en vain triomphé ? Voudriez-vous que les « divisions et les troubles détruisissent tout le fruit de « leurs exploits ? Ils vous convient, par ma voix, d'ab« jurer aujourd'hui vos haines ; c'est pour vous que le « sang a coulé : ne vous montrez point ingrats au jour « de la reconnaissance. »

Après ce discours, les troupes, qui avaient été distribuées en quatorze corps, représentant les quatorze armées, avaient envoyé des députations, au milieu desquelles on voyait des braves défenseurs de la patrie couverts de blessures pour le service de la république : montées au haut du tertre et au pied de la statue de la Liberté, les députations y avaient reçu chacune un drapeau, au bruit d'une musique guerrière et de salves continuelles d'artillerie. Des évolutions militaires avaient succédé à la distribution, et la fête avait été terminée par des danses.

(60) Page 271.

« SOLDATS, vous vous êtes précipités, comme un tor« rent, du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté, dis« persé tout ce qui s'opposait à votre marche.

« Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est « livré à ses sentimens naturels de paix et d'amitié pour « la France.

« Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte « dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de « Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre « générosité.

« L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil, ne « trouve plus de barrière qui la rassure contre votre cou« rage. Le Pô, le Tésin, l'Adda, n'ont pu vous arrêter « un seul jour ; ces boulevards vantés de l'Italie ont été

« insuffisans; vous les avez franchis aussi rapidement que « l'Apennin.

« Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la « patrie. Vos représentans ont ordonné une fête dédiée à « vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la « république : là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos « sœurs, vos amantes, se réjouissent de vos succès, et se « vantent avec orgueil de vous appartenir.

« Oui, soldats, vous avez beaucoup fait;... mais ne « vous reste-t-il plus rien à faire ?... Dira-t-on que nous « avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su pro- « fiter de la victoire ? La postérité nous reprochera-t-elle « d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie ?... Mais je « vous vois déjà courir aux armes : un lâche repos vous « fatigue ; les journées perdues pour la gloire le sont pour « votre bonheur..... Hé bien !... partons ; nous avons « encore des marches forcées à faire, des ennemis à sou- « mettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger.

« Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre « civile en France, qui ont lâchement assassiné nos mi- « nistres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent.... « l'heure de la vengeance a sonné.

« Mais que les peuples soient sans inquiétude : nous « sommes amis de tous les peuples, et plus particulière- « ment des descendans des *Brutus*, des *Scipion*, et des « grands hommes que nous avons pris pour modèles.

« Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les sta- « tues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peu- « ple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, « tel sera le fruit de vos victoires; elles feront époque « dans la postérité : vous aurez la gloire immortelle de « changer la face de la plus belle partie de l'Europe.

« Le peuple français libre, respecté du monde entier, « donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indem-

« nisera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis « six ans ; vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos « concitoyens diront, en vous montrant : *Il était de* « *l'armée d'Italie.* »

(61) Page 272.

Le général en chef de l'armée d'Italie accorde au duc de Modène un armistice, pour lui donner le temps d'envoyer à Paris, à l'effet d'obtenir du directoire exécutif la paix définitive aux conditions ci-après, auxquelles se soumet, et que promet de remplir M. Frédéric, commandeur d'Est, plénipotentiaire de M. le duc de Modène, savoir :

« 1° Le duc de Modène paiera à la république fran- « çaise la somme de sept millions cinq cent mille livres, « monnaie de France, dont trois millions seront versés « sur-le-champ dans la caisse du payeur de l'armée; deux « millions dans le délai de quinze jours, entre les mains « de M. Balbi, banquier de la république de Gènes, et « deux millions cinq cent mille livres entre les mains du « même banquier à Gènes, dans le délai d'un mois.

« 2° Le duc de Modène fournira, en outre, deux mil- « lions cinq cent mille livres en denrées, poudre ou au- « tres munitions de guerre, que le général en chef dési- « gnera, ainsi que les époques et les points sur lesquels « les versemens des denrées devront se faire.

« 3° Le duc de Modène sera tenu de livrer vingt ta- « bleaux, à prendre dans sa galerie ou dans ses états, « au choix des citoyens qui seront à cet effet commis.

« Moyennant les conditions ci-dessus, les troupes de « la république, passant par les états du duc de Modène, « ne feront aucune réquisition ; les vivres dont elles pour- « raient avoir besoin seront fournis et payés de gré à gré. »

Des hommes partiaux, ou mal informés, présentèrent,

dans le temps, la conduite des Français envers les ducs de Parme et de Modène comme un abus de la force; ils ignoraient sans doute la part très-active que ces princes avaient prise à la coalition contre la république, et les secours qu'ils lui avaient fournis en hommes, en vivres, en argent et en munitions. Convaincus qu'ils pouvaient servir sans danger les ennemis de la France, et suivre les mouvemens naturels de leur haine contre le système républicain; persuadés qu'ils étaient que les Français ne pourraient jamais pénétrer assez avant en Italie, pour leur faire courir aucun danger, n'était-il pas dans les droits de la guerre d'user de représailles avec eux dès l'instant où l'on avait pu les atteindre?

(62) Page 274.

Pour les hommes qui connaissent l'Italie, il était facile de prévoir que le clergé et la noblesse, qui redoutaient encore plus les opinions des républicains que leurs baïonnettes, et qui, depuis le commencement de notre révolution, n'avaient cessé d'animer contre elle le peuple, afin de le conserver dans une dépendance qui tournait toute entière à leur profit, susciteraient quelques troubles intérieurs embarrassans pour les armées. Cette méthode avait, d'ailleurs, presque toujours réussi aux Italiens dans les précédentes invasions des Français. Le général Dépinoy, commandant à Milan, s'étant apperçu, dès le 5 prairial, que, dans les faubourgs de cette ville, il se formait des attroupemens, avait fait marcher quelques troupes, que les agitateurs avaient voulu désarmer, mais que le détachement français avait mis en fuite, en tirant dessus et en en blessant quelques-uns.

Ce mouvement avait eu lieu au même moment à Varèze, à Pavie, à Lodi: on sonnait le tocsin dans les campagnes; les prêtres et les nobles excitaient au mas-

sacre des Français; les paysans assassinaient sur les routes les ordonnances et les employés de l'administration; et la garnison laissée à Pavie, surprise chez ses hôtes, avait été désarmée. On publiait par-tout que les Anglais avaient repris Nice; que l'armée de Condé était arrivée, par la Suisse, sur les confins du Milanais; que le comte de Beaulieu, renforcé de soixante mille hommes, marchait sur Milan. Les nobles avaient renvoyé leurs domestiques, disant que l'égalité ne permettait pas d'en tenir: tous les affidés de la maison d'Autriche, les sbires, les agens des douanes, marchaient au premier rang, derrière les prêtres et les moines, provoquant à la révolte et à l'assassinat, le poignard dans une main, et le crucifix dans l'autre.

Pour prévenir efficacement le retour de mouvemens qui pouvaient trop bien seconder les Autrichiens, et que ceux-ci pouvaient encore tenter de faire renaître, Bonaparte prit une mesure générale.

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, aux peuples du Milanais.*

« Les nobles, les prêtres, des agens de l'Autriche, éga-« rent les peuples de ces belles contrées. L'armée française, « aussi généreuse que forte, traitera avec fraternité les « habitans paisibles et tranquilles; elle sera terrible, comme « le feu du ciel, pour les rebelles et les villages qui les « protégeraient.

« ART. Ier En conséquence, le général en chef déclare « rebelles tous les villages qui ne se sont pas conformés à « son ordre du 6 prairial. Les généraux feront marcher « contre les villages les forces nécessaires pour les réprimer, « y mettre le feu, et faire fusiller tous ceux qu'ils trouve-« raient les armes à la main. Tous les prêtres, tous les

« nobles qui seront restés dans les communes rebelles, se-
« ront arrêtés comme otages, et envoyés en France.

« II. Tous villages où l'on sonnera le tocsin seront sur-
« le-champ brûlés. Les généraux seront responsables de
« l'exécution dudit ordre.

« III. Les villages sur le territoire desquels il serait
« commis l'assassinat d'un Français, seront taxés à une
« amende du tiers de la contribution qu'ils payaient à
« l'archiduc dans une année, à moins qu'ils ne déclarent
« l'assassin, qu'ils ne l'arrêtent et ne le remettent entre les
« mains de l'armée.

« IV. Tout homme trouvé avec un fusil et des muni-
« tions de guerre, sera fusillé de suite, par l'ordre du
« général commandant l'arrondissement.

« V. Toute campagne où il sera trouvé des armes ca-
« chées, sera condamnée à payer le tiers du revenu qu'elle
« rend, en forme d'amende : toute maison où il sera
« trouvé un fusil, sera brûlée, à moins que le propriétaire
« ne déclare à qui il appartient.

« VI. Tous les nobles ou riches qui seraient convaincus
« d'avoir excité le peuple à la revolte, soit en congédiant
« leurs domestiques, soit par des propos contre les Fran-
« çais, seront arrêtés comme otages, transférés en France,
« et la moitié de leurs revenus confisquée. »

La capitale du Milanais exigeant, par sa nombreuse population et l'influence de ses habitans sur le pays, une surveillance particulière, le général Dépinoy avait secondé la mesure générale prise par Bonaparte, en faisant au peuple de Milan une proclamation particulière, basée sur celle du général en chef, et qui était d'autant plus nécessaire, que le chateau de Milan ne s'était point encore rendu, et conservait une garnison autrichienne, qui aurait pu donner la main aux mécontens.

(63) Page 276.

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, à la république de Venise.*

« C'est pour délivrer la plus belle contrée de l'Europe, « du joug de fer de l'orgueilleuse maison d'Autriche, que « l'armée française a bravé les obstacles les plus difficiles « à surmonter. La victoire, d'accord avec la justice, a « couronné ses efforts. Les débris de l'armée ennemie se « sont retirés au-delà du Mincio; l'armée française passe, « pour les poursuivre, sur le territoire de la république « de Venise; mais elle n'oubliera pas qu'une longue amitié « unit les deux républiques. La religion, le gouvernement, « les usages et les propriétés, seront respectés. Que les « peuples soient sans inquiétude; la plus sévère discipline « sera maintenue; tout ce qui sera fourni à l'armée sera « constamment payé en argent.

« Le général en chef engage les officiers de la république « de Venise, les magistrats et les prêtres, à faire connaître « ses sentimens au peuple, afin que la confiance cimente « l'amitié qui, depuis long-temps, unit les deux nations.

« Fidèle dans le chemin de l'honneur, comme dans ce- « lui de la victoire, le soldat français n'est terrible que « pour les ennemis de sa liberté et de son gouvernement.

(64) Page 279.

L'on évalua la perte de l'ennemi, dans cette journée, à quinze cents hommes et quinze cents chevaux, tant tués que prisonniers : parmi ces derniers se trouvaient le prince Cuto, lieutenant-général des armées du roi de Naples, commandant en chef la cavalerie napolitaine. On prit également cinq pièces de canon, dont deux de douze et trois

de six, avec sept ou huit caissons chargés de munitions de guerre : on trouva des magasins à Castel-Nuovo, dont une partie était déjà consumée par les flammes.

(65) Page 280.

Vérone était, peu de jours auparavant, le refuge de Louis-Stanislas, frère du dernier roi des Français, prétendant à son trône, au lieu de le défendre et de le conquérir, à qui les Vénitiens avaient non seulement donné l'asile, mais fait beaucoup d'accueil. Leur générosité avait fait place à la peur; et le sénat de Venise, dans sa honteuse politique, s'était déjà déterminé à transférer au vainqueur Bonaparte tous les égards qu'il avait eus pour la majesté du roi de Vérone. Déjà le podestat de Venise avait reçu l'ordre de déclarer à ce prince fugitif qu'il était nécessaire qu'il quittât les terres de sa domination; et, lorsque la France avait pu se plaindre de l'y voir accueilli, il avait répondu que Louis, étant noble vénitien, avait, en cette qualité, droit d'habiter son territoire, sans que les lois ni le sénat l'en pussent empêcher : mais les armées françaises, alors, n'avaient pas franchi les Apennins. A cette ambassade du podestat, le prétendant, disait-on, avait demandé qu'on lui envoyât le livre d'or, où sont inscrits les nobles, pour y rayer le nom de sa famille, et avait exigé qu'on lui rendît l'épée dont son ancêtre Henri IV avait fait présent à la république. Le podestat, respectant peu l'infortune et la grandeur passée du prétendant, avait répondu que, quant à la radiation, le sénat, sur sa demande, n'aurait nulle difficulté à la faire, mais qu'une somme de douze millions étant encore due à la république par ce Henri, son épée lui serait remise, s'il les voulait payer; réponse indécente pour le gouvernement dont il était l'organe, et digne, tout au plus, d'un prêteur sur gages.

(66) Page 283.

Dans le dessein de pénétrer dans le Tyrol, Bonaparte avait voulu s'y faire précéder par un manifeste, qui lui procurât des partisans dans ce pays difficile : c'était une manière de battre ses ennemis.

Bonaparte, *général en chef de l'armée d'Italie, aux habitans du Tyrol.*

26 prairial an 4.

« Je vais passer sur votre territoire, braves Tyroliens, « pour obliger la cour de Vienne à une paix nécessaire à « l'Europe, comme à ses sujets. C'est votre propre cause « que je vais défendre. Depuis assez long-temps vous êtes « vexés et fatigués des horreurs d'une guerre entreprise, « non pour l'intérêt du peuple allemand, mais pour les « passions d'une seule famille.

« L'armée française respecte et aime tous les peuples, « plus particulièrement les habitans simples et vertueux « des montagnes. Votre religion, vos usages, seront par- « tout respectés. Nos troupes maintiendront une discipline « sévère, et rien ne sera pris dans le pays, sans qu'il soit « payé en argent.

« Vous nous recevrez avec hospitalité, et nous vous « traiterons avec fraternité et amitié.

« Mais, s'il en était qui connussent assez peu leurs « véritables intérêts pour prendre les armes, et nous traiter « en ennemis, nous serons terribles comme le feu du ciel; « nous brûlerons les maisons, et dévasterons les territoires « des villages qui prendront part à une guerre qui leur est « étrangère.

« Ne vous laissez pas induire en erreur par les agens « de l'Autriche; garantissez votre patrie, déjà vexée par

« cinq ans de guerre, des malheurs qui l'affligeraient. « Sous peu, la cour de Vienne, obligée à la paix, rendra « aux peuples ses priviléges qu'elle a usurpés, et à l'Eu- « rope la tranquillité qu'elle trouble.

(67) Page 283.

Suspension d'armes conçlue à Bologne, le 5 messidor an 4 (23 juin 1796), entre le général en chef de l'armée française, et le député du pape, ANTONIO GNUDI.

« ART. I[er] Voulant donner une preuve de la déférence « que le gouvernement français a pour sa majesté le roi « d'Espagne, le général en chef et les commissaires sous- « dits accordent une suspension d'armes à sa sainteté, à « compter d'aujourd'hui, jusqu'à cinq jours après la fin « des négociations qui vont être entamées à Paris, pour « la conclusion de la paix définitive entre les deux états.

« II. Le pape enverra, le plus tôt possible, un pléni- « potentiaire à Paris, pour obtenir du directoire exécutif « la paix définitive, en offrant les réparations nécessaires « pour les outrages et les pertes que les Français ont es- « suyées dans ses états, et notamment le meurtre de Bas- « seville et les dédommagemens dus à sa famille.

« III. Tous les individus détenus dans les états du pape, « à cause de leurs opinions politiques, seront mis sur-le- « champ en liberté, et leurs biens restitués.

« IV. Les ports des états du pape seront fermés aux « bâtimens des puissances en guerre avec la république, « et ouverts aux bâtimens français.

« V. L'armée française continuera de rester en posses- « sion des légations de Bologne et de Ferrare, et évacuera « celle de Faenza.

« VI. La citadelle d'Ancône sera remise, dans six jours,

« entre les mains de l'armée française, avec son artillerie,
« ses approvisionnemens et ses vivres.

« VII. La ville d'Ancône continuera à rester sous le « gouvernement civil du pape.

« VIII. Le pape livrera à la république française cent « tableaux, bustes, vases ou statues, au choix des com« missaires qui seront envoyés à Rome : parmi lesquels « objets seront notamment compris le buste de bronze de « Junius-Brutus, et celui en marbre de Marcus-Brutus, « tous les deux placés au Capitole, et cinq cents manus« crits, au choix des mêmes commissaires.

« IX. Le pape paiera à la république française vingt« un millions de livres, monnaie de France, dont quinze « millions cinq cent mille livres en espèces ou lingots d'or « ou d'argent, et les cinq millions cinq cent mille livres « restant en denrées, marchandises, chevaux, bœufs, « d'après la désignation qu'en feront les agens de la répu« blique française.

« La somme de ving-un millions, portée dans le présent « article, est indépendante des contributions qui sont ou « seront levées dans les légations de Bologne, de Ferrare « et de Faenza.

« X. Le pape sera tenu de donner aux troupes de la « république française le passage, toutes les fois qu'il lui « sera demandé : les vivres qui leur seront fournis seront « payés de gré à gré. »

(68) Page 284.

Bonaparte, *général en chef de l'armée d'Italie.*

« Les habitans des fiefs impériaux, à l'instigation de « plusieurs de leurs seigneurs et des agens de l'empereur « à Gènes, ont violé le serment d'obéissance qu'ils avaient

« prêté à la république française; ils ont assassiné plu-
« sieurs détachemens français, et ont assiégé dans Arquata
« les troupes qui y étaient. Il n'est point de crimes dont
« ils ne se soient rendus coupables; il n'est point d'hor-
« reurs qu'ils n'aient commises. Les insensés comptaient
« sur l'impunité; ils croyaient l'armée éloignée : ils ne
« savaient pas que les phalanges de l'armée d'Italie sont
« par-tout où il y a des ennemis de la république à punir.
« Ils ne savent point encore, leurs instigateurs, qu'il n'est
« point de refuge qui puisse les soustraire au courroux
« du peuple français; qu'ils apprennent, par le spectacle
« terrible d'Arquata, le sort qui les attend, s'ils ne chan-
« gent de conduite, et s'ils ne profitent de la porte que
« la clémence nationale laisse encore ouverte au repentir.

« En conséquence, le général en chef ordonne :

« ART. I[er] Toutes les communes des fiefs impériaux,
« en Italie, enverront sur-le-champ trois députés au
« quartier-général à Tortone, avec les procès-verbaux de
« la prestation de serment d'obéissance qu'elles font à la
« république française, et les armes qui existent dans leurs
« communes.

« II. Toutes les communes enverront deux otages, pour
« être garans de leur fidélité.

« III. Tous les seigneurs possédant fiefs impériaux se-
« ront tenus de se rendre en personne à Tortone, pour
« prêter leur serment d'obéissance à la république; et, si,
« cinq jours après la publication du présent ordre, ils ne
« l'ont pas fait, leurs biens seront confisqués.

« IV. Vingt-quatre heures après la publication du pré-
« sent ordre, les communes porteront à l'agent militaire,
« à Tortone, le montant de la contribution militaire, qui
« sera augmentée d'un dixième par journée de retard
« qu'elles mettront dans le paiement.

« V. Ceux qui, quarante-huit heures après la publica-

« tion du présent ordre, seront trouvés avec des armes ou « munitions, seront fusillés.

« VI. Toutes les cloches qui ont servi à sonner le toc- « sin seront descendues du clocher et brisées, vingt-quatre « heures après le reçu du présent ordre : ceux qui ne « l'auront pas fait seront réputés rebelles, et il sera mis « le feu à leurs villages. Les municipalités et les curés sont « responsables de l'exécution du présent article. »

(69) Page 285.

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, à son altesse royale le grand duc de Toscane.*

Au quartier-général de Pistoia, le 8 messidor an 4.

« LE pavillon de la république française est constam- « ment insulté dans le port de Livourne ; les propriétés « des négocians français y sont violées ; chaque jour y « est marqué par un attentat contre la France, aussi « contraire aux intérêts de la république qu'au droit des « gens. Le directoire exécutif a porté plusieurs fois ses « plaintes au ministre de votre altesse royale à Paris, qui « a été obligé d'avouer l'impossibilité où se trouvait votre « altesse royale, de réprimer les Anglais et de maintenir « la neutralité dans le port de Livourne.

« Le directoire exécutif a senti dès-lors qu'il était de « son devoir de repousser la force par la force, de faire « respecter son commerce ; et il m'a ordonné de faire « marcher une division de l'armée que je commande, pour « prendre possession de Livourne.

« J'ai l'honneur de prévenir votre altesse royale que, le « 10 de ce mois, une division de l'armée entrera à Li- « vourne ; elle se conduira dans cette ville d'après les prin- « cipes de neutralité que nous venons maintenir ; le pa-

« villon, la garnison, les propriétés de votre altesse royale « et de ses peuples, seront scrupuleusement respectés.

« Je suis, en outre, chargé d'assurer votre altesse royale « du desir qu'a le gouvernement français de voir conti- « nuer l'amitié qui unit les deux états, et de la conviction « où il est que votre altesse royale, témoin chaque jour « des excès auxquels se portent les vaisseaux anglais, sans « pouvoir y porter remède, applaudira aux mesures justes, « utiles et nécessaires, qu'a prises le directoire exécutif.

« Je suis, etc. »

(70) Page 285.

Ordre donné par le général Bonaparte *au consul de la république française à Livourne, le* 10 *messidor an* 4.

« Le consul de la république française à Livourne fera « mettre le scellé sur tous les magasins appartenant aux « Anglais, à l'empereur, à l'impératrice de Russie, et « généralement à tous les princes ou sujets des états avec « lesquels nous sommes en guerre, et en fera l'inventaire.

« Il fera toutes les démarches, prendra toutes les me- « sures, et emploiera tous les moyens nécessaires, pour « découvrir les marchandises qui pourraient avoir été dé- « posées chez les différens négocians de Livourne, et s'en « mettra en possession. »

(71) Page 286.

La tranchée s'était ouverte devant le château de Milan, le 30 prairial (18 juin); le 11 messidor (29 juin), le gouverneur de cette place avait offert de capituler, en demandant une suspension d'hostilités : sur le refus qu'on lui en fit, il se décida à accepter la capitulation que lui avait proposée le général Dépinoy.

On trouva dans ce fort cinq mille fusils, deux cents milliers de poudre, cent cinquante bouches à feu, et des approvisionnemens assez considérables.

(72) Page 301.

Dans ces cinq jours de combats, le maréchal de Wurmser avait perdu soixante-dix pièces de canon de campagne, tous ses caissons d'infanterie, douze à quinze mille prisonniers, six mille hommes tués ou blessés, presque tous venant du Rhin; une partie en restait encore égarée, que l'on ramassait en poursuivant l'ennemi.

(73) Page 303.

A la nouvelle des succès momentanés des Autrichiens, leurs partisans, qui ne doutaient plus que la victoire n'eût irrévocablement abandonné les drapeaux républicains, s'empressèrent de seconder, de tous leurs moyens, des événemens dont ils espéraient qu'une autre révolution complète serait la suite. Dans les villes, dans les campagnes, leurs émissaires s'étaient montrés chargés de fausses nouvelles et des écrits les plus propres à fanatiser le peuple, à le rendre l'instrument et même le provocateur des vengeances les plus atroces, et les avaient répandus avec profusion : parmi ces écrits, on distinguait les *Lettres d'un Dominicain, adressées à une Religieuse*, dans lesquelles on retrouve la doctrine sanguinaire de la sainte inquisition; ils étaient parvenus à produire quelques agitations, et à former quelques rassemblemens à Crémone. Après la surprise de Brescia, on proposa de garder l'arbre de la liberté, pour y pendre ceux qui l'avaient planté et solennisé; des listes de proscription, qui désignaient les victimes dont le sang devait célébrer l'arrivée des Autrichiens, circulèrent; ceux qui ne quittèrent point la co-

carde furent maltraités; les patriotes, qui cherchaient à se sauver, avaient été poursuivis jusqu'au Pô.

A Casal-Magiore, le commandant, allant s'embarquer, est insulté, et l'on entend au même instant des coups de fusil : on s'oppose avec violence à son embarquement; il s'élance dans le fleuve, et y trouve la mort; sa fille et sa femme l'imitèrent, mais des patriotes parvinrent à les sauver.

Au moment où l'on avait appris à Rome la levée du siége de Mantoue, malgré les représentations du chevalier Azara, le pape avait envoyé un vice-légat pour prendre possession de Ferrare. On ne s'opposa point à son entrée, qui fut assez modeste; mais, ayant replacé sur la porte du palais public les armes papales, la vue de ce monument excita une grande fermentation. La municipalité, la garde nationale, accoururent aussitôt; les armes papales furent de nouveau renversées, et remplacées par celles de la république. A la première nouvelle des victoires des Français, le vice-légat était reparti pour Rome.

On avait insulté à Rome trois commissaires français.

On s'était empressé à Gènes de profiter des avantages remportés par les Autrichiens, pour expliquer les nouveaux miracles opérés par la Sainte Vierge. C'étaient ces événemens qu'ils annonçaient : « Le terme des succès des « armées républicaines est enfin arrrivé, disait-on; elles « vont être expulsées de l'Italie. Dieu, qui, en permettant « qu'elles y entrassent, ne s'en était servi que comme « d'un moyen pour rappeler les enfans de l'église à la pé« nitence et aux autres vertus chrétiennes, les a proscrites. » Ces discours, dans l'esprit d'une populace fanatique, pouvaient légitimer les plus cruels excès envers les Français, et en faire même une espèce de devoir; ils avaient déjà commencé à produire ce terrible effet.....

(74) Page 305.

CITOYENS DIRECTEURS,

« Vous voyez les étendards arrachés aux ennemis, par « les républicains, en Italie.

« Les Autrichiens, après avoir reçu des renforts considérables, attaquèrent quelques-uns de nos postes, et « s'en emparèrent : fiers de ces premières tentatives, ils « annoncent à toute l'Italie que bientôt on n'y comptera « plus un seul républicain; mais, quatre jours seulement, « ils connurent les succès. Les Français réunis attaquent, « à leur tour, cette armée un instant victorieuse, formidable par le nombre, et dernier espoir de l'Autriche : « en quatre jours elle est entièrement défaite, toute son « artillerie perdue; et Wurmser, ainsi que Beaulieu, « trouvent en Italie les braves qui, en 1792, les défirent « tous deux à Jemmapes.

« Ces succès, éternellement glorieux, sont dus à la bravoure et à l'intrépidité de nos braves soldats, et aussi « aux savantes dispositions et à l'infatigable activité de « leur jeune général : nuit et jour à leur tête, partageant « leurs dangers, leurs fatigues, leurs privations, il conduit leurs attaques, dirige leur courage, et leur ouvre « par-tout le chemin de la victoire.

« Citoyens directeurs, nous avons à regretter la perte « de braves et intrépides camarades; mais ils sont morts « dignes de la cause sacrée qu'ils défendaient. J'en ai vu « au lit d'honneur, sur le champ de bataille, blessés à « mort et près d'expirer, arrêter leur dernier soupir, pour « crier à leurs camarades : « *Courage, mes amis, la* « *victoire est à nous.* Un autre, grièvement blessé, « porté par ses camarades, et voyant le général, sus- « pendit le cri que lui arrachait la douleur, pour faire

« entendre celui de : *Mon général, vive la république !*

« Citoyens directeurs, que ces drapeaux, que ces tro-« phées scellés du sang républicain, soient le gage de « l'assurance que la seule et noble ambition de l'armée « d'Italie et du général qui la commande est d'anéantir, « jusqu'au dernier, les ennemis de la république ; et leur « plus digne récompense sera d'avoir acquis quelques droits « à la reconnaissance nationale. »

Le C. Lareveillère-Lépeaux, qui présidait alors le directoire, répondit à l'aide-de-camp Dutaillis :

Brave guerrier,

« C'est avec la joie la plus vive que le directoire exé-« cutif reçoit les trophées de vos victoires.

« L'intrépidité et le dévouement des soldats républicains, « le courage et l'habileté de leurs généraux, ont porté la « gloire des armes françaises au plus haut degré, et af-« fermi pour jamais le gouvernement républicain.

« Les prodiges qu'ils ont opérés ont donné de la vrai-« semblance à ceux qu'on nous raconte de l'antiquité, « puisqu'ils les ont surpassés.

« Puissent tant de constance et de succès forcer un en-« nemi opiniâtre à renoncer enfin au projet insensé de « renverser la république, et le rendre accessible à la « voix de la paix ! la paix, objet constant de nos vœux « et de nos travaux ! Qu'ils apprennent, au surplus, les « ennemis de la France, que, s'il fallait de nouveaux « triomphes pour les y contraindre, ils ne coûteront rien « à nos guerriers ; ils sauront achever leur ouvrage. Ils « feront plus : après avoir donné l'exemple des vertus « guerrières dans les camps, ils donneront dans leurs « foyers celui des vertus civiques et du respect dû aux lois.

« Brave guerrier, retournez auprès de vos compagnons « d'armes ; dites-leur que la reconnaissance nationale est

« égale à leurs services, et qu'ils peuvent compter sur la « gratitude de leurs concitoyens, autant que sur l'admi- « ration de la postérité. »

(75) Page 311.

Cette dernière action, qui termina la journée, laissa au pouvoir des Français cinq mille prisonniers, vingt-cinq pièces de canon, une quantité immense de fourgons, sept drapeaux, et beaucoup de chevaux, tant d'artillerie que de cavalerie.

Ainsi, dans les différentes actions qui avaient eu lieu depuis le 11 thermidor jusqu'à la prise de Trente, les Autrichiens avaient perdu :

Tués et blessés.	8,000	24,661
Prisonniers.	13,661	
Désertés.	3,000	

Cent pièces de canon, deux cent dix caissons, quatre cents chevaux de houlans.

Tel fut le sort de cette colonne, forte de trente bataillons, tirée de l'armée du Rhin, et l'élite des troupes autrichiennes destinées à reconquérir l'Italie.

(76) Page 313.

Bonaparte, *général en chef de l'armée d'Italie, aux habitans du Tyrol.*

Brescia, 10 fructidor an 4.

« Vous sollicitez la protection de l'armée française; il « faut vous en rendre dignes. Puisque la majorité d'entre « vous est bien intentionnée, contraignez ce petit nombre « d'hommes opiniâtres à se soumettre; leur conduite insen- « sée tend à attirer sur leur patrie les fureurs de la guerre.

« La supériorité des armes françaises est aujourd'hui « constatée. Les ministres de l'empereur, achetés par l'or « de l'Angleterre, le trahissent : ce malheureux prince ne « fait pas un pas qui ne soit une faute.

« Vous voulez la paix ; les Français combattent pour « elle. Nous ne passons sur votre territoire que pour obli- « ger la cour de Vienne à se rendre aux vœux de l'Europe « désolée, et à entendre le cri de ses peuples. Nous ne ve- « nons pas ici pour nous agrandir ; la nature a tracé nos « limites au Rhin et aux Alpes, dans le même temps qu'elle « a posé au Tyrol les limites de la maison d'Autriche.

« Tyroliens, quelle qu'ait été votre conduite passée, « rentrez dans vos foyers ; quittez les drapeaux tant de « fois battus, et que votre souverain est dans l'impuis- « sance de défendre. Ce n'est pas quelques ennemis de « plus que peuvent redouter les vainqueurs des Alpes et « de l'Italie ; mais c'est quelques victimes de moins que « la générosité de ma nation m'ordonne de chercher à « épargner.

« Nous nous sommes rendus redoutables dans les com- « bats ; mais nous sommes les amis de ceux qui nous re- « çoivent avec hospitalité.

« La religion, les habitudes, les propriétés des com- « munes qui se soumettront, seront respectées.

« Les communes dont les compagnies de Tyroliens ne « seraient pas rentrées à notre arrivée, seront incendiées ; « les habitans seront pris en otages, et envoyés en France.

« Lorsqu'une commune sera soumise, les syndics seront « tenus de donner, à l'heure même, la note de ceux de « ses habitans qui seraient à la solde de l'empereur ; et, « s'ils font partie des compagnies tyroliennes, on incen- « diera sur-le-champ leurs maisons, et on arrêtera leurs « parens jusqu'au troisième degré, lesquels seront envoyés « en otages.

« Tout Tyrolien faisant partie des compagnies franches, « pris les armes à la main, sera sur-le-champ fusillé.

« Les généraux de division sont chargés de la stricte « exécution du présent arrêté. »

Arrivé dans leur capitale, Bonaparte organisa son département par l'arrêté suivant :

Arrêté du général BONAPARTE, *portant réglement pour l'administration de la ville de Trente.*

« ART. Ier Le conseil de Trente, appelé ci-devant con- « seil aulique, continuera toutes les fonctions civiles, « juridiques et politiques, que lui accordent les usages et « le gouvernement du pays.

« II. Toutes les attributions que l'empereur conservait « sur la principauté de Trente, seront conférées au con- « seil de Trente.

« III. Les receveurs du prince, de quelque nom que ce « soit et de quelque nature que soit l'imposition directe « ou indirecte, rendront compte au conseil de Trente.

« IV. Le conseil de Trente rendra compte à la répu- « blique de tous les revenus du prince et de l'empereur; « il veillera, en conséquence, à ce que rien ne soit distrait.

« V. Tous les actes se feront au nom de la république « française.

« VI. Le conseil de Trente prêtera serment d'obéissance « à la république, et le fera prêter à toutes les autorités « civiles et politiques du pays. »

(77) Page 315.

DANS cette journée, les Français firent cinq mille prisonniers ; ils s'emparèrent de trente-cinq pièces de canon tout attelées, avec leurs caissons ; de deux équipages de ponts, composés de trente-deux bateaux tout attelés, in-

dépendamment de plus de deux cents fourgons également tout attelés, et portant une partie des bagages de l'armée; ils prirent cinq drapeaux, et manquèrent d'un instant le général Wurmser et le trésor de son armée.

Ainsi, en six jours, Bonaparte avait livré deux batailles et quatre combats; il avait pris à l'ennemi vingt-un drapeaux, lui avait fait seize mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux; avait tué, blessé ou dispersé presque tout le reste; il avait fait avec son armée plus de quarante-cinq lieues, pris soixante-dix pièces de canon, avec leurs caissons, leurs attelages, une grande partie du grand parc de l'armée, et des magasins considérables répandus sur toute la ligne qu'il avait parcourue.

(78) Page 323.

Tout ce que la prudence, la vigilance et l'activité, pouvaient tenter pour cerner le maréchal de Wurmser, et le forcer à se rendre prisonnier avec le reste de son armée, fut entrepris par Bonaparte. Si le pont de Villa-Impenta eût été coupé, si les guides eussent mieux dirigé la division Massena, de Ronço à San-Guinetto, Bonaparte eût eu la gloire de faire mettre bas les armes au reste de l'armée impériale et à son général; la campagne était finie dès ce moment; Mantoue aurait capitulé, les Français auraient achevé d'expulser du Tyrol et du Frioul le peu de troupes autrichiennes qui y étaient restées.

D'un autre côté, il semble que le maréchal de Wurmser, en se jetant dans Mantoue, aurait dû lier la défense de cette place avec celle du Seraglio; d'autant, comme on le voit, que Bonaparte lui en laissa les moyens, dans l'espérance de l'attirer dans une seconde affaire, de le battre, et d'affaiblir ainsi sa garnison : mais le maréchal, ayant environ vingt-sept mille hommes disponibles, et les employant à défendre le Seraglio à outrance, eût com-

blé ses magasins ; obligé d'ailleurs de l'abandonner, il ne l'aurait fait qu'au moment où il eût vu ses magasins fournis en proportion de sa garnison. C'était, il est vrai, s'exposer à perdre des hommes; mais il valait mieux les perdre sur le champ de bataille, que de les perdre dans les hôpitaux.

A cette époque, le C. Marmont, chef de brigade d'artillerie, aide-de-camp du général Bonaparte, fut présenté au directoire par le ministre de la guerre, en lui présentant vingt-deux drapeaux pris sur les ennemis par l'armée d'Italie.

Le ministre de la guerre.

CITOYENS DIRECTEURS,

« L'armée d'Italie, toujours triomphante, vous présente « les trophées de ses nouvelles victoires.

« Les ennemis, vaincus à Castiglione, avaient reçu des « renforts considérables; ils préparaient en silence une « nouvelle attaque, avec l'espoir de réparer leurs défaites : « mais ils étaient attendus par une armée accoutumée à « vaincre, et la bataille de Saint-Georges a mis un der- « nier terme à leurs efforts.

« La postérité croira avec peine au témoignage de l'his- « toire, lorsqu'elle apprendra que, dans le cours d'une « seule campagne, l'Italie entière a été conquise ; que « trois armées ont été successivement détruites; que plus « de cinquante drapeaux sont restés entre les mains des « vainqueurs ; que quarante mille Autrichiens ont déposé « les armes ; enfin que trente mille Français et un guer- « rier de vingt-cinq ans ont opéré tous ces prodiges.

« L'armée d'Italie n'a plus de triomphes à obtenir; elle « a rempli la plus glorieuse et la plus étonnante carrière. « Qu'elle renvoie donc la victoire aux armées du Rhin ;

« et qu'un ennemi, trop prompt à s'enorgueillir de quel-« ques avantages éphémères, apprenne bientôt que les « Français sont par-tout les mêmes, et que, lorsqu'ils « combattent pour la liberté, rien ne peut résister à leur « courage. »

Le citoyen Marmont.

Citoyens directeurs,

« L'armée d'Italie, après avoir conquis la plus belle « contrée de l'Europe, n'avait pas fait assez pour sa pa-« trie et pour sa gloire; ses phalanges guerrières devaient, « avant de se livrer au repos, anéantir l'ennemi qui leur « restait à combattre.

« Une expédition est projetée : la sagesse des disposi-« tions, l'infatigable constance des troupes, la confiance « entière de chaque soldat dans le général qui le com-« mande, tout promet un heureux succès. L'armée part, « elle renverse tout ce qui s'oppose à sa marche; et, pour « la première fois, depuis l'existence de la nation, les « Français voient les sources de la Brenta, et pénètrent « dans l'antique ville de Trente : alors, changeant subi-« tement de direction, l'armée arrive, avec la rapidité de « l'éclair, sur les derrières de l'armée autrichienne, et le « général Bonaparte force le général Wurmser à recevoir « la bataille dans son quartier-général même.

« L'armée de la liberté devait être celle de la victoire; « les Autrichiens sont défaits, et le peu qui échappe au « fer des Français n'a d'autre espoir que de se jeter dans « Mantoue. Des circonstances le favorisent; il pénètre jus-« qu'à cette place : c'est alors que Wurmser, fort de « quelques troupes fraîches qu'il y trouve, veut encore « tenter la fortune. Mais un combat est une nouvelle oc-« casion de gloire pour les Français : nos troupes mar-

« chent dans le plus bel ordre, et, grace à l'excellente « combinaison de nos forces, la victoire ne chancelle pas « un moment; les Autrichiens rentrent en foule par le « seul passage qui leur reste; nous nous en rendons maî- « tres, et ce qui reste, ne pouvant ni fuir ni se défendre, « se confie à notre générosité.

« Ainsi Wurmser, qui a cherché, avec les débris de « son armée, un asile dans Mantoue, et qui avait conçu « l'espérance de prolonger la défense de cette place, assure « au contraire sa reddition, et en rapproche même l'é- « poque.

« Les vingt-deux drapeaux que j'ai l'honneur de vous « présenter sont les témoignages éclatans de ces succès; ils « ont été pris en quatorze jours, aux combats de Serra- « valle, de Lavis, des gorges de la Brenta, et aux batailles « de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges.

« L'armée d'Italie, pendant cette brillante campagne, « a détruit deux armées, pris quarante-sept mille hommes, « deux cent quatre-vingts pièces de canon et quarante- « neuf drapeaux. Ces victoires vous sont un sûr garant, « Citoyens directeurs, de son amour constant pour la « république; elle sait défendre les lois et leur obéir, « comme elle a su battre les ennemis extérieurs. Veuillez « la considérer comme une des plus fermes colonnes de la « liberté, et croyez que, tant que les soldats qui la com- « posent existeront, le gouvernement aura d'intrépides « défenseurs.

« J'ai l'honneur de vous présenter aussi deux drapeaux « pris sur les troupes du pape : nous y ajoutons peu de « prix, parce que nous avons eu peu de peine à les ob- « tenir; mais ils sont au moins un monument qui atteste « l'activité de l'armée d'Italie, et l'étendue de pays qu'elle « a parcourue pendant cette campagne. »

Le directeur Lareveillère-Lépeaux.

« Plus rapide que la renommée, l'armée d'Italie vole « de triomphes en triomphes : par elle, chaque jour est « marqué d'un succès éclatant.

« Tant de faits héroïques, tant d'heureux résultats, « l'ont rendue chère aux amans de la gloire et aux amis « de la liberté et de l'humanité ; car, si ses victoires ont « honoré à jamais les armées françaises, elles doivent aussi « forcer nos ennemis à la paix.

« Graces soient donc rendues à la brave armée d'Italie « et au génie supérieur qui la dirige ! Le directoire exé- « cutif, au nom de la république française, reçoit avec « la plus vive satisfaction les trophées qui attestent tant « d'actions étonnantes ; il vous charge de porter à vos « braves frères d'armes les témoignages de la reconnais- « sance nationale.

« Et vous, jeune Guerrier, dont le général atteste la « bonne conduite et le courage, recevez ces armes (une « paire de pistolets) comme une marque de l'estime du « directoire, et n'oubliez jamais qu'il est tout aussi glo- « rieux de les faire servir au dedans pour le maintien de « notre constitution républicaine, que de les employer à « anéantir ses ennemis extérieurs ; car le règne des lois « n'est pas moins nécessaire au maintien des républiques, « que l'éclat de la victoire. »

(79) Page 325.

Le décret dont il est question abolissait les proscriptions contre les Corses qui, en 1769, avaient été les compagnons de la fuite de Paoli, et les réintégrait dans leurs biens, s'ils avaient été confisqués. Paoli, en le lisant, dit que sa patrie lui était restituée ; qu'elle avait, comme la France, recouvré sa liberté ; que, n'ayant combattu que

pour la lui procurer, il allait retourner jouir de celle qu'une grande nation lui assurait. Il passe en conséquence de Londres à Paris, y excite un moment de cet enthousiasme dont les Français ne savent point se défendre, et sont toujours dupes. Cet enthousiasme s'augmente au moment où Paoli demande à prêter son serment civique au sein même de l'assemblée nationale, qui, sur ce simple acte, le croyant un martyr de la monarchie abolie, et devenu cordialement citoyen français, se hâta de le combler d'honneurs, et de l'envoyer en Corse.

La seule imprudence de cette conduite eût, par son excès de générosité, ramené vers la France un homme capable de reconnaissance et doué de quelque vertu, ou il n'eût pas, du moins, accepté les dignités que lui conférait un pouvoir dont il pouvait abuser.

Le premier usage qu'il en fit à son retour en Corse devait apprendre au gouvernement à le juger; mais, occupé alors de bien plus grands intérêts, il n'y songea guère; et Paoli put, à son aise, n'écouter que ses anciennes passions, relever son parti, et persécuter ceux qui, jadis, n'avaient pas suivi sa bannière. Se créer un parti, c'était en donner un à l'Angleterre; aussi tous les soins de Paoli tendirent-ils à trahir la France sans danger. Les Anglais furent appelés, les ports leur furent ouverts, et bientôt les agens de Paoli allèrent offrir au roi d'Angleterre le titre et la couronne du royaume de Corse. On flatta les insulaires du bonheur de posséder la constitution anglaise : on y créa un parlement; mais, en y admettant des communes, on ne voulut que des nobles, et point de pairs; ce qui trompa l'une des espérances de Paoli, près duquel on envoya en même temps un vice-roi : par cette disposition, il vit son ambition frustrée des deux titres dont il s'était flatté. Il aurait dû réfléchir avant tout, et se rappeler que le gouvernement anglais sait cal-

culer, et que l'abus des graces et de la confiance de la France apprenait aux Anglais à ne pas s'exposer à faire commettre une seconde fois le même crime à un traître.

(80) Page 342.

Le fruit de la bataille d'Arcole fut cinq mille prisonniers, dont cinquante-sept officiers; quatre mille morts, autant de blessés; quatre drapeaux, dix-huit pièces de canon, beaucoup de caissons, plusieurs haquets chargés de pontons, et une multitude d'échelles dont l'armée autrichienne s'était précautionnée, dans le dessein d'escalader Vérone.

Bientôt après, le directoire reçut, dans une séance publique, le 10 nivose, les drapeaux pris à Arcole, qui lui furent présentés par le C. Lemarrois, chef de bataillon, aide-de-camp du général en chef. Mais ces cérémonies simples, pourtant augustes et vraiment nationales, n'attiraient point le grand concours dont elles étaient dignes. Cette coupable indifférence était l'effet de l'esprit public qui dominait alors à Paris : à chacun des nouveaux triomphes des armées françaises, il faisait un pas rétrograde.

(81) Page 350.

Dans les deux journées de Rivoli, on fit treize mille prisonniers, et l'on prit neuf pièces de canon.

Extrait d'une lettre du C. Regnier, capitaine dans la 18e demi-brigade, à son père.

« Il m'est arrivé un de ces événemens singuliers qui, pour l'ordinaire, ne sont pas crus, mais dont j'espère que vous serez persuadé, puisque c'est moi-même qui vous le rapporte. Le 25 nivose (14 janvier), époque de la

bataille de Rivoli, le général Monnier me demande si je voulais rester au village de Guarda, avec cinquante hommes, pour surveiller le lac et favoriser un débarquement; j'acceptai. Environ à quatre heures, au moment où je visitais un petit poste que j'avais placé en avant, sept Autrichiens parurent; je commandai de les attendre, et de tâcher de les prendre prisonniers, pendant que j'allais rassembler le reste de mon détachement. Au moment où, à sa tête, je sors du village, je trouve mon poste amenant les sept prisonniers. Craignant d'être attaqué, je me dispose à prendre dans les environs une position avantageuse; mais, à cinquante pas, quelle fut ma surprise de rencontrer une colonne autrichienne, que je n'apperçus qu'à vingt pas, parce qu'il y avait un tournant! Le commandant m'ordonne de mettre bas les armes, me dit que je suis prisonnier. *Non, Monsieur,* répondis-je; *c'est vous : j'ai déjà désarmé votre avant-garde, vous en voyez une partie. Bas les armes, ou point de quartier.* Mes soldats, excités par mon exemple, répètent ce cri. Les prisonniers, voyant qu'au premier feu ils seraient tués, criaient de toutes leurs forces à leurs camarades de se rendre. Tout ce tapage étonna l'officier ennemi; il veut parler, nous ne répondons qu'en répétant : *Bas les armes.* Il propose de capituler. *Non,* lui dis-je; *bas les armes et prisonnier. Mais, Monsieur,* ajouta-t-il, *si je me rends, n'aurai-je pas de mauvais traitemens à éprouver?* Je lui répondis que *non;* et, sur ma parole d'honneur, il ôte alors son chapeau, s'avance et me présente son épée : toute sa troupe met bas les armes. Je n'étais pas à mon aise; je craignais qu'ils ne s'apperçussent enfin du peu de monde que j'avais. Je les fis rétrograder; mais il y avait deux barques sur le bord du lac; une certaine quantité d'Impériaux s'y jettent, et gagnent le large, sans que moi ni leurs officiers puissions

les en empêcher : à peine furent-ils à soixante toises, que les barques, trop surchargées, coulèrent bas, et la majeure partie se noya. Un instant après, beaucoup d'entre eux refusent de marcher ; les officiers eux-mêmes avaient l'air d'y souscrire. Je sentis le danger extrême où j'étais, sur-tout en entendant un capitaine leur dire : *Attendons encore. Qu'appelez-vous, Monsieur?* lui dis-je d'un ton ferme ; *où est donc l'honneur? N'êtes-vous pas prisonnier? M'avez-vous rendu vos armes? Ai-je votre parole? Vous êtes officier, je compte sur votre loyauté : pour preuve, je vous rends votre épée, et faites marcher votre troupe; sans quoi, je me vois forcé de faire agir contre vous la colonne de six mille hommes qui me suit.* Le mot *honneur* et sans doute cette colonne imaginaire le décidèrent. *Je vais vous prouver, Monsieur, me dit-il, que je connais l'honneur ; marchons, et je réponds que tout le monde nous suivra.* Il parle alors en allemand à ses soldats, et le calme se rétablit : nous arrivâmes ainsi sans fâcheuse rencontre. Cette colonne était composée du régiment de ligne impérial Klebeck et d'un corps franc, faisant en tout environ dix-huit cents hommes. »

(82) Page 352.

L'ARMÉE de la république avait donc, en quatre jours, remporté deux batailles rangées et six combats; fait près de vingt-cinq mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, deux généraux, douze ou quinze colonels; pris vingt drapeaux, soixante pièces de canon, et tué ou blessé au moins six mille hommes. Les 32e, 57e et 18e demi-brigades de ligne, en trois jours, avaient combattu l'ennemi à Saint-Michel, à Rivoli et à Roverbella. Les légions romaines faisaient, dit-on, vingt-quatre milles

par jour ; celles-ci en avaient fait trente, et s'étaient battues dans l'intervalle.

Capitulation du général Provera, sous Saint-Georges, 27 nivose (17 janvier).

« ART. Ier Les honneurs de la guerre accordés, et toute la troupe prisonnière de guerre.

« II. Les officiers garderont leurs épées, leurs effets et équipages, et les soldats leurs sacs.

« III. Les officiers généraux et les officiers particuliers pourront aller chez eux, si le général en chef y consent.

« IV. Il sera donné connaissance au maréchal comte de Wurmser de la présente capitulation.

« V. Les malades et blessés seront soignés avec tous les sentimens d'humanité, inséparables des républicains. »

(83) Page 355.

Un message du directoire fut adressé, le 23 pluviose, au corps législatif :

CITOYENS REPRÉSENTANS,

« Mantoue s'est rendue le 14 de ce mois, à dix heures du soir : la garnison est prisonnière. »

A cette annonce, le représentant Villetard monte à la tribune :

« La superbe Mantoue est donc tombée au pouvoir des républicains ! Graces en soient rendues à cette armée de héros dont les succès ont étonné l'Italie elle-même, jadis le théâtre des faits d'armes les plus glorieux ! Ainsi s'écrouleront tous les sinistres projets des ennemis de la liberté du peuple. . . . .

« Je propose que le conseil déclare que l'armée d'Italie, victorieuse de Mantoue, n'a jamais cessé de bien mériter de la patrie. »

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Après la capitulation et la reddition de la place de Mantoue, Bonaparte avait dépêché le général Augereau à Paris, pour y présenter les trophées de Mantoue.

Cette présentation eut lieu le 10 ventose (26 février), dans la cour du palais, où les directeurs, placés sur une estrade, entourés de leurs ministres, du corps diplomatique, de leurs gardes et d'une foule de citoyens, attendaient, au bruit d'une musique militaire et de plusieurs salves d'artillerie, le général Augereau, qui était suivi de soixante vétérans, portant chacun un drapeau autrichien.

Le général entre au milieu des acclamations universelles et des cris multipliés de *vive la république !*

Le public était impatient d'entendre le général Augereau : à ses côtés étaient son père, vieux militaire; son frère, compagnon de ses travaux comme son aide-de-camp, et un jeune frère de Bonaparte, âgé de douze ans.

Le général Augereau.

CITOYENS DIRECTEURS,

« L'armée d'Italie, au nom de laquelle je viens déposer ces enseignes ennemies à côté de celles qui vous ont été présentées depuis le commencement de sa glorieuse campagne, m'a chargé d'être auprès de vous l'organe de ses sentimens, et le garant de son inviolable attachement à la constitution de l'an 3; de vous exprimer aussi le desir qu'elle a de procurer à la république une paix aussi durable que glorieuse.

« Fidelle à son serment, forte de son courage et de l'estime des amis du gouvernement républicain, l'armée justifiera, dans la campagne prochaine, l'opinion avantageuse que lui ont acquise, depuis onze mois, soixante-quatre combats et vingt-sept batailles.

« Ce n'était pas assez pour sa gloire, d'avoir détruit cinq armées nombreuses à l'ennemi ; l'opiniâtre ambition de la maison d'Autriche, prodigue du sang de ses sujets, fondait l'espoir de conserver le sceptre de l'Italie, dans la garnison qui défendait la place de Mantoue.... Il était réservé à la gloire de l'armée d'Italie, d'obtenir, pour prix de ses fatigues et de son courage, d'en prendre possession au nom de la république, et d'assurer, par cette forteresse, la conquête de l'Italie.

« Tant de vertus, Citoyens directeurs, ne contribueraient pas suffisamment à la gloire de nos frères d'armes, si elles ne puisaient leurs principes dans l'amour sacré de la liberté, et n'avaient pour but le bonheur de leurs concitoyens, et l'honneur.

« Tandis que vous consacrerez tous vos momens, Citoyens directeurs, à conserver le dépôt constitutionnel et à comprimer les malveillans, l'armée d'Italie ne cessera de concourir à seconder, par sa discipline et son énergie ordinaires, tous les projets qui tendront à donner à la république cette paix qui fait l'objet des desirs de tous ses amis.

Puissent votre sagesse et son courage unir l'olivier au laurier, et forcer les ennemis du gouvernement républicain à le chérir comme nous ! »

Le président du directoire.

Citoyen général,

« Qu'il est grand pour tous les Français ; qu'il est doux pour le directoire exécutif, le jour où l'on voit dans cette enceinte ces trophées aussi nombreux qu'honorables, présentés par l'un des héros d'Arcole !

« Brave général, apprenez à vos frères d'armes que leurs exploits, couronnés par la prise de Mantoue, ont

excité cet enthousiasme universel qui a réduit au silence jusqu'à l'ennemi le plus implacable de la patrie; portez-leur le tribut de notre reconnaissance. C'est au nom de la république triomphante, qui se plaît à vous compter parmi ses plus fermes appuis, que je vous presse contre mon sein. »

Le général Augereau reçut alors, avec l'accolade fraternelle, un drapeau tricolor, symbole de celui dont il s'était saisi pour marcher, à la tête d'une colonne, sur le pont d'Arcole, et que le corps législatif lui avait décerné : il reçut en même temps une armure complète.

(84) Page 357.

Voila quel était le fait essentiel : car, d'ailleurs, toutes les déclarations de sa majesté britannique, tous ses messages au parlement, tous les débats des communes, toute la supériorité de M. Pitt; toutes les proclamations du directoire, tous les raisonnemens de ses journaux; toutes les conversations entre le lord Malmesbury et Charles Lacroix : tout cela avait été calculé et prévu par les personnes qui savaient à quoi s'en tenir sur la sincérité des deux gouvernemens et sur les vrais motifs de leurs démarches. On était tellement persuadé du besoin que M. Pitt et le directoire avaient de la guerre; on connaissait si bien la valeur de toutes les notes, de tous les mémoires confidentiels, de toutes les conversations qui avaient eu lieu entre deux plénipotentiaires chargés d'éviter la paix, que tout ce qui s'était passé en propos, en discours, en écrits ostensibles, pouvait être supprimé de l'histoire : c'était le fait seul qui restait; il n'y avait plus de négociations.

(85) Page 358.

En même temps que le directoire renvoyait le lord Malmesbury, il faisait sortir de Brest cette flotte et ces

transports depuis si long-temps destinés à une expédition dont le but secret donnait un vaste champ aux conjectures. Le commandement confié au général qui avait terminé la guerre de la Vendée et désarmé les chouans ; les vingt-cinq mille hommes qu'il devait avoir sous ses ordres ; les cinquante mille fusils dont on disait ses transports chargés ; les grands pouvoirs dont on le disait revêtu ; le voyage du ministre à Brest, pour lui porter les derniers ordres : tout annonçait l'importance de l'expédition ; mais rien n'en indiquait l'objet.

Bientôt cependant l'on avait été instruit que l'escadre de Brest s'était dirigée vers la baie de Bantry, et qu'elle n'avait trouvé sur son passage aucun vaisseau anglais. Telles avaient donc été les facilités qu'avait laissées à ses ennemis cette puissance qui se glorifie d'être la maîtresse des mers, et dont les ministres semblent quelquefois trop compter sur un empire qui, pour être conservé, a besoin d'être défendu. Les vents avaient mieux servi l'Angleterre que la vigilance de ses ministres, la force de ses escadres et l'habileté de ses marins. Au moment où les journaux du directoire vantaient les secours favorables que, selon eux, les élémens ne cessaient de prêter à ses entreprises, les élémens séparaient de sa flotte les commandans des forces de terre et de mer, dispersaient ses vaisseaux sur l'Océan, ne laissaient approcher des côtes d'Irlande une partie de ses forces, que pour les y exposer à plus de dangers ; leur donnaient à peine le temps de délibérer sur la descente, les repoussaient avec violence des rivages qu'elles menaçaient, les poursuivaient, les affaiblissaient enfin comme eût pu le faire la perte d'un combat naval : c'est au moins ce qu'on pouvait en juger par les rapports de l'Angleterre ; car le directoire, en avouant alors que l'expédition était manquée, n'avouait pas ses pertes, et peut-être même ne les connaissait pas. Ses journaux al-

laient encore bien plus loin : non seulement ils justifiaient l'entreprise, mais ils tâchaient d'en démontrer les bons effets pour la France.

Ce n'était pas avec de telles armes qu'à Londres l'opposition cherchait à battre le ministère ; elle censurait avec force et avec justice la négligence de l'amirauté, qui avait ouvert aux Français les avenues de la Grande-Bretagne, qui n'entretenait pas ses remparts, qui retirait jusqu'aux postes avancés, qui laissait rentrer l'amiral Colpoys sans le faire relever, qui, enfin, livrait au caprice des vents l'existence, ou, du moins, la prospérité d'une grande nation.

(86) Page 359.

Telle est, depuis un demi-siècle, la marche de la civilisation ; telle est l'importance que le commerce a acquise pour tous les peuples ; telle est son influence sur leur prospérité, sur leur rang politique, sur leur bien-être, qu'aucun d'eux ne peut plus exister sans commerce, et qu'ils ont tous, par conséquent, le plus pressant intérêt à la liberté des mers. S'il existait donc un peuple qui, dominant exclusivement les mers, fût le maître de toutes les voies du commerce, il serait nécessairement le peuple roi, le tyran de toutes les autres nations.

Quel est le pays où la plupart des denrées et des marchandises des deux Indes ne soient devenues des objets de première nécessité, où quelques-unes ne se trouvent jusque dans la cabane du laboureur, jusque dans l'humble asile de l'artisan, et où celles qui n'appartiennent qu'à la recherche et au luxe, n'occupent, dans les fabriques et les manufactures, une multitude de bras qui, dans l'inaction, languiraient, se dessécheraient, ou, plus malheureusement encore, se vendraient au crime ? Quel est le pays qui n'éprouve à chaque instant le besoin d'acheter

ce qui lui manque avec ce qu'il a de superflu, soit en productions territoriales, soit en fruits de l'industrie? Mais si ces denrées, si ces marchandises qui manquent, et qui sont nécessaires à toutes les contrées de l'Europe, sont au pouvoir d'un seul peuple; si ce peuple occupe non seulement les pays où les autres nations pourraient aller s'approvisionner, mais encore les places qui les défendent et les chemins qui y conduisent; s'il leur ferme ces chemins, et si ses forces sont proportionnées à son ambition; s'il trouve dans son monopole des richesses qui entretiennent sa vigueur, en satisfaisant sa cupidité; s'il donne à ces nations leurs côtes pour barrières; ou s'il ne leur permet de paraître sur les mers qu'à des conditions onéreuses, qu'en leur imposant des lois humiliantes, ces nations ne seraient-elles pas forcées de passer sous son joug, et de devenir ses tributaires?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que leur indépendance est menacée. Depuis long-temps l'Angleterre aspire à la monarchie universelle des mers, souveraineté mille fois plus insupportable que cette monarchie universelle dont le projet, attribué à Louis XIV, eût pu être repris par les Français d'aujourd'hui, ou changé en projet de république universelle.

L'ascendant qu'un souverain prend, par ses victoires et sa politique, sur son siècle, sur les princes ses contemporains, sur tous les pays qui l'entourent; le pouvoir qu'il exerce sur les états au-dessus desquels l'ont élevé ses forces, ses talens et sa fortune; le despotisme, en un mot, de Charles-Quint, de Louis XIV, de Catherine, n'atteint, ne frappe que les gouvernemens; ce n'est que dans les cabinets que se fait sentir son empire: plus même il est puissant, plus les peuples peuvent espérer de retrouver en tranquillité ce qu'ils perdent en dignité, en puissance; et les gouvernemens eux-mêmes

ont la certitude que le temps leur fera justice du despote dont ils sont obligés de porter les chaînes.

Mais il n'en est pas ainsi du despotisme maritime. Il n'est pas dû à la tête, aux talens ou aux succès d'un seul homme ; c'est un peuple qui l'exerce, et c'est sur les peuples qu'il pèse, comme sur les gouvernemens. Il pèse non seulement sur les individus qui trouvent, dans le commerce, dans le trafic, dans la navigation, leur fortune ou leur subsistance, mais encore sur tous ceux qui consomment des denrées et des marchandises importées par le commerce, et sur tous ceux qui recueillent, qui fabriquent, qui possèdent des objets d'échange : il pèse donc sur toutes les classes, sur le pauvre comme sur le riche, sur le puissant comme sur le faible. Il pèse principalement sur l'industrie, qui, à chaque pas, à chaque entreprise, doit craindre d'alarmer l'industrie rivale du peuple dominateur, d'alarmer sa jalousie, et d'être étouffée par sa puissance. Il pèse sur les gouvernemens dont le pavillon est forcé de s'humilier devant le pavillon oppresseur, à la sortie de leurs ports, à l'embouchure de leurs rivières, dans tous les parages, à toutes les latitudes ; et c'est ainsi que les peuples, tremblant devant celui dont ils ont eu l'imprudence de favoriser l'usurpation, sont exilés des mers, ou traités en esclaves sur ce patrimoine commun que leur avait donné la nature.

Il n'est aucune nation qui n'ait desiré d'augmenter sa part dans les richesses que produit ce vaste domaine. Tous les souverains en ont senti l'importance ; et, de là, les efforts de la Prusse, pour l'acquisition de Dantzick ; de l'Autriche, pour l'ouverture de l'Escaut ; de la Russie, pour peupler les mers de ses sujets, tandis que ses terres demeuraient désertes. La marine et le commerce ont entièrement changé le système politique des siècles passés ; et le continent sera servilement soumis à la mer, si tous

les états ne s'entendent pour s'assurer la puissance, ou du moins la liberté dont ils ont le droit et le besoin de jouir sur cet élément. Depuis long-temps ils ont dû craindre les entreprises de l'Angleterre ; mais, si leur inquiétude n'a jamais été proportionnée aux dangers, jamais leur indifférence n'aurait dû leur être plus funeste que dans les conjonctures actuelles.

La marine française très-affaiblie ; la marine britannique doublement agrandie et de ses succès et des pertes de ses ennemis ; cinq cents vaisseaux de guerre présentant des boulevards sur toutes les mers, et commandant à tous les peuples le respect et l'obéissance ; des forteresses redoutables dans toutes les parties du monde ; Gibraltar, Ceylan, et tant d'autres places, assurent à leurs possesseurs la domination de l'océan européen, de l'océan américain, de l'océan atlantique, de l'océan indien ; des milliers de bâtimens apportant en tribut, à la Tamise, les richesses de tous les fleuves, depuis le Tage jusqu'au Gange, depuis l'Elbe jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; la Hollande est rayée de la liste des puissances maritimes ; la France et l'Espagne sont menacées du même sort : tel est le tableau du despotisme de la Grande-Bretagne. Que lui manque-t-il pour voir l'Europe à ses pieds, que d'être maîtresse du Sund, et de faire flotter son pavillon aux Dardanelles ? Que ne peuvent son or et ses flottes, si elle est secondée par les divisions et l'insouciance des rois et des peuples ? Ne doit-on pas croire que le moment approche où, comme l'Europe s'était soumise, s'était du moins appropriée l'univers par ses escadres, l'Angleterre achèvera de soumettre l'Europe par sa marine ?

(87) Page 360.

L'Europe ignorait encore la mort de Catherine, et le système de la Russie paraissait d'abord changé. En Asie, la

victoire conduisait encore ses armées à de nouveaux triomphes, et l'ordre était expédié à ses armées de ne pas suivre la victoire. A des idées de conquêtes, de grandeur et d'éclat, avaient succédé des idées de paix, de bienfaisance et de bonheur. Les levées d'hommes contremandées; tous les préparatifs de guerre suspendus; Kosciusko et tous ses compagnons d'infortune rendus à la liberté; la Sibérie dépeuplée de tous les malheureux qui gémissaient dans l'exil; des assurances d'amitié données à toutes les puissances : tous ces signes, précurseurs d'un règne pacifique et juste, avaient fait un moment sourire l'humanité, au milieu des douleurs dont l'abreuvent les désastreuses querelles des peuples. Les vrais sages, instruits par de grands malheurs, avaient fait des vœux pour qu'à toutes ces vertus, qui promettaient des années heureuses à la Russie, Paul Ier joignît ce caractère sans lequel la philantropie des souverains peut préparer pour leur empire d'innombrables calamités; et ces vœux semblent s'être accomplis, en voyant monter sur le trône de la Russie un prince qui, aux vertus de son père, a su en ajouter de nouvelles, sans les obscurcir par les mêmes défauts.

Ainsi la mort de Catherine n'a pas enlevé à l'Europe tout moyen d'échapper aux dangers divers dont la menace l'Angleterre. En songeant à tous les maux qui peuvent en être la suite, à l'énorme difficulté de les prévenir, au besoin qu'ont tous les états de s'unir de vues et de conduite, lorsqu'ils sont unis d'intérêt, on se sent ramené involontairement au projet de l'abbé de Saint-Pierre, revendiqué par l'abbbé Raynal, *d'un banc de l'Empire*. Mais, en réfléchissant sur la nature de l'homme, sur celle des sociétés et sur la situation respective des divers états, on est forcé de craindre que ces idées et ces projets si chers aux amis de l'ordre et de la paix ne restent toujours de beaux rêves.

(88) Page 369.

QUELLE que fût l'idée que l'on s'était faite des talens financiers de M. Pitt, sur-tout dans la crise où se trouvait l'Europe depuis quelques années, on ne pouvait se dissimuler ses embarras, et peut-être ses fautes, à l'époque dont nous traçons l'histoire. N'en commit-il pas une grande, en se décidant à l'émission des billets de 5 livres, dans l'espérance d'envahir tous les bénéfices des petites banques qui avaient imaginé cette émission, et en avaient retiré d'assez grands profits? Ne crut-il pas aussi augmenter, par là, les fonds dont la banque ne pouvait disposer en faveur du gouvernement? Mais ce ministre calculateur avait-il pu oublier que le succès des banques dépend entièrement d'une juste proportion entre l'or et les papiers qui sont en circulation? Cette proportion devait être nécessairement altérée par une émission de petits billets qui, en augmentant la masse du papier, devaient chasser une partie de l'or de la circulation. Dès l'instant où il n'y a pas de billets au-dessous de 10 livres, tous les hommes qui n'ont que 9 livres sont désintéressés sur ce qui regarde la banque, et ces hommes sont les plus ignorans et les plus susceptibles de fausses alarmes. L'homme qui a un billet de 100 livres n'attend pas l'échange de son billet, pour subvenir aux besoins les plus communs de la vie, comme l'homme qui n'a qu'un billet de 5 livres; et c'est ainsi que les billets, descendus à de petites sommes, tombent dans la classe dont les besoins et les plaintes font courir le plus de dangers à la banque.

Pendant que la banque d'Angleterre chassait l'or par l'émission de ses petits billets, la révolution française allait croissant, et un grand nombre de propriétaires s'empressaient d'échanger leurs richesses en or : ainsi cette situation augmentait le nombre des personnes qui vou-

laient acheter de l'or, et diminuait le nombre des vendeurs.

Bientôt plusieurs états furent obligés d'entretenir au loin de grandes armées ; les moyens ordinaires du change ne purent suffire pour leur faire parvenir leur subsistance ; il fallut y pourvoir avec de l'or en nature, ce qui ajouta encore à son prix.

Mais, à mesure que le change baissait en Angleterre, on achetait à meilleur marché, sur le continent, un billet de banque ou une letttre-de-change sur Londres ; et, à mesure que l'or haussait, on vendait proportionnellement les guinées plus cher sur le continent : par cette raison, personne n'avait intérêt à porter ou à envoyer de l'or en Angleterre, d'où il en sortait une grande quantité sans compensation. Il s'ensuivait qu'on présentait un plus grand nombre de billets à la banque, pour les échanger contre l'or dont ils portaient le reçu, et la banque était obligée, par là même, d'acheter de l'or pour le faire frapper ; ce qui augmentait encore ses dépenses, et occasionnait une perte réelle de 2 ou 3 pour 100 des billets contre l'or.

Ainsi pressé par de si grands inconvéniens, froissé entre la crainte de voir la banque arrêtée et le danger d'une multitude de banqueroutes, dont il eût été accusé, M. Pitt perdit de vue que la rareté de l'or, son haut prix, la multiplication des petits billets, la baisse du change, occasionneraient un mouvement d'alarme. En effet, ce mouvement arriva ; la banque suspendit ses paiemens, et elle perdit dans un jour le fruit d'un siècle d'exactitude ; et, en un jour, le commerce, le gouvernement et l'Angleterre, eurent à craindre de voir la source féconde et vivifiante du papier libre se changer en un torrent destructeur de papier forcé : la pureté du crédit fut attaquée ; car le crédit est un peu comme l'honneur, il ne faut pas même qu'il puisse être soupçonné.

Aussi, malgré l'excellent esprit public qui se manifesta



dans cette crise, l'Angleterre n'en fit pas moins les premiers pas dans une route qui embarrassa beaucoup la banque et le gouvernement, et qui, dans tout autre pays, auraient été ruineux et subversifs ; mais, en Angleterre, où la banque est le gage de la fortune des particuliers, tous sont intéressés à la soutenir, pour assurer leur fortune. Heureusement encore pour la banque et pour le premier ministre, la victoire de Nelson vint répandre un tel enthousiasme, que l'esprit de parti disparut devant l'orgueil national, et que tous les hommes divisés d'opinion se réunirent alors pour étayer de tous leurs moyens ce gouvernement dont la marine peut si puissamment protéger leur commerce et leurs richesses.

(89) Page 370.

Cependant, malgré les doutes que l'on a cru se permettre sur cette espèce de moyen aussi faux qu'il aurait dû être usé, de chercher à intéresser le peuple et à l'émouvoir par des conspirations, on se croit obligé, pour celle-ci, de faire connaître deux pièces qui, examinées avec soin, paraissent porter un caractère de vérité, par les plans très-vastes et très-bien combinés dont elles donnent la connaissance.

La première pièce est la confession de Duverne-Dupresle, connu sous le nom de Dunan. « Convaincu que les royalistes n'auraient une véritable consistance que lorsque, réunis autour d'un centre commun, ils agiraient ensemble, Dunan s'occupa à ramener à ce centre d'unité tous les chefs de la Vendée, de la Bretagne, et les agens répartis dans les départemens, qui tous tendaient à la même fin par des moyens contradictoires : pour y réussir, il proposa aux princes français, à l'Angleterre et aux chefs de parti en France, son plan. Il divisait la France en deux agences : l'une, celle du Midi, confiée à M. de

Précy ; l'autre, celle du Nord, dirigée par les agens de Paris. Les deux agences devaient avoir une correspondance directe avec le prétendant et les ministres britanniques ; mais, avec ces derniers, uniquement pour des secours, sans leur livrer aucune place maritime, le prétendant étant bien convaincu que les Anglais n'avaient pour but que la ruine de la France. Les agens municipaux devaient subdiviser en commandemens militaires l'étendue de leur direction : ceux-ci correspondront avec les agens supérieurs. Les agens principaux travailleront constamment à ramener au parti du prétendant les membres des autorités constituées, sans exception de personne, pas même ceux qui ont voté la mort du roi, sans cependant laisser croire que l'intention du prétendant soit de rétablir la monarchie sur des bases nouvelles. Le but qu'on se propose est le renversement du gouvernement actuel : pour y réussir, les fréquentes élections offrent des facilités de porter, en majorité, les royalistes dans les places. Ainsi il faut, 1° forcer les royalistes à assister aux assemblées ; 2° les forcer de réunir leurs suffrages sur les individus désignés ; 3° faire voter, dans le même sens qu'eux, les indifférens qui ne desirent que la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés : pour cet objet, on formera deux affiliations ; l'une des royalistes éprouvés, l'autre des royalistes timides, des égoïstes, des indifférens. Les royalistes les plus courageux se formeront en compagnies, qui seront prêtes à se rassembler, sur-tout aux époques des assemblées primaires. Les agens encourageront et faciliteront les désertions ; ils prépareront les paysans à un nouveau soulèvement. Si les moyens militaires paraissaient avoir assez acquis pour réussir à renverser le gouvernement, on les préfèrerait.

« L'Angleterre seule peut fournir les fonds nécessaires pour suivre et développer ces plans ; aussi M. Wickam

a-t-il été chargé de cet important objet par le cabinet de Saint-James. On emploiera aussi tous les moyens de séduction pour gagner la police, les membres des deux conseils, les journalistes, et se procurer les plans du directoire ; peut-être même en viendra-t-on jusqu'à gagner les jacobins, qui, en ramenant la terreur, nécessiteront la royauté. »

La seconde pièce est la proclamation du prétendant à l'occasion de l'arrestation de Dunan et ses associés. « Une douleur profonde pénètre notre ame quand nous voyons des Français gémir dans les fers, pour prix de leur dévouement au salut de la France..... Mais suffira-t-il à vos tyrans de s'être procuré de nouvelles victimes? N'est-il pas à craindre que, supposant des pièces, ils ne s'efforcent de nous peindre à vos yeux sous des couleurs mensongères ? Nous avons dit à nos gens : Ramenez notre peuple à la sainte religion de ses pères et au gouvernement paternel qui fit si long-temps sa gloire et son bonheur ; expliquez-lui la constitution de l'état, qui n'est calomniée que parce qu'elle est méconnue ; elle est opposée à l'anarchie et au despotisme, deux fléaux qui nous sont également odieux autant qu'à lui-même, et qui pèsent sur lui depuis qu'il n'a plus de roi : garantissez de nouveau l'oubli des erreurs, des torts, même des crimes. Dirigez les choix sur des gens de bien, amis de l'ordre et de la paix; assurez des récompenses proportionnées à leurs services aux militaires de tous les grades, aux membres de toutes les administrations. Français, tous les écrits conformes à ces sentimens, nous nous ferons gloire de les avouer ; tous ceux qui n'auront pas ces caractères, rejetez-les comme des œuvres de mensonge ; ils ne seront pas selon notre cœur. »

Donné le 10 mars, l'an de grace 1797, et de notre règne le deuxième. *Signé* LOUIS.

(90) Page 371.

Lettre du cardinal Busca, secrétaire d'état du pape, au prélat Albani, son nonce à Vienne.

Rome, 7 janvier 1797 (18 nivose an 5).

« Les nouvelles que vous m'envoyez sont de plus en plus consolantes. J'apprends, par les deux derniers courriers, que le baron de Thugut a changé de langage : malgré son air de mystère, nous ne pouvons plus douter des secours de l'empereur, d'autant plus que l'impératrice et lui vous les ont promis. Il semble aussi que le baron de Thugut compte sur vous, à en juger par le prompt départ du général Colli, par l'obligation qu'on lui impose de voir nos troupes, et par la manière dont on nous a excités à reprendre nos pays. Tout nous dit que déjà on nous regarde comme alliés.

« On ne nous parle plus de sacrifices. Je me croirai sûr, lorsque le traité sera signé aux conditions que je vous ai marquées. Muni actuellement, comme vous l'êtes, de pleins pouvoirs, M. de Thugut ne pourra plus tergiverser ; il faudra qu'il se décide.

« Quant à moi, tant qu'il me sera permis d'espérer des secours de l'empereur, je temporiserai relativement aux propositions de paix que les Français nous ont faites. Jaloux de mon honneur, je me croirais offensé en traitant avec eux, lorsqu'une négociation est entamée avec la cour de Vienne.

« Sans doute, au reçu de ma lettre, M. Colli sera déjà parti ; j'espère que, dans peu, il se trouvera à Ancône, d'où il viendra ici pour prendre des mesures. Je suis fâché que ce général s'abouche avec Alvinzi ; je crois que celui-ci pouvait faire plus qu'il n'a fait : mais l'éloge que le général Lascy fait du premier me console.

« Vous devez avoir vu que j'avais pensé à l'expédition de quelques troupes autrichiennes en Romagne, pour s'unir aux nôtres; et j'avais pensé aussi que, de Trieste, on pourrait les débarquer à Ancône.

« Monseigneur Stay n'a pas encore terminé le bref que vous me demandez. Sa sainteté pense ne devoir pas donner les autres brefs que vous avez proposés, parce que, devant être proposés à tous les souverains catholiques de l'Europe, c'aurait été déclarer une guerre de religion avant le temps : à l'égard de cette guerre, le saint père se résoudra à donner des brefs et à faire d'autres pas, selon les renseignemens que vous me donnez, etc. etc. »

(91) Page 372.

Au quartier-général de Bologne, 15 pluviose an 5 (3 février 1797).

« Art. Ier Le pape a refusé formellement d'exécuter les articles VIII et IX de l'armistice conclu le 2 messidor, à Bologne, sous la médiation de l'Espagne, et ratifié solennellement à Rome le 27 juin 1796 (9 messidor an 4).

« II. La cour de Rome n'a cessé d'armer et d'exciter, par ses manifestes, les peuples à la croisade : ses troupes se sont approchées de Bologne jusqu'à dix milles, et ont menacé d'envahir cette place.

« III. La cour de Rome a entamé des négociations hostiles contre la France avec la cour de Vienne, comme le prouvent les lettres du cardinal Busca et la mission du prélat Albani à Vienne.

« IV. Le pape a confié le commandement de ses troupes à des officiers autrichiens envoyés par la cour de Vienne.

« V. Le pape a refusé de répondre aux avances officielles qui lui ont été faites par le C. Cacault, ministre de la république française pour l'ouverture d'une négociation de paix.

« VI. Le traité d'armistice a donc été violé et enfreint par la cour de Rome : en conséquence, je déclare que l'armistice conclu le 2 messidor, entre la république française et la cour de Rome, est rompu. »

Cette déclaration fut suivie d'une proclamation.

« L'armée française va entrer sur le territoire du pape ; elle sera fidelle aux maximes qu'elle professe ; elle protégera la religion et le peuple.

« Le soldat français porte, d'une main, la baïonnette, sûr garant de la victoire, offre, de l'autre, aux différentes villes et villages, paix, protection et sûreté..... Malheur à ceux qui la dédaigneraient, et qui, de gaieté de cœur, séduits par des hommes profondément hypocrites et scélérats, attireraient sur leurs maisons la guerre et ses horreurs, et la vengeance d'une armée qui a, dans six mois, fait cent mille prisonniers des meilleures troupes de l'empereur, pris quatre cents pièces de canon, cent dix drapeaux, détruit cinq armées !

« Art. Ier Tout village ou ville où, à l'approche de l'armée française, on sonnera le tocsin, sera sur-le-champ brûlé, et les municipaux fusillés.

« II. La commune sur le territoire de laquelle sera assassiné un Français, sera sur-le-champ déclarée en état de guerre ; une colonne mobile y sera envoyée ; il y sera pris des otages, et il y sera levé une contribution extraordinaire.

« III. Tous les prêtres, religieux et ministres de la religion, sous quelque nom que ce soit, seront protégés et maintenus dans leur état actuel, s'ils se conduisent selon les principes de l'Évangile ; et, s'ils sont les premiers à les transgresser, ils seront traités militairement, et plus sévèrement que les autres citoyens. »

(92) Page 374.

Au cardinal Mathei.

« J'ai reconnu, dans la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, M. le cardinal, cette simplicité de mœurs qui vous caractérise; vous verrez, par l'imprimé ci-joint, les raisons qui m'ont engagé à rompre l'armistice conclu entre la république française et sa sainteté.

« Personne n'est plus convaincu du desir qu'avait la république de faire la paix, que le cardinal Busca, comme il l'avoue dans sa lettre à M. Albani, qui a été imprimée, et dont j'ai l'original dans les mains. On s'est rallié aux ennemis de la France, lorsque les premières puissances de l'Europe s'empressaient de reconnaître la république, et desiraient la paix avec elle : on s'est bercé de vaines chimères, et on n'a rien oublié pour commencer la destruction de ce beau pays. Il reste néanmoins encore à sa sainteté un espoir de sauver ses états, en prenant plus de confiance dans la générosité de la république française, et en se livrant toute entière et promptement à des négociations de paix.

« Je sais que sa sainteté a été trompée ; je veux bien encore prouver à l'Europe entière la modération du directoire exécutif de la république française, en lui accordant cinq jours pour envoyer un négociateur muni de pleins pouvoirs, qui se rendra à Foligno, où je me trouverai, et où je desire de pouvoir contribuer, en mon particulier, à donner une preuve éclatante de la considération que j'ai pour le saint siége. Quelque chose qui arrive, M. le cardinal, je vous prie d'être persuadé de l'estime distinguée avec laquelle je suis, etc. »

(93) Page 375.

PIE PP. VI.

Cher fils,

« Salut et bénédiction apostolique.

« Desirant terminer à l'amiable nos différens actuels avec la république française, par la retraite des troupes que vous commandez, nous envoyons et députons vers vous, comme nos plénipotentiaires, deux ecclésiastiques: M. le cardinal Mathei, parfaitement connu de vous, et monseigneur Galleppi; et deux séculiers, le duc don Louis Braschi, notre neveu, et le marquis Camille Massimo, lesquels sont revêtus de nos pleins pouvoirs, pour concerter avec vous, promettre et souscrire telles conditions que nous espérons justes et raisonnables, nous obligeant, sous notre foi et parole, de les approuver et ratifier en forme spéciale, afin qu'elles soient valides et inviolables en tout temps. Assuré des sentimens de bienveillance que vous avez manifestés, nous nous sommes abstenu de tout déplacement de Rome: et, par là, vous serez persuadé combien grande est notre confiance en vous. Nous finissons en vous assurant de notre plus grande estime, et en vous donnant la paternelle bénédiction apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 12 février 1797, l'an.... (24 pluviose an 5). »

(94) Page 375.

Les plénipotentiaires du pape, le général Bonaparte et le C. Cacault, agent de la république, sont convenus des articles suivans :

« Art. I[er] Il y aura paix, amitié et bonne intelligence, entre la république française et le pape Pie VI.

« II. Le pape révoque toute adhésion, consentement et accession, par écrit ou secrets, par lui donnés à la coalition armée contre la république française; à tout traité d'alliance offensive ou défensive avec quelque puissance ou état que ce soit. Il s'engage à ne fournir, tant pour la guerre actuelle que pour la guerre à venir, à aucune puissance armée contre la république, aucun secours en hommes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres et argent, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

« III. Sa sainteté licenciera, dans cinq jours après la ratification du présent traité, les troupes de nouvelle formation, ne gardant que ses régimens existans avant le traité d'armistice signé à Bologne.

« IV. Les vaisseaux de guerre ou corsaires des puissances armées contre la république ne pourront entrer, et encore moins demeurer, pendant la présente guerre, dans les ports et rades de l'État Ecclésiastique.

« V. La république française continuera à jouir, comme avant la guerre, de tous les droits et prérogatives que la France avait à Rome, et sera en tout traitée comme les puissances les plus considérées, et spécialement à l'égard de son ambassadeur ou ministre, et des consuls et vice-consuls.

« VI. Le pape renonce purement et simplement à tous les droits qu'il pourrait prétendre sur les ville et territoire d'Avignon, le comtat Venaissin et ses dépendances, et transporte, cède et abandonne lesdits droits à la république française.

« VII. Le pape renonce également à perpétuité, cède et transporte à la république française tous ses droits sur les territoires connus sous le nom de *légations de Bologne, Ferrare et la Romagne*. Il ne sera porté aucune atteinte à la religion catholique dans les susdites légations.

« VIII. La ville, citadelle et village, formant le territoire d'Ancône, resteront à la république française jusqu'à la paix continentale.

« IX. Le pape s'oblige, pour lui et ceux qui lui succèderont, de ne transporter à personne le titre de seigneurie attaché au territoire cédé par lui à la république française.

« X. Sa sainteté s'engage à faire payer et délivrer à Foligno, aux trésoriers de l'armée française, avant le 15 du mois de ventose courant (mars 1797), la somme de quinze millions de livres tournois de France, dont dix millions en numéraire, et cinq en diamans et autres effets précieux, sur celle d'environ seize millions qui restent dus, suivant l'article IX de l'armistice signé à Bologne le 3 messidor an 4, et ratifié par sa sainteté le 27 juin.

« XI. Pour acquitter définitivement ce qui restera à payer pour l'entière exécution de l'armistice signé à Bologne, sa sainteté fera fournir à l'armée huit cents chevaux de cavalerie enharnachés, huit cents chevaux de trait, des bœufs, des buffles et autres objets, produits du territoire de l'Église.

« XII. Indépendamment de la somme énoncée dans les deux articles précédens, le pape paiera à la république française, en numéraire, diamans ou autres valeurs, la somme de quinze millions de livres tournois de France, dont dix millions dans le courant du mois de mars, et cinq millions dans le courant du mois d'avril prochain.

« XIII. L'article VIII du traité d'armistice signé à Bologne, concernant les manuscrits et objets d'arts, aura son exécution entière, et la plus prompte possible. [1]

---

[1] Par l'article VIII de l'armistice, le pape devait livrer à la république française cent tableaux, bustes, vases ou statues, au choix des commissaires : parmi ces objets devaient être les bustes de Junius Brutus et de Marcus Brutus, et cinq cents manuscrits, au choix des mêmes commissaires.

« XIV. L'armée française évacuera Lumbria, Perugia, Camerino, aussitôt que l'article X du présent traité sera exécuté et accompli.

« XV. L'armée française évacuera la province de Macerata, à la réserve d'Ancône, de Fano et de leur territoire, aussitôt que les cinq premiers millions de la somme mentionnée à l'article XII du présent traité, auront été payés et délivrés.

« XVI. L'armée française évacuera le territoire de Fano et du duché d'Urbin aussitôt que les cinq seconds millions de la somme mentionnée à l'article XII du présent traité auront été payés et délivrés, et que les articles III, X, XI et XIII du présent traité, auront été exécutés. Les cinq derniers millions, faisant partie de la somme stipulée dans l'article XII, seront payés au plus tard dans le courant d'avril prochain.

« XVII. La république française cède au pape tous ses droits sur les différentes fondations religieuses françaises dans les villes de Rome et Lorette, et le pape cède en toute propriété, à la république, tous les biens allodiaux appartenant au saint siége, dans les provinces de Ferrare, Bologne et la Romagne, et notamment la terre de Mezzola et ses dépendances; le pape se réserve cependant, en cas de vente, le tiers des sommes qui en proviendront, lesquelles devront être remises à ses fondés de pouvoirs.

« XVIII. Sa sainteté fera désavouer, par un ministre à Paris, l'assassinat commis sur la personne du secrétaire de légation Basseville. Il sera payé par sa sainteté, et par elle mis à la disposition du gouvernement français, la somme de trois cent mille livres, pour être répartie entre ceux qui ont souffert de cet attentat.

« XIX. Sa sainteté fera mettre en liberté les personnes qui peuvent se trouver détenues à cause de leurs opinions politiques.

« XX. Le général en chef rendra la liberté de se retirer chez eux à tous les prisonniers de guerre des troupes de sa sainteté, aussitôt après avoir reçu la ratification du présent traité.

« XXI. En attendant qu'il soit conclu un traité de commerce entre la république française et le pape, le commerce de la république sera établi et maintenu dans les états de sa sainteté sur le pied de la nation la plus favorisée.

« XXII. Conformément à l'article VI du traité conclu à la Haye le 27 floréal de l'an 3 (16 mai 1795), la paix conclue par le présent traité, entre la république française et sa sainteté, est déclarée commune à la république batave.

« XXIII. La poste de France sera établie à Rome de la même manière qu'elle existait auparavant.

« XXIV. L'école des arts, instituée à Rome pour tous les Français, y sera rétablie, et continuera d'être dirigée comme avant la guerre. Le palais appartenant à la république, où cette école était placée, sera rendu sans dégradation.

« XXV. Tous les articles, clauses et conditions du présent traité, sans exception, sont obligatoires à perpétuité, tant pour sa sainteté le pape Pie VI que pour ses successeurs.

« XXVI. Le présent traité sera ratifié dans le plus court délai possible. »

(95) Page 375.

Discours du C. Monge, prononcé devant les deux capitaines régens de la république de Saint-Marin.

« Je viens de la part du général Bonaparte, au nom de la république française, assurer l'antique république

de Saint-Marin de la paix et d'une amitié inviolable.

« Citoyens régens, je suis chargé, de la part du général en chef, de vous assurer de son empressement à mettre la république française à portée de vous donner des preuves de sa sincère amitié.

« Quant à moi, Citoyens, je me félicite d'être l'organe d'une mission dont l'objet doit être agréable aux deux républiques, et qui me procure l'occasion de vous témoigner la vénération que vous inspirez à tous les amis de la liberté. »

Réponse de la république de Saint-Marin.

. . . .

« L'amour de notre liberté nous fait sentir tout le prix des efforts magnanimes d'une grande nation qui veut recouvrer la sienne; la vôtre a surpassé l'attente commune.

« Votre armée, marchant sur les traces d'Annibal, et surpassant ce que l'antiquité a de plus merveilleux, conduite par un héros qui réunit à toutes les vertus les talens d'un grand génie, a tourné ses regards sur un coin de ce globe, où s'est réfugié un reste de l'ancienne liberté.

« Vous le savez, Citoyen envoyé, la simplicité de nos usages, l'intime sentiment de notre liberté, c'est là le seul héritage qui nous a été transmis par nos pères, que nous avons su conserver intact, et que l'ambition et la haine ne sauraient détruire.

« Retournez donc près du héros qui vous envoie; portez-lui l'hommage libre de notre reconnaissance; dites-lui que la république de Saint-Marin, contente de sa médiocrité, craint d'accepter l'offre généreuse qu'on lui fait d'agrandir son territoire; ce qui pourrait, par la suite, compromettre sa liberté : mais dites-lui aussi qu'elle croirait tout devoir à la générosité de la république française et à celle de son invincible général, si elle obtenait,

pour le bonheur public, de resserrer avec elle ses rapports commerciaux, et de conclure un traité qui assurât son existence.

« C'est là que se bornent tous ses vœux.

« Saint-Marin, 12 février 1797 (24 pluviose an 5). »

(96) Page 376.

Un obélisque a été érigé dans le village de Pétiole, la patrie de Virgile, au milieu d'un bois de chênes, de myrtes et de lauriers, qui lui est dédié. Ce monument est dû aux instances du général français.

(97) Page 378.

Jamais l'armée des Autrichiens n'avait été dans un état aussi triste. Il arrivait des prisonniers de toutes parts; le découragement était tel chez eux, que, du moment où les Autrichiens appercevaient les soldats français, ils jetaient leurs armes, et se rendaient en demandant grace; en un mot, officiers et soldats ne voulaient plus se battre.

(98) Page 384.

La proclamation suivante préparait les esprits des peuples dont Bonaparte allait traverser le territoire :

« Une frayeur injuste a devancé l'armée française. Nous ne venons ici ni pour vous conquérir, ni pour changer vos mœurs et votre religion; la république française est l'amie de toutes les nations, malheur aux rois qui ont la folie de lui faire la guerre! Prêtres, nobles, bourgeois, peuple, qui formez la population de la province de Goritz, bannissez vos inquiétudes; nous sommes bons et humains. Vous vous appercevrez de la différence des procédés d'un peuple libre d'avec ceux des cours et des ministres des rois. Vous ne vous mêlerez pas d'une querelle

qui n'est pas la vôtre, et je protégerai vos personnes, vos propriétés et votre culte; j'augmenterai vos priviléges, et je vous restituerai vos droits. Le peuple français attache plus de prix à la victoire, par les injustices qu'elle lui permet de réparer, que par la vaine gloire qui lui en revient.

« ART. Ier Le culte de la religion continuera à être exercé, sans aucune espèce de changement, comme par le passé : à dater de demain, le service sera célébré dans toutes les églises, comme à l'ordinaire.

« II. Les provinces de Goritz et de Gradisca seront provisoirement administrées par un corps composé de quinze personnes, qui portera la dénomination de gouvernement central : dans ce corps seront concentrées toutes les autorités civiles, politiques et administratives.

« III. Le gouvernement central me présentera, sous vingt-quatre heures, un projet d'organisation civile et criminelle, et un projet d'organisation municipale pour toute la province.

« IV. Le gouvernement central nommera son président, son secrétaire et son trésorier ; il se divisera en bureau militaire, bureau de finances, bureau de police, bureau de subsistances. Les différens bureaux ne pourront prendre aucune mesure essentielle, qu'elle ne leur ait été ordonnée par le corps composant le gouvernement, et ils seront spécialement chargés de l'exécution des mesures prescrites par ledit corps.

« V. Toutes les impositions directes et indirectes, qui appartenaient ci-devant à l'empereur ou à la province, seront administrées par le gouvernement central, et seront employées pour subvenir aux dépenses du service public.

« VI. Toutes les lois civiles et criminelles existantes seront maintenues.

« VII. Tous les corps, sous quelque dénomination que

ce soit, qui formaient l'ancienne administration, sont abrogés.

(99) Page 402.

Bonaparte au prince Charles.

Clagenfurth, 11 germinal an 5 (31 avril 1797).

Monsieur le général en chef,

« Les braves militaires font la guerre, et desirent la paix : celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous assez tué de monde, et fait assez de maux à la triste humanité ? Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait pris les armes contre la république française, les a posées ; votre nation reste seule, et cependant le sang va couler encore plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres : quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons, de part et d'autre, quelques milliers d'hommes de plus ; et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

« Le directoire exécutif de la république française avait fait connaître à sa majesté l'empereur le desir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples ; l'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre ? et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger ? Vous, M. le général en chef, qui, par votre naissance, approchez du trône, et qui êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernemens, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne ? Ne croyez pas, M. le général en chef, que

j'entende, par là, qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, M. le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je pourrais avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. Je vous prie de croire, M. le général en chef, aux sentimens d'estime et de considération avec lesquels je suis, etc.

Le prince Charles à Bonaparte.

Monsieur le général,

« Assurément, tout en faisant la guerre, et en suivant la vocation de l'honneur et du devoir, je desire, ainsi que vous, la paix, pour le bonheur des peuples et de l'humanité.

« Comme néanmoins, dans le poste qui m'est confié, il ne m'appartient pas de scruter ni de terminer la querelle des nations belligérantes, et que je ne suis muni, de la part de sa majesté l'empereur, d'aucun plein pouvoir pour traiter, vous trouverez naturel, M. le général, que je n'entre là-dessus, avec vous, en aucune négociation, et que j'attende des ordres supérieurs sur un objet d'aussi haute importance, et qui n'est pas foncièrement de mon ressort.

« Quelles que soient, au reste, les chances futures de la guerre, ou les espérances de la paix, je vous prie d'être bien persuadé, M. le général, de mon estime et d'une considération distinguée. »

(100) Page 406.

L'adjudant-général Kellerman au directoire.

« Citoyens directeurs, après l'honneur d'avoir combattu dans les rangs de l'armée d'Italie, je ne pouvais recevoir une mission plus flatteuse que celle de vous présenter, au nom de son illustre général, les prémices de la nouvelle campagne qu'il vient d'ouvrir avec tant de gloire.

« Ce sont les drapeaux pris au prince Charles, dans les affaires de Gemona, du Tagliamento et de Gradisca : dans ces brillantes journées, les troupes de l'armée de Sambre et Meuse ont rivalisé de gloire avec les anciens soldats de l'armée d'Italie ; la victoire est résultée de cette généreuse émulation, présage certain des succès que l'armée n'a cessé d'obtenir depuis. Et que ne devons-nous pas attendre du héros qui nous commande, du dévouement, du courage des généraux, des troupes qui le secondent, et qui exécutent avec tant de bonheur les plans que vous avez sagement conçus !

« Parmi ces trophées glorieux, vous distinguerez plusieurs bannières des troupes de sa sainteté : elles vous rappelleront la modération du jeune vainqueur qui, loin de céder au desir d'entrer en triomphateur dans l'ancienne capitale du monde, et de fouler, sur un char orgueilleux, le sol des Scipions et des Brutus, n'a consulté que l'intérêt de son pays, en présentant le rameau d'olivier au faible ennemi qu'il venait de terrasser, pour voler vers un rival qu'il croit plus digne de lui. L'expédition de Rome terminée, Bonaparte se porte, avec sa célérité ordinaire, sur les bords de la Piave, attaque, culbute le prince Charles, qui lui abandonne l'Italie ; et déjà l'armée française menace la capitale de François II, et sape

à grands coups les fondemens de son trône ébranlé. Espérons que le danger pressant qui le menace fera sortir de son aveuglement fatal à l'humanité cette maison d'Autriche, trop obstinée à se refuser aux intentions pacifiques et généreuses que vous n'avez cessé de manifester. C'est le vœu, c'est l'objet des travaux de mes compagnons d'armes et du général qui m'a chargé de vous offrir l'hommage des drapeaux des vaincus, que, dans ce moment solennel, j'ai l'honneur de déposer entre vos mains. »

Le président à l'adjudant-général Kellerman.

« Fils d'un guerrier sage et célèbre dans les fastes de la république, le directoire exécutif reçoit avec d'autant plus de sensibilité les trophées que vous lui présentez, qu'ils sont arrosés de votre sang généreux versé pour la patrie. Si tous les bons citoyens, si le directoire exécutif, comptent sur la valeur des guerriers français, qu'à leur tour ils se reposent sur l'énergie du gouvernement, qui ne les fera conduire qu'aux champs de l'honneur, et ne leur présentera de nouveaux lauriers à cueillir, que pour le salut de la république. Portez dès à présent, à l'armée d'Italie, l'expression pure de la reconnaissance nationale pour l'espoir du bienfait de la paix que la patrie devra à son courage et à celui de toutes les autres armées de la république. »

(101) Page 407.

La haute chaîne des Alpes, après avoir séparé la France de l'Italie, se partage en deux principales branches dans les environs du Mont-Saint-Gothard : l'une, d'où découlent toutes les rivières qui versent leurs eaux en Italie, à la gauche du Pô, est dirigée vers le sud, sous le nom d'Alpes Réthiques, d'Alpes Juliennes, d'Alpes Noriques,

et se termine à la pointe de l'Istrie ; ses bras, qui s'étendent au sud, depuis Creme jusqu'à Vicence, servent de conducteurs au Lambro, à l'Adda, à l'Oglio, à la Chiesa, au Mincio, qui porte le nom de Sarca avant d'entrer dans le lac de Garde ; à l'Adige, à l'Astico, à la Brenta, à la Piava, à la Meduna, au Tagliamento, à la Roja, au Lizonto et à quelques autres rivières moins considérables.

Les ramifications de ces montagnes ont beaucoup plus d'étendue dans le nord ; elles remplissent la partie du Tyrol appelée Tyrol allemand, l'évêché de Brixen, la Carinthie, la Carniole, une partie de la Styrie, de la Croatie et de l'Esclavonie : dans les vallées coulent le Muerch, la Drave, la Save et toutes les rivières affluentes dans ces fleuves.

La seconde chaîne se rapproche du Danube, s'élève entre l'Ens au nord, et le Muerch au sud, et se termine dans la Hongrie, auprès de Bude. Les rivières qui en sortent au sud sont peu considérables, et se rendent toutes dans le Muerch ou dans la Drave ; mais, au nord, ses ramifications remplissent la Souabe, la Bavière, le haut et le bas Vienervald ; touchent au Danube, de l'embouchure de l'Ens jusqu'à celle de Trazen, et enveloppent presque Vienne. Toutes les rivières qui tombent dans le Danube, au sud, depuis sa source jusqu'à Savarin en Hongrie, descendent de ces montagnes.

(102) Page 408.

Répétons ici ce qu'on disait dans la tribune du conseil des anciens, le 18 germinal (7 avril) :

« Hoche et Moreau, également bien secondés par d'habiles et intrépides officiers, et suivis, avec la confiance et l'enthousiasme de la valeur, par des soldats dignes d'eux, viennent d'entreprendre et d'exécuter l'un et l'autre

des choses dont on chercherait vainement des exemples.

« Hoche, après avoir passé le Rhin à Neuwied, combine ses mouvemens avec ceux de sa gauche, de manière à reculer toutes les forces de l'ennemi dans la position retranchée, où il ne craint point de l'attaquer à découvert; et, pour achever le déploiement de ses forces, il engage le combat d'artillerie le plus inégal et le plus audacieux qu'on ait osé concevoir.

« Le général Debelle approche jusqu'à cent pas des redoutes fraisées, palissadées et garnies de canons, trente pièces d'artillerie légère; reçoit, sans s'ébranler, un terrible feu à mitraille, et tire si vivement et si juste, qu'il démonte les pièces des ennemis, brise les palissades, ouvre les redoutes à nos grenadiers, et même à notre cavalerie.

« A Strasbourg, Moreau ose, avec les plus faibles moyens, avec vingt-six bateaux, tenter en plein jour le passage du fleuve. Tous les combats fabuleux, tout ce que l'imagination peut ajouter à l'affreuse réalité, se retrouvent ici : on lutte corps à corps; c'est de vive force qu'on atteint le rivage, et qu'on y gagne du terrain pied à pied; les braves généraux qui conduisent les colonnes, Duhem, Dessaigne, sont blessés : celui qui défendit Kelh si glorieusement, et Fiendoul si long-temps, voulait y rentrer par les mêmes barrières qu'il fut forcé d'abandonner à l'ennemi. »

(103) Page 410.

Judenburg, 7 avril 1797 (18 germinal an 5).

« Sa majesté l'empereur et roi n'ayant rien de plus à cœur que de concourir au repos de l'Europe, et de terminer une guerre qui désole les deux nations;

« En conséquence de l'ouverture que vous avez faite à son altesse royale, par votre lettre de Clagenfurth, sa

majesté l'empereur nous a envoyés vers vous, pour s'entendre sur cet objet d'une si grande importance.

« Après la conversation que nous venons d'avoir avec vous, et persuadés de la bonne volonté comme de l'intention des deux puissances, de finir le plus promptement possible cette guerre désastreuse, son altesse royale desire une suspension d'armes de dix jours, afin de pouvoir avec plus de célérité parvenir à ce but, et afin que toutes les longueurs et les obstacles que la continuation des hostilités porterait aux négociations soient levés, et que tout concoure à rétablir la paix entre les deux grandes nations.

Signé BELLEGARDE et MERVELT.

Réponse de Bonaparte.

MESSIEURS,

« Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française; mais, si elle doit être un acheminement à la paix, tant desirée et si utile aux deux peuples, je consens sans peine à vos desirs.

« La république française a manifesté souvent à sa majesté son desir de mettre fin à cette lutte cruelle : elle persiste dans ses mêmes sentimens; et je ne doute pas, après la conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, que, sous peu de jours, la paix ne soit enfin rétablie entre la république française et sa majesté. »

(104) Page 410.

Conditions de la suspension d'armes.

« LE général Bonaparte, commandant en chef l'armée française en Italie, et son altesse royale l'archiduc Charles,

commandant en chef l'armée impériale, voulant faciliter les négociations qui vont s'ouvrir, conviennent :

« ART. I[er] Il y aura une suspension d'armes entre les armées française et impériale, à dater de ce soir 7 avril, jusqu'au 13 avril au soir (du 18 au 24 germinal).

« II. L'armée française gardera la ligne suivante : Les avant-postes de l'aile droite de cette armée resteront dans la position où ils se trouvent entre Fiume et Trieste ; la ligne se prolongera, en occupant Treffen, Littai, Windiseleistritz, Morburg, Chienhauffen, la rive droite de la Muerch, Gratz, Bruck, Leoben, Trasayack, Mantern, le chemin de Mantern jusqu'à Rotenmann, Indinng, la vallée de l'Eus jusqu'à Rastadt, Saint-Michel, la vallée de la Drave, Lientz.

« III. La suspension d'armes aura lieu également pour le Tyrol : les généraux commandant les troupes françaises et impériales dans cette partie régleront ensemble les postes qu'ils doivent occuper.

« IV. Les hostilités ne recommenceront dans le Tyrol que vingt-quatre heures après que les généraux en chef en seront convenus, et, dans tous les cas, vingt-quatre heures après que les généraux commandant les troupes françaises et impériales dans le Tyrol s'en seront réciproquement prévenus. »

(105) Page 410.

Préliminaires de paix.

« TOUT ce qui a été déclaré départcment par les lois de la convention reste à la république, et la république lombarde se trouve confirmée. »

On ne manqua pas de faire des commentaires, des réflexions et des critiques sans nombre, sur ces préliminaires ; mais le général qui les avait signés avait été beau-

coup plus le maître de la conduite de la guerre, que de celle des négociations : d'ailleurs, était-ce dans un pays divisé par autant de partis, que l'on pouvait juger sainement et avec impartialité de ce qui pouvait intéresser la patrie, ses besoins, ses intérêts et sa gloire ? Bonaparte avait rempli une tâche immense, celle d'avoir donné aux gouvernans français le droit, par ses conquêtes et ses victoires, d'imposer aux ennemis toutes les conditions qui pouvaient convenir à la sûreté et à la tranquillité future de la France.

Il importait à l'avidité anglaise, qui s'appropriait le commerce de la Belgique, que cette belle province n'appartînt jamais à une puissance maritime ; et tous ses efforts tendirent sans cesse à en conserver la propriété à la maison d'Autriche : aussi la France en avait-elle toujours vainement fait la conquête ; elle devenait toujours la compensation des colonies françaises envahies.

La cession de la Belgique devint donc infiniment précieuse pour la France, tant sous ce point de vue que sous plusieurs autres.

Les préliminaires signés à Neuwied n'eussent-ils donc obtenu que ce seul objet, ils auraient été avantageux ; mais, à ce beau pays, on joignit à la France le comté de Nice, la Savoie, le Porentrui ; on consolida les républiques lombarde et ligurienne.... Que pouvait-on espérer de plus brillant, sans parler encore des articles secrets, par lesquels on présumait que la France garderait tout ce qu'elle avait conquis sur la rive gauche du Rhin, et même le Piémont ?

(106) Page 412.

Mais le général Augereau était dans la Lombardie, et l'activité connue de ce militaire rassurait le général en chef sur les suites de ces insinuations auxquelles le gou-

vernement vénitien semblait ne prendre aucune part.

Le général Augereau fit marcher quelques troupes sur Brescia, et fit proclamer et afficher un avertissement ainsi conçu : « Je suis envoyé parmi vous pour détruire les brigands qui ont insulté les troupes républicaines, et troublé la tranquillité publique. Je sais que la plupart d'entre eux ont été séduits par de perfides conseils, et je pense que la vérité suffira pour ramener ces hommes égarés ; mais malheur à quiconque désormais ne posera pas les armes, ou insultera un soldat républicain ! La vengeance qui en sera tirée étonnera ses complices. »

(107) Page 414.

Bonaparte au doge de Venise.

« Dans toute la terre ferme, les sujets vénitiens sont sous les armes; leur cri de ralliement est : *Mort aux Français*. Le nombre des soldats d'Italie qui en ont été la victime se monte déjà à plusieurs centaines. Vous affectez en vain de désavouer des attroupemens que vous avez vous-mêmes préparés.

« Croyez-vous que, quand j'ai pu porter les armes françaises au cœur de l'Allemagne, je n'aurai pas la force de faire respecter les Français en Italie ? Pensez-vous que les légions italiennes supporteront patiemment les massacres que vous excitez ? Le sang de nos frères d'armes sera vengé. Il n'est pas un seul bataillon français qui, chargé de cette mission généreuse, ne se sente mille fois plus de courage et de moyens qu'il n'en faut pour vous punir.

« Le sénat de Venise a répondu par la plus noire perfidie à la générosité dont les Français ont usé à son égard. Je vous envoie mes propositions par un de mes aides-de-camp : *La paix ou la guerre.*

« Si vous ne prenez pas sur-le-champ les mesures pour

dissiper les attroupemens ; si vous ne remettez pas dans mes mains les instigateurs des meurtres qui se commettent, la guerre est déclarée. Je vous donne vingt-quatre heures pour vous déterminer. Songez que les temps de Charles VIII sont passés.

« Si, malgré la bienveillance que vous a montrée le gouvernement français, vous me réduisez à vous faire la guerre, ne pensez pas que les soldats que je commande, à l'exemple des brigands que vous armez, aillent ravager les champs d'un peuple innocent et malheureux. Non, je le protégerai au contraire, et il bénira jusqu'aux forfaits qui auront obligé l'armée française à l'arracher à votre tyrannique gouvernement. »

(108) Page 418.

VENISE faisait remonter son origine jusqu'au commencement du quatrième siècle. Les commencemens de son gouvernement furent excessivement orageux ; cinq ou six doges, qui avaient voulu s'arroger la suprême puissance, furent massacrés dès le principe. Souvent le peuple fit changer la face de ce gouvernement, qui fut tantôt populaire, tantôt aristocratique, tantôt sous la domination d'un seul. Venise avait jeté un très-grand éclat, par l'étendue de son commerce, la sagesse de ses lois, la profondeur de sa politique.

L'arbitraire le plus inouï était devenu la base fondamentale de la politique intérieure de cette république; et c'est sans doute à cette servitude avilissante que les Vénitiens devaient la dégradation de leur caractère, et la perfidie qu'ils toléraient dans leur gouvernement.

(109) Page 419.

PARMI les îles de l'Adriatique, celles de Corfou, de Céphalonie, et quelques autres de moindre grandeur, si-

tuées sur les côtes de la Grèce, étaient pour la France une acquisition d'autant plus précieuse, que des expériences déjà faites prouvaient qu'on pouvait y naturaliser les denrées précieuses des îles de l'Amérique. Le comte de Carburi, connu pour avoir transporté, avec Falconnet, à Pétersbourg, la roche immense dont on fit le piédestal de la statue du czar Pierre I[er], retiré dans Céphalonie, y avait établi des plantations de café, de sucre et d'indigo. Pour ne rien omettre d'essentiel à la culture de ces plantes, il avait fait venir de la Martinique plusieurs agriculteurs, pour diriger ses plantations. Le succès commençait à couronner ses travaux, lorsqu'il fut assassiné, en 1782, par des insulaires grecs : ces cultures précieuses périrent avec celui qui les avait fait naître. Mais on pouvait renouveler l'expérience.

(110) Page 427.

A CÔTÉ de féroces insensés, on voyait, parmi les accusés de Vendôme, quelques hommes que leurs talens et leur éducation ne semblaient point devoir destiner à l'apostolat de la démagogie. Tous déployèrent une grande vigueur de caractère; Buonarotti sur-tout parla avec une éloquence noble et touchante. Né en Toscane, d'une famille connue, il avait consacré sa jeunesse à l'étude des sciences exactes, de la philosophie et du droit public; il avait professé cette dernière partie. Possesseur d'une fortune assez considérable, il avait tout quitté pour venir en France servir la liberté. Chargé d'une mission en Corse, il s'était signalé par sa résistance contre Paoli. Les habitans de Saint-Pierre l'avaient invité à leur faire un plan de constitution démocratique; Buonarotti se livra à un travail si conforme à ses inclinations. Dans ses défenses, il chercha à justifier l'exagération de ses principes par les

opinions des philosophes les plus célèbres. La plupart des accusés furent acquittés.

(111) Page 431.

De nouvelles négociations étaient ouvertes à Lille, entre la France et l'Angleterre, sous des auspices en apparence plus favorables que les premières; mais on ne voyait pas quel pourrait en être le terme. Les Anglais passeraient-ils condamnation sur la Belgique, les colonies, les nouvelles républiques? Rendraient-ils le Cap et les immenses colonies dont ils s'étaient emparés dans l'archipel indien et dans celui d'Amérique? On avait bien de la peine à le croire; et cependant on était persuadé que tout cela serait exigé avec ténacité de la part du directoire. D'un autre côté, la position du ministère anglais était devenue meilleure, soit dans les trois royaumes, soit dans l'extérieur; l'insurrection des matelots et celle de l'Irlande étaient appaisées, tandis que la position de la France devenait incalculable. Les conseils, divisés entre eux, l'étaient encore dans leur propre sein; les membres du directoire n'étaient pas plus unis; enfin, depuis que les finances avaient perdu leurs papiers, l'édifice financier s'était écroulé, et le gouvernement se trouvait sans ressources.

Au reste, une discrétion impénétrable cachait les négociations de Lille et de Monte-Bello; et les unes et les autres étaient inconnues au public, qui était obligé de s'en tenir à des conjectures.

(112) Page 436.

Bonaparte aux chefs des Grisons.

Magnifiques et puissans seigneurs,

« Votre brave nation est mal conseillée; les intrigans substituent la voix de leurs passions, de leurs préjugés,

à celle de l'intérêt de la patrie et aux principes de la démocratie.

« Les Valtelins sont irrévocablement réunis à la république cisalpine : au reste, cela n'altèrera d'aucune manière la bonne amitié et la protection que la république française vous accordera toutes les fois que vous vous conduirez envers elle avec les égards qui sont dus au plus puissant peuple de l'Europe. »

(113) Page 438.

Bonaparte au gouvernement provisoire de la république ligurienne.

« Vous avez besoin de diminuer les frais d'administration, pour ne pas être obligé de surcharger le peuple, et pour détruire l'esprit de localité fomenté par votre ancien gouvernement.

« Cinq directeurs, trente membres du conseil des anciens et soixante des jeunes, vous forment une représentation suffisante.

« La situation alarmante où vous vous trouvez est l'effet des menées sourdes des ennemis de la liberté et du peuple : méfiez-vous de tout homme qui veut exclusivement concentrer l'amour de la patrie ; si son langage a l'air de défendre le peuple, c'est pour le diviser.

« Lorsque, dans un petit état, on s'accoutume à condamner sans entendre, à applaudir d'autant plus à un discours, qu'il est plus furieux ; quand on appelle *vertu l'exagération et la fureur*, et *crime la modération*, cet état est près de sa ruine. »

(114) Page 440.

Ce fut donc au moment où l'on commençait à désespérer de la paix, qu'arrivèrent à Paris le général Alexan-

dre Berthier et le C. Monge, envoyés par Bonaparte pour apporter au directoire le traité par lui conclu le 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797), avec les ministres de sa majesté impériale, à Campo-Formio.

Ces deux envoyés, admis avec solennité à l'audience publique du directoire, le général Berthier, après avoir remis au président un rameau d'olivier, symbole de la paix, lui présenta le traité de paix.

« Art. Ier Il y aura à l'avenir, et pour toujours, une paix solide et inviolable entre sa majesté l'empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bohême, ses héritiers et successeurs, et la république française. Les parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre elles et leurs états une parfaite intelligence, sans permettre dorénavant que, de part ni d'autre, on commette aucune sorte d'hostilités, par terre ou par mer, pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce puisse être; et on évitera soigneusement tout ce qui pourrait altérer à l'avenir l'union heureusement établie. Il ne sera donné aucun secours ou protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudraient porter quelque préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes.

« II. Aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité, les parties contractantes feront lever tout séquestre mis sur les biens des particuliers résidant sur les territoires respectifs et les pays qui y sont réunis, ainsi que des établissemens publics qui y sont situés : elles s'obligent à acquitter tout ce qu'elles peuvent devoir, pour fonds à elles prêtés par lesdits particuliers et établissemens publics, et à payer ou rembourser toutes rentes constituées à leur profit sur chacune d'elles.

Le présent article est déclaré commun à la république cisalpine.

« III. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de

Bohême, renonce pour elle et ses successeurs, en faveur de la république française, à tous ses droits et titres sur les ci-devant provinces belgiques, connues sous le nom de *Pays-Bas autrichiens*. La république française possèdera ces pays à perpétuité, en toute souveraineté et propriété, et avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

« IV. Toutes les dettes hypothéquées avant la guerre sur le sol des pays énoncés dans les articles précédens, et dont les contrats seront revêtus des formalités d'usage, seront à la charge de la république française. Les plénipotentiaires de sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, en remettront l'état, le plus tôt possible, au plénipotentiaire de la république française, et avant l'échange des ratifications, afin que, lors de l'échange, les plénipotentiaires des deux puissances puissent convenir de tous les articles explicatifs ou additionnels au présent article, et les signer.

« V. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, consent à ce que la république française possède en toute souveraineté les îles ci-devant vénitiennes du Levant; savoir, Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cerigo et autres îles en dépendant, ainsi que Butrinto, Larta, Vonizza, et en général tous les établissemens ci-devant vénitieus en Albanie, qui sont situés plus bas que le golfe de Lodrino.

« VI. La république française consent à ce que sa majesté l'empereur et roi possède en toute souveraineté et propriété les pays ci-dessous désignés : savoir, l'Istrie, la Dalmatie, les îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise, les lagunes et les pays compris entre les états héréditaires de sa majesté l'empereur et roi, la mer Adriatique et une ligne qui partira du Tyrol, suivra le torrent en avant de Gar-

dola, jusqu'à Lacise; de là, une ligne militaire jusqu'à San-Giacomo, offrant un avantage égal aux deux parties, laquelle sera désignée par des officiers du génie nommés de part et d'autre avant l'échange des ratifications du présent traité. La ligne de limite passera ensuite l'Adige à San-Giacomo, suivra la rive gauche de cette rivière jusqu'à l'embouchure du canal Blanc, y compris la partie de Porto - Legnago qui se trouve sur la rive droite de l'Adige, avec l'arrondissement d'un rayon de trois mille toises. La ligne se continuera par la rive gauche du canal Blanc, la rive gauche du Tartaro, la rive gauche du canal dit la Polisella, jusqu'à son embouchure dans le Pô, et la rive gauche du grand Pô, jusqu'à la mer.

« VII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, renonce à perpétuité, pour elle, ses successeurs et ayans cause, en faveur de la république cisalpine, à tous les droits et titres provenant de ces droits que sadite majesté pourrait prétendre sur les pays qu'elle possédait avant la guerre, et qui font maintenant partie de la république cisalpine, laquelle les possèdera en toute souveraineté et propriété, avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

« VIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, reconnaît la république cisalpine comme puissance indépendante.

Cette république comprend la ci-devant Lombardie autrichienne, le Bergamasque, le Bressan, le Crémasque, la ville et forteresse de Mantoue, le Mantouan, Peschiera, la partie des états ci-devant vénitiens à l'ouest et au sud de la ligne désignée par l'article VI, pour la frontière des états de sa majesté l'empereur en Italie, le Modénois, les principautés de Massa et Carara, et les trois légations de Ferrare, Bologne et la Romagne.

« IX. Dans tous les pays cédés, acquis ou échangés



par le présent traité, il sera accordé à tous les habitans et propriétaires quelconques mains-levées du séquestre mis sur leurs biens, effets et revenus, à cause de la guerre qui a eu lieu entre sa majesté impériale et royale et la république française, sans qu'à cet égard ils puissent être inquiétés dans leurs biens ou personnes. Ceux qui, à l'avenir, voudront cesser d'habiter lesdits pays, seront tenus d'en faire la déclaration trois mois après la publication du traité de paix définitif : ils auront le terme de trois ans pour vendre leurs biens, meubles, immeubles, ou en disposer à leur volonté.

« Les pays cédés, acquis ou échangés par le présent traité, porteront à ceux auxquels ils demeureront les dettes hypothéquées sur leur sol.

« XI. La navigation de la partie des rivières et canaux servant de limites entre les possessions de sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et celles de la république cisalpine, sera libre, sans que l'une ni l'autre puissance puisse y établir aucun péage, ni tenir aucun bâtiment armé en guerre; ce qui n'exclut pas les précautions nécessaires à la sûreté de la forteresse de Porto-Legnago.

« XII. Toutes ventes ou aliénations faites, tous engagemens contractés, soit par les villes, ou par le gouvernement ou autorités civiles et administratives des pays ci-devant vénitiens, pour l'entretien des armées allemandes et françaises, jusqu'à la date de la signature du présent traité, seront confirmés et regardés comme valides.

« XIII. Les titres domaniaux et archives des différens pays cédés ou échangés par le présent traité seront remis dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété. Les plans et cartes des forteresses, villes et pays que les puissances contractantes acquièrent par le présent traité, leur seront fidellement remis.



« Les papiers militaires et registres pris dans la guerre actuelle, aux états-majors des armées respectives, seront pareillement rendus.

« XIV. Les deux parties contractantes, également animées du desir d'écarter tout ce qui pourrait nuire à la bonne intelligence heureusement rétablie entre elles, s'engagent de la manière la plus solennelle à contribuer de tout leur pouvoir au maintien de la tranquillité intérieure de leurs états respectifs.

« XV. Il sera conclu incessamment un traité de commerce établi sur des bases équitables, et telles qu'elles assurent à sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et à la république française, des avantages égaux à ceux dont jouissent dans les états respectifs les nations les plus favorisées.

« En attendant, toutes les communications et relations commerciales sont rétablies dans l'état où elles étaient avant la guerre.

« XVI. Aucun habitant de tous les pays occupés par les armées autrichiennes ou françaises ne pourra être poursuivi ou recherché, soit dans sa personne, soit dans ses propriétés, à raison de ses opinions politiques ou actions civiles, militaires ou commerciales, pendant la guerre qui a eu lieu entre les deux puissances.

« XVII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, ne pourra, conformément aux principes de neutralité, recevoir dans chacun de ses ports, pendant le cours de la présente guerre, plus de six bâtimens armés en guerre, appartenant à chacune des puissances belligérantes. »

« XVIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, s'oblige à céder au duc de Modène, en indemnité des pays que ce prince avait en Italie, le Brisgaw, qu'il possèdera aux mêmes conditions que celles en vertu desquelles il possédait le Modénois.

« XIX. Les biens fonciers et personnels non aliénés de leurs altesses royales l'archiduc Charles et l'archiduchesse Christine, qui sont situés dans les pays cédés à la république française, leur seront restitués, à la charge de les vendre dans l'espace de trois ans.

« Il en sera de même des biens fonciers et personnels de son altesse royale l'archiduc Ferdinand, dans le territoire de la république cisalpine.

« XX. Il sera tenu à Rastadt un congrès, uniquement composé des plénipotentiaires de l'Empire germanique et de ceux de la république française, pour la pacification entre ces deux puissances. Ce congrès sera ouvert un mois après la signature du présent traité, ou plus tôt, s'il est possible.

« XXI. Tous les prisonniers de guerre faits de part et d'autre, et les otages enlevés ou donnés pendant la guerre, qui n'auraient pas encore été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de celui de la signature du présent traité.

« XXII. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations quelconques de guerre, qui ont eu lieu dans les états respectifs des parties contractantes, cesseront à dater du jour de l'échange des ratifications du présent traité.

« XXIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, conserveront entre elles le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que ce qui a été constamment observé avant la guerre.

« Sadite majesté et la république cisalpine auront entre elles le même cérémonial d'étiquette que celui qui était d'usage entre sa majesté et la république de Venise.

« XXIV. Le présent traité de paix est déclaré commun à la république batave.

« XXV. Le présent traité sera ratifié par sa majesté



l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, dans l'espace de trente jours, à dater d'aujourd'hui, ou plus tôt, si faire se peut; et les actes de ratification en due forme seront échangés à Rastadt.

« Fait et signé à Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an 6 de la république française une et indivisible). *Signé* Bonaparte; le marquis de Gallo; Louis, comte de Cobentzel; le comte de Mervelt, général-major; le baron de Degelman. »

La délivrance des prisonniers d'Olmutz, la Fayette, Latour-Maubourg et Bureau de Puzi, fut la suite de ce traité.

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.





